



Commune de Bütgenbach

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Partie 1 : Analyse des caractéristiques du territoire



AUPA sprl

Architectes, Urbanistes, Paysagistes Associés

Rapport provisoire - Février 2025

Étude réalisée par : Tom Kahn, Boris Accardi et Yahia Amir Merniz

Sous la direction de : Renaud Daele

Photos et illustrations : AUPa sauf mention contraire

Crédit page de couverture : Tourist Info Bütgenbach ©

<https://www.aupa.be>

Table des matières

1. INTRODUCTION	7
1.1 CADRE DE RÉFÉRENCE.....	7
1.2 PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET	8
1.3 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ET DE SES MOYENS HUMAINS.....	8
1.3.1 Organisation politique	8
1.3.2 Personnel communal et services	11
1.4 RETOUR SUR LA PRÉCÉDENTE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURALE (2011-2021)	13
1.4.1 Introduction	13
1.4.2 Bilan stratégique	13
1.4.3 Bilan opérationnel	14
2. SITUATION GÉOGRAPHIQUE	18
2.1 ZONE AGRO-GÉOGRAPHIQUE DE L'ARDENNE	18
2.2 OCCUPATION ET UTILISATION DU SOL À BÜTGENBACH	18
2.3 CONTEXTE HYDROLOGIQUE.....	22
2.4 CONCLUSION PARTIELLE.....	24
3. SITUATION RÉGLEMENTAIRE.....	25
3.1 PLAN DE SECTEUR	25
3.1.1 Zones destinées à l'urbanisation.....	25
3.1.2 Zones non destinées à l'urbanisation.....	27
3.2 OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.....	29
3.2.1 périmètre de révision de plan de secteur	29
3.2.2 Guide Communal d'Urbanisme (GCU).....	29
3.2.3 Des anciens instruments devenus SOL	29
3.2.4 Un SAR de droit avec arrêté définitif	30
3.2.5 Permis d'urbanisation/ Lotissement	30
3.2.6 Le plan communal de mobilité transfrontalière de l'Eifel	30
3.3 POTENTIEL FONCIER	32
3.4 CONTRAT RIVIÈRE AMBLÈVE	34

3.5	CAPTAGE EN EAUX SOUTERRAINES	34
3.6	BANQUE DE DONNÉES DE L'ÉTAT DES SOLS.....	34
3.7	PATRIMOINE BÂTI ET NON BÂTI	36
3.7.1	Réseau écologique	37
3.7.2	Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB).....	40
3.7.3	Structure bâtie.....	45
3.8	PROPRIÉTÉS PUBLIQUES	50
3.9	CONCLUSION PARTIELLE.....	52
4.	SITUATION TERRITORIALE ET PAYSAGÈRE	53
4.1	BREF RAPPEL HISTORIQUE.....	53
4.2	POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE DANS UN CONTEXTE PLUS LARGE.....	53
4.3	ÉLÉMENTS STRUCTURANTS	54
4.4	ANALYSE PAYSAGÈRE	58
4.4.1	Périmètres d'intérêt paysager et points/Lignes de vue remarquables.....	58
4.4.2	Regard sur le relief.....	62
5.	ANALYSE DE L'ESPACE BÂTI.....	64
5.1	BRÈVE CARACTÉRISTIQUE DES VILLAGES ET HAMEAUX	64
5.1.1	Bütgenbach.....	64
5.1.2	Weywertz.....	64
5.1.3	Eisenborn.....	65
5.1.4	Nidrum	65
5.1.5	Berg	65
5.1.6	Leykaul – Küchelscheid	65
5.1.7	Matériaux locaux.....	74
5.2	CONCLUSION PARTIELLE.....	75
6.	SITUATION DÉMOGRAPHIE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE.....	76
6.1	POPULATION ET DÉMOGRAPHIE	76
6.1.1	Caractéristique de base	76
6.1.2	Pyramide des âges et accroissement de la population	78

6.1.3	Structure et évolution de la population par âge.....	79
6.1.4	Répartition de la population par secteur statistique	80
6.1.5	Profil de santé de la population de Bütgenbach.....	82
6.2	ELÉMENTS D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE	84
6.3	ACTIVITÉ TOURISTIQUE.....	87
6.3.1	Stratégie et acteurs touristiques.....	87
6.3.2	Arrivées touristiques et nuits	88
6.3.3	Offre touristique	89
6.3.4	Répartition de l'offre touristique	91
6.3.5	Les seconde résidences à Bütgenbach	96
6.3.6	Rapport entre Résidences principales/Résidences secondaires/ appartements de vacances	100
6.3.7	Attractions touristiques.....	102
6.4	VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE.....	106
6.5	CONCLUSION PARTIELLE.....	107
7.	MOBILITÉ.....	108
7.1	LIEU DE TRAVAIL DES HABITANTS DE BÜTGENBACH	108
7.2	PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ	108
7.3	RÉSEAU VIAIRE ET AMÉNAGEMENTS ROUTIERS	109
7.4	TRANSPORTS PUBLICS	111
7.5	MODE DOUX.....	112
7.5.1	Mobilité active et cyclabilité.....	112
7.5.2	Réseau cyclable structurant.....	115
7.5.3	Accessibilité à vélo et à pieds	117
7.5.4	Part modale dans les déplacements domicile-travail	118
7.6	CONCLUSION PARTIELLE.....	120
8.	ANNEXES CARTOGRAPHIQUES AU 1/10000 ÈME	121
9.	ANNEXES	122
10.	LISTE DES ACRONYMES	123

11.LISTE DES FIGURES	124
12.LISTE DES TABLEAUX.....	127
13.BIBLIOGRAPHIE	128

1. Introduction

1.1 CADRE DE RÉFÉRENCE

Une Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif mené au service d'un territoire rural. Par ce processus, l'ensemble des parties prenantes, composé par les services communaux, la population, les associations, et les acteurs économiques, sociaux, culturels et environnementaux, élaborent et mettent en œuvre une stratégie pour leur territoire.

En fin de compte, une opération de développement rural « aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, dans le respect des caractères propres de la commune, avec pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel¹ ».

L'opération est décrite dans un document appelé Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Ce document est composé de six parties :

- Partie 1 – Analyse des caractéristiques du territoire
- Partie 2 – Résultats de la participation de la population
- Partie 3 – Diagnostic partagé
- Partie 4 – Les objectifs de développement
- Partie 5 – Les projets
- Partie 6 – Tableau récapitulatif

Ce PCDR doit être établi en cohérence avec les objectifs repris dans d'autres outils stratégiques communaux et l'opération aboutit à un ensemble coordonné d'actions et de projets de développement global et intégré, dans le respect des caractères propres de la commune, avec pour but l'amélioration des conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.

Pour les opérations reconnues, la Région wallonne peut apporter une contribution financière sous forme de subsides pour certains types de projets.

Enfin, la commune de Bütgenbach a déjà mis en œuvre une ODR (2011-2021). Avec la fin de validité du document, il a été décidé de relancer une nouvelle opération.

Le présent document fait partie du dossier de base pour la phase d'élaboration de cette nouvelle Opération de Développement Rural pour le territoire de Bütgenbach.

Les documents de référence

- [Décret relatif au développement rural du 11 avril 2014](#)
- [Arrêté d'exécution relatif au développement rural du 12 juin 2014](#)

¹ Extraits de l'Art 2 du Décret du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural.

- Arrêté ministériel du 10/09/2021 relatif à l'octroi de subvention par voie de convention pour la réalisation des projets inscrits dans les programmes communaux de développement rural (PCDR)
- Circulaire ministérielle du 10 septembre 2021 relative à la mise en œuvre des programmes communaux de développement rural (PCDR)

1.2 PRÉSENTATION DE L'AUTEUR DE PROJET

Cette opération de développement rural pour la commune de Bütgenbach est réalisée avec le concours du Bureau d'études AUPa.

AUPa, ce sont des Architectes, des Urbanistes, des Paysagistes associés dans un but commun : vous proposer une offre de solutions architecturales et urbanistiques complète et adaptée à tous vos projets.

Notre équipe ? Des talents complémentaires et créatifs, toujours impatients de relever de nouveaux défis. Notre force ? Une expérience qui, depuis la création de notre bureau en 1977 à Verviers, nous a permis de nous frotter aux projets les plus fous, aux budgets les plus étreints, aux délais les plus courts, avec passion et enthousiasme.

Autant dire qu'après presque 50 ans d'expérience, l'aménagement du territoire et du paysage, l'architecture d'intérieur, l'environnement, le développement durable ou encore la mobilité n'ont plus de secret pour nous.

Avec près de 600 références auprès du secteur privé et du secteur public, et ce, de la conception de logements et bureaux jusqu'à la requalification de sites industriels, en passant par le design de places, nos collaborateurs ont de la bouteille... Une expérience qui leur permet de concrétiser de A à Z votre projet, avec la rigueur, la créativité et ce brin de folie qui rendront votre ouvrage unique.

<https://www.aupa.be>

1.3 PRÉSENTATION DE LA COMMUNE ET DE SES MOYEN HUMAINS

1.3.1 ORGANISATION POLITIQUE

1.3.1.1 **ARMOIRIES**

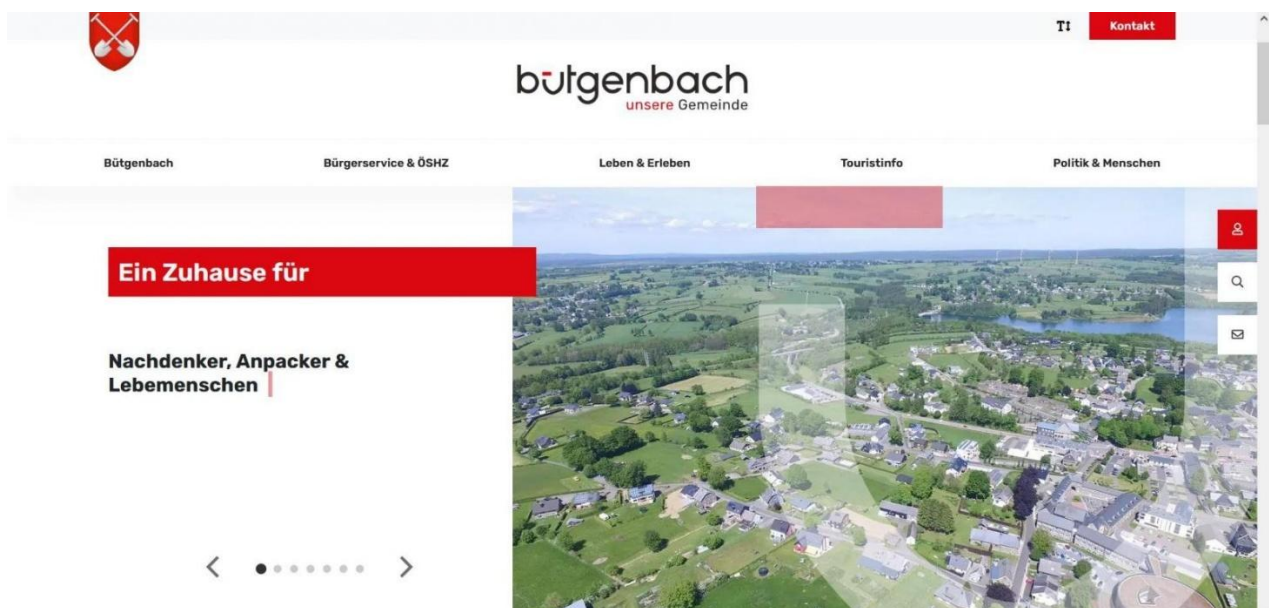
La ville possède des armoiries qui lui ont été octroyées le 7 mai 1987. Les deux pelles font référence à la très importante activité d'extraction et de commerce de tourbe dans la région. Les deux pelles sont parfois appelées erronément des avirons.

Figure 1 : Armoirie de Bütgenbach



La commune de Bütgenbach a adopté une nouvelle identité visuelle, avec un logo rafraîchi en lien avec la refonte de son site web. Un lettrage simple, incluant les armoiries, est désormais présent sur tous les canaux de communication de la commune.²

Figure 2 Nouvelle identité visuelle et un nouveau Logo



² <https://www.grenzecho.net/69900/artikel/2022-02-22/funktionale-und-frische-webseite-fur-die-gemeinde-buetgenbach>

1.3.1.2 COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS

Le collège communal de Bütgenbach est l'organe exécutif de la commune. Il est composé du bourgmestre, de quatre échevins et du président du CPAS.

Le collège est chargé de la gestion quotidienne de la commune, de l'exécution des décisions du conseil communal, et du suivi des affaires locales dans des domaines variés tels que l'urbanisme, l'environnement, les finances, la culture, le tourisme ou encore les affaires sociales.

Sous la présidence du bourgmestre Daniel Franzen (CSP), le collège rassemble des membres issus principalement des groupes politiques GI, CSP et Ecolo, reflétant ainsi une majorité pluraliste au service de la commune.

Le bourgmestre

- Daniel Franzen

Le bourgmestre est à la fois le gestionnaire, le garant de l'ordre public, l'officier d'état civil et le relais entre l'autorité supérieure et les citoyens au niveau local.

Les échevins

- Kathy Elsen

Attributions : Affaires familiales et sociales, Développement rural, Jeunesse, Petite enfance, Sport.

- Stephan Noël

Attributions : Aménagement du territoire, Eau potable, Logement, Mobilité, Travaux publics.

- Hermann Joseph Pauels

Attributions : Agriculture, Énergie, Environnement, Eaux usées, Foresterie.

- Nadia Sarlette

Attributions : Accueil périscolaire, Culture, École et éducation, Seniors.

Président du CPAS

- José Heck

Participe aux réunions du collège communal avec voix délibérative, sauf lorsqu'il est question de tutelle sur le CPAS.

1.3.1.3 CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal est l'assemblée politique de la commune, chargée de décider, contrôler et réguler la vie communale au nom des citoyens.

Le Conseil communal de Bütgenbach est composé de 17 membres élus lors des élections communales du 13 octobre 2024. Lors de ce scrutin, une seule liste, Zukunft im Blick, était en lice et a obtenu 100 % des suffrages exprimés, assurant ainsi l'ensemble des sièges du conseil communal.

Nom	Parti	Fonction
Franzen Daniel	Zukunft im Blick	Bourgmestre
Pauels Hermann-Josef	Zukunft im Blick	Échevin
Sarlette Nadia	Zukunft im Blick	Échevin
Noel Stephan	Zukunft im Blick	Échevin
Elsen Kathy	Zukunft im Blick	Échevin
Heck José	Zukunft im Blick	Président du CPAS
Herbrand Karla	Zukunft im Blick	Conseiller
Heck Andreas	Zukunft im Blick	Conseiller
Heinen Ludwig	Zukunft im Blick	Conseiller
Langer Claudia	Zukunft im Blick	Conseiller
Peters Nora	Zukunft im Blick	Conseiller
Thomas Roland	Zukunft im Blick	Conseiller
Reuter-Gehlen Ursula	Zukunft im Blick	Conseiller
Kessler Chantal	Zukunft im Blick	Conseiller
Collas Reiner	Zukunft im Blick	Conseiller
Fickers Ronny	Zukunft im Blick	Conseiller
Pinck Jasmin	Zukunft im Blick	Conseiller

1.3.2 PERSONNEL COMMUNAL ET SERVICES

1.3.2.1 **DIRECTION GÉNÉRALE**

L'administration est gérée par une directrice générale. La directrice générale est Mme Verena KRINGS, elle incarne la passerelle entre la direction politique (conseil et collège) et l'administration, garantissant la légalité, la cohérence et la continuité opérationnelle des services communaux.

Ses tâches

- La directrice générale dirige et coordonne tous les différents services communautaires
- Présidente du Comité de Direction
- Contresignature de tous les documents officiels
- Coordination et enregistrement des décisions du conseil municipal et du collège
- Examen de l'application de la législation

1.3.2.2 SERVICE DE LA POPULATION

Ce service se charge de l'enregistrement dans les registres de la population et des étrangers (adresse, numéro de registre national, composition du ménage...), la délivrance de documents et la déclaration de changement d'adresse, formalités pour ressortissants étrangers, autorisation parentale pour enfants voyageant à l'étranger, demandes d'actes ou attestations.

1.3.2.3 SERVICE DES FINANCES

Ce service est chargé de la tarification des services administratifs, la prise en charge des questions relatives au prélèvement des frais, y compris télépaiements et autorisation de domiciliation ainsi que la gestion du suivi de relevés de compteur d'eau.

1.3.2.4 SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il prend en charge les interventions liées à l'infrastructure publique, notamment la gestion des voiries, l'entretien, les interventions techniques en cas de dysfonctionnements (comme l'éclairage public), etc.

1.3.2.5 DIRECTION URBANISME & ENVIRONNEMENT « BAUAMT & UMWELTDIENST »

Ce service est divisé en deux grandes sections :

1.3.2.5.1 Urbanisme

Ce service s'occupe du conseil en matière de planification urbaine, aménagement du territoire (cadastre, permis d'urbanisme, démolir), délivrance d'attestations urbaines, certificats de conformité, sécurité des logements (notamment les hébergements touristiques), monuments protégés, et suivi de la mobilité locale.

1.3.2.5.2 Environnement

Ce service s'occupe de la collecte des déchets, informations environnementales, actions citoyennes, comme la journée "commune propre", autorisations environnementales, primes pour la rénovation énergétique et le bâti, coupe d'arbres et entretien de haies, etc.

1.3.2.6 CENTRE PUBLIC D'AIDE SOCIALE « ÖSHZ »

Il s'occupe de l'accompagnement social, prise en charge des questions d'assistance sociale, Commission consultative des aînés / seniors

Le comité des seniors « Seniorenbeirat » organise des activités, notamment des balades mensuelles et propose un service de transport solidaire « Elsie », voiture électrique réservée aux seniors.³

³ <https://Bütgenbach.be/>

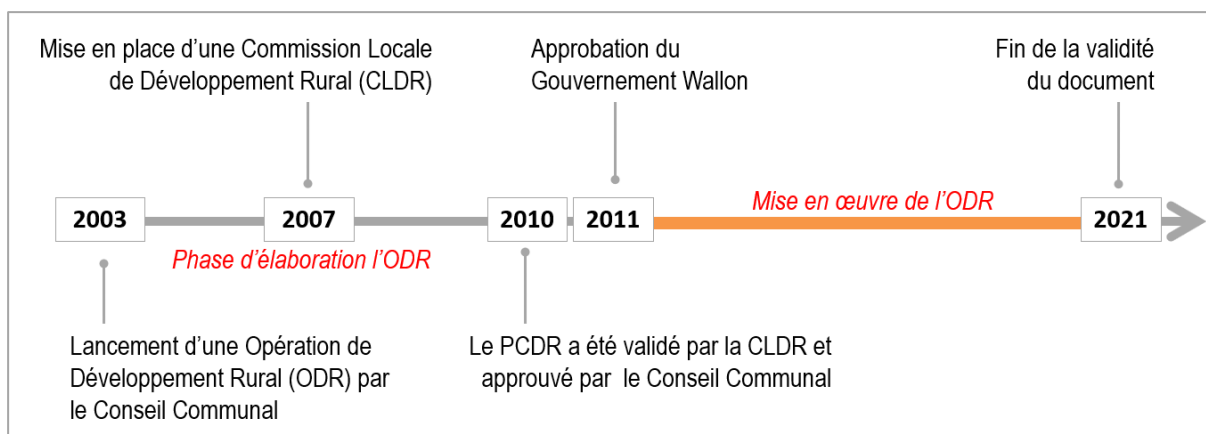
1.4 RETOUR SUR LA PRÉCÉDENTE OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL (2011-2021)

1.4.1 INTRODUCTION

Cette première opération de développement rural sur le territoire de Bütgenbach a été validée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) en 2011 ; puis approuvé définitivement par le Gouvernement Wallon en 2011 pour une période de 10 ans.

À la suite de la mise en œuvre du programme, il semble pertinent de dresser un bilan quantitatif relatif aux projets et initiatives qui ont pu être réalisés ou qui sont en cours. Toutefois, un retour d'expérience qualitative sera nécessaire au cours des phases ultérieures afin de tirer les enseignements concernant l'évolution des objectifs et la reconduction des actions « en cours ou en attente ».

Figure 3. Les grandes étapes du précédent PCDR (2003-2021)



1.4.2 BILAN STRATÉGIQUE

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) a élaboré une stratégie de développement pour la commune. Cette stratégie a découlé du diagnostic partagé et des réflexions de la population sur les problématiques du territoire. Plusieurs défis et enjeux ont été émis par la CLDR par chaque groupe de travail et un processus de sélection a permis de déterminer 3 grands objectifs prioritaires.

Chaque grand objectif, repris ci-après, comporte un descriptif reprenant et expliquant les enjeux liés à celui-ci, les effets multiplicateurs attendus et les méthodes d'évaluation/indicateurs (voir PCDR 2010, Partie 3).

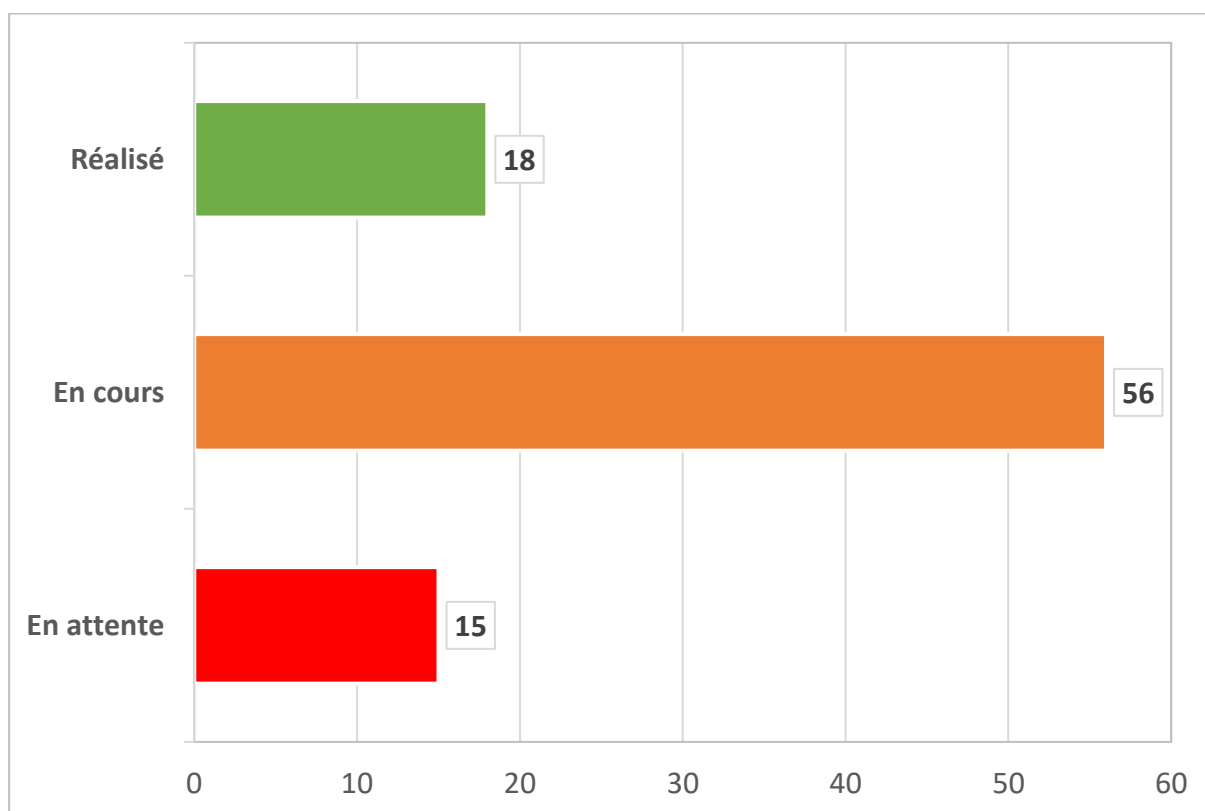
- 1. Gérer de manière durable les ressources naturelles, économiques et humaines**
- 2. Développer des liens sociaux en vue de renforcer le sentiment d'appartenance**
- 3. Réaménager de manière qualitative le cadre de vie rural**

1.4.3 BILAN OPÉRATIONNEL

Le bilan opérationnel reprend la liste des projets du 1^{er} PCDR afin de rendre compte de leur état d'avancement. Dans le rapport 2022, nous avons recensé 89 fiches-projets qui ont été élaborées avec la répartition suivante :

- 41 fiches du Lot 1
- 24 fiches du Lot 2
- 24 fiches du Lot 3

Figure 4. Statut des fiches-projets



1.4.3.1 AVANCEMENTS DES PROJETS ET ACTIONS

Le tableau suivant reprend les différents projets ou actions réalisés. Pour rappel, chaque projet a été réparti par Lot : les projets du Lot 1 sont les projets prioritaires, ensuite viennent les projets du Lot 2 et enfin les projets du Lot 3.

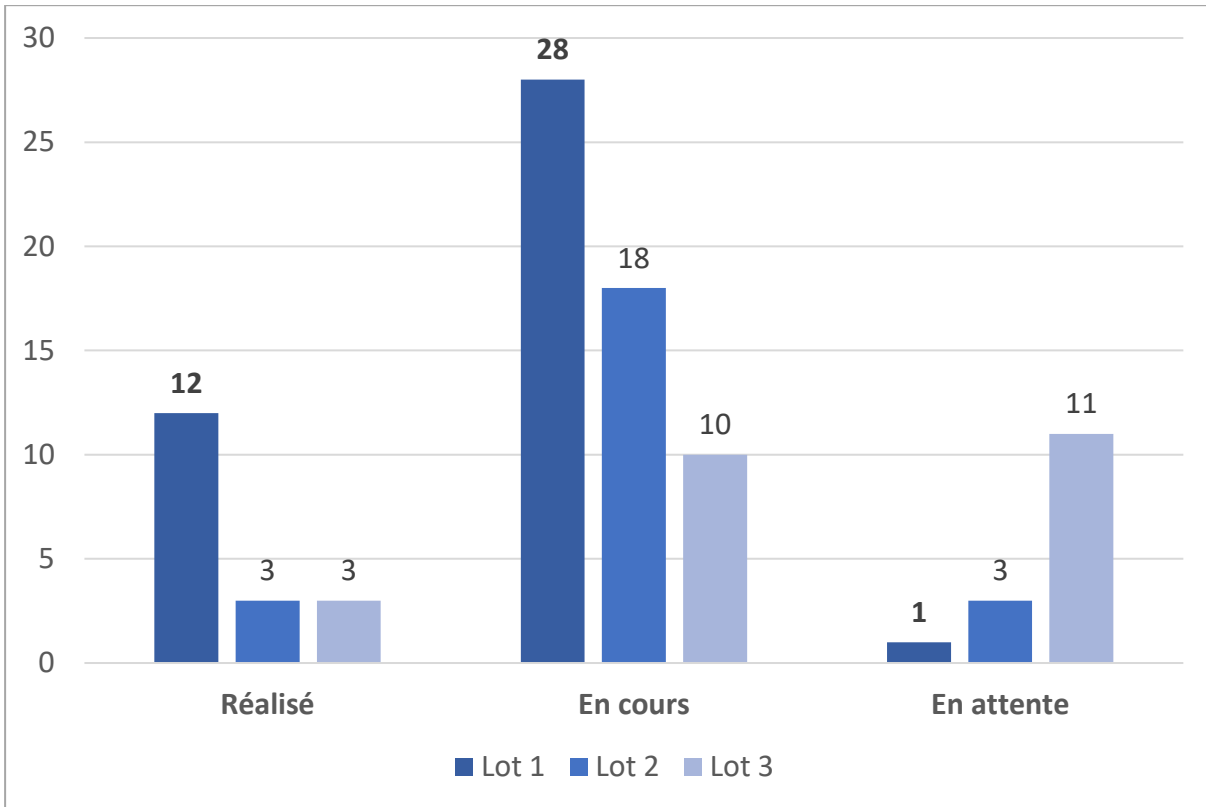
Par ailleurs, la liste des projets « en cours » ou « en attente » est disponible dans le rapport annuel 2022 (en annexes de ce document).

Tableau 1. Liste des fiches-projets « réalisées »

Lot	Numéro	Intitulé Fiche-Projet
-----	--------	-----------------------

1	3.2.4	Aménagement du centre de Weywertz
1	1.1.2	Création de réseaux pédestres et cyclables sur d'anciennes voies ferrées
1	1.1.7	Mise sur pied de sentiers de randonnées supra-communaux
1	2.1.6	Rédaction d'une brochure : « Architecture et ruralité : habitat neuf et habitat traditionnel à rénover »
1	2.1.7	Mise au point d'une charte paysagère
1	2.2.3	Activation d'un groupe de village dans chaque village
1	3.2.1	Vademecum pour les candidats bâtisseurs et pour les lotissements
1	2.2.3	Organisation de journées portes ouvertes
1	3.3.10	Rénovation de la maison de Kùchelscheid-Leykaul et de son environnement proche
1	3.5.1	Aménagement d'une « Wohnstrasse » à Berg (Winkelsgasse)
1	3.5.3	Aménagements des entrées de village
1	1.1.6	Aménagement de l'ancienne gare de Leykaul
2	1.3.1	Réduction de la consommation d'énergie dans le secteur public
2	1.3.2	Réduction de la consommation d'énergie au niveau des ménages
2	3.3.11	Rénovation de la maison de village de Berg
3	3.2.2	Augmentation de la prime à la rénovation de bâtiments anciens
3	3.3.1	Mise en place de logements pour jeunes ménages
3	3.3.2	Création de logements intergénérationnels/adaptés PMR

Figure 5. Statut des fiches-projets



Lot 1	Lot 2	Lot 3
41	24	24

Voici ci-dessous un exemple schématique de la mise en œuvre de l'ODR de 2011-2021 avec le projet « d'Aménagement du centre du village de Weywertz ».

Nous retrouvons ainsi en amont une fiche-projet (F3.2.4) et une esquisse d'aménagement. Puis la réalisation de l'aménagement (en 2020) pour un budget d'environ 2.000.000 € TVAC.

Figure 6. Illustration de la mise en œuvre de l'ODR

Intitulé du projet : Aménagement du centre du village de Weywertz

Lot : Lot 3

Fiche-projet : n°3.2.4

Description du projet :
Le centre du village de Weywertz, situé à proximité de l'église est marqué par la présence d'un tissu vicinéraire classé. Le projet proposé souhaite créer, grâce à un réaménagement complet de l'espace, un véritable centre de village agréable à vivre pendant toute l'année.
Le projet propose la création de plusieurs espaces aux fonctions bien distinctes, mais complémentaires, qui formeront un espace public cohérent de qualité et respectueux des critères de développement durable (réduction de l'empreinte carbone, ventilation, optimisation de l'espace dédié à la voiture, etc.). L'élément important du projet est la création d'une place de village située entre l'église, le revêtement au nord et le tilleul, ce qui nécessite la suppression d'un tronçon de rue. L'autre élément important est le traitement des surfaces de parking existantes de telle manière à ce qu'elles soient du « paysage rural » pendant l'année alors qu'elles ne sont occupées que de manière occasionnelle (clients d'un commerce, meetings, etc.). Le projet proposé répond donc l'objectif n°3 de la vision tout en permettant à cet endroit la tenue de la fête annuelle du village.
Ce projet fait partie intégrante d'une réflexion globale sur l'ensemble de la route principale qui traverse le village de part et d'autre (fiches-projets 3.3.4 A et B, en priorités 2 et 3).

Ordonne de la demande :
- Réunion d'info-consultation
- voisins de villages
- membres de la CLDR

Justification du projet :
Le village de Weywertz a perdu beaucoup de son caractère rural lors de l'étalement de la rue principale du village, ornée surtout de la présence d'une carabinière, qui n'est plus en activité à l'heure actuelle. De même, le signe distinctif du village, à savoir le tilleul est entouré d'une végétation non d'habitat, qui n'est plus en état de conservation.
Dès lors de la réunion d'info-consultation de 2007, les participants ont mis l'accent sur le manque de qualité dans l'espace-vert du village depuis la route régionale au sud jusqu'à la sortie du village direction Esbombr au nord. Ce manque de qualité est essentiellement dû à l'insécurité ressentie par les habitants vu la vitesse de circulation.
Afin d'affiner les attentes des habitants, une réunion avec les membres de la CLDR habitant le village a été organisée. Lors de cette réunion, l'auteur de programme et l'architecte paysagiste ont réalisé une analyse de la situation existante en mettant en évidence différents problèmes (voir pot en amont) : les excès de vitesse confirmés par des mesures réelles par la CLDR à la demande de la commune, constatées par des mesures réelles de la police locale, ainsi que le gabarit de la route qui reste identique sur plusieurs km, alors que la densité n'est pas la même tout au long de cette route principale.
En fonction des discussions, il est apparu clairement que le centre de village méritait une attention particulière, vu qu'il y trouve l'église, l'école et des commerces, de même qu'un des rares arbres classés de la Communauté germanophone. De plus, ce lieu est considéré par la majorité des habitants comme le centre de ce village extrêmement étendu.



Source : PCDR 2010 et Bureau Paysages-Winters

2. Situation géographique

2.1 ZONE AGRO-GÉOGRAPHIQUE DE L'ARDENNE

La commune de Bütgenbach s'inscrit dans la région agro-géographique de l'Ardenne. Le découpage se base essentiellement sur des critères d'occupation des sols (surtout forêt ou agriculture) et d'aménagement des terroirs (grands champs ouverts, prairies entourées de haies, caractéristiques d'habitat, etc.) qui reflètent les conditions biophysiques du milieu naturel et qui sont liés aux anciennes pratiques agricoles.

De manière générale, l'Ardenne est une région naturelle et culturelle qui s'étend sur les territoires belge, français, luxembourgeois et allemand. Elle est caractérisée par un faible habitat et une occupation du sol dominée par la forêt. Son territoire correspond à un haut plateau entaillé de vallées encaissées.

Le socle Ardennais est composé de schistes et de grès. Sur les pentes les plus fortes se sont développées spontanément des forêts de feuillus (chêne et hêtres) remplacées par des conifères, à production plus rapide, détruisant ainsi la végétation naturelle de cette région. Étant donné son relief, l'Ardenne est peu propice aux grandes cultures. On retrouve donc dans le paysage des petites exploitations agricoles principalement tournées vers l'élevage. Mais par son relief, cette région offre des possibilités touristiques non seulement en hiver pour les amateurs de neige mais aussi en été, pour ses vallées propices aux promenades et activités sportives.

Enfin, concernant le climat, les étés sont doux et humides, les hivers froids et longs. Le climat est majoritairement influencé par le relief de ce massif. Ainsi, les températures de l'Ardenne sont moins élevées que dans les régions environnantes à cause de l'altitude.

2.2 OCCUPATION ET UTILISATION DU SOL À BÜTGENBACH

La carte d'occupation du sol de la commune de Bütgenbach révèle une répartition typique des habitats et des couverts végétaux caractéristiques de la région wallonne, en particulier en ce qui concerne les zones herbacées et forestières.

L'une des observations majeures est l'abondance du couvert herbacé qui se maintient tout au long de l'année. Ce type de végétation, largement présent sur le territoire, semble prédominer dans les zones ouvertes et les espaces moins boisés. Les prairies et les zones herbacées sont cruciales pour l'agriculture locale, notamment pour le pâturage, tout en servant de refuge pour la faune locale.

En parallèle, les vastes étendues forestières se distinguent également, formant un élément important du paysage de Bütgenbach. Une grande partie de ces forêts est composée de résineux, ce qui indique une gestion forestière particulière, souvent orientée vers l'exploitation du bois. La présence d'une majorité de résineux de plus de 3 mètres d'altitude suggère une maturité certaine de ces massifs.

Le territoire de la commune présente une proportion notable d'espaces « urbanisés » pour une commune rurale, représentant 21,6 % de sa superficie. Cette particularité s'explique par l'inclusion de l'ensemble du camp militaire d'Elsenborn. Environ deux tiers de la commune sont occupés par des prairies (2.867

ha) ou des forêts (2.867 ha). Plus de 700 ha de terrains de nature inconnue, dont une centaine semble être dédiée aux infrastructures de transport, sont dispersés à travers le camp militaire d'Elsenborn.

En ce qui concerne la carte d'utilisation des sols, on distingue à première vue trois éléments couvrant le territoire de la commune de Bütgenbach. La première catégorie correspond aux zones de production primaire agricole, où l'activité agricole coexiste avec les zones résidentielles. En effet, on y trouve des fermes, ainsi que d'anciennes fermes rénovées pour accueillir principalement des habitations.

La commune de Bütgenbach est recouverte à 33 % par des forêts, qui occupent une grande partie de son territoire. Ces espaces boisés sont utilisés principalement pour la sylviculture, avec une gestion orientée vers une exploitation durable des ressources forestières. Les forêts de la commune sont situées principalement dans les zones nord et centre, qui s'étendent sur le plateau des Hautes-Fagnes, un espace naturel protégé et riche en biodiversité.

Le camp militaire d'Elsenborn, situé à Bütgenbach, est non seulement un site historique de l'armée belge, mais il se trouve également au cœur d'une zone de conservation de la nature. Ce dernier fait partie d'un territoire écologique d'une grande valeur. Depuis l'établissement de ce terrain d'exercice en 1893, le site n'a reçu aucun engrais et a été épargné par le phénomène d'enrésinement qui a affecté de manière significative les régions avoisinantes. Au fil des années, les deux mille hectares de la plaine de manœuvres sont restés majoritairement ouverts et ont fait l'objet d'une gestion extensible, ce qui a permis la préservation d'habitats et d'espèces rares d'une grande valeur écologique.

Figure 7. Répartition du territoire selon l'utilisation du sol

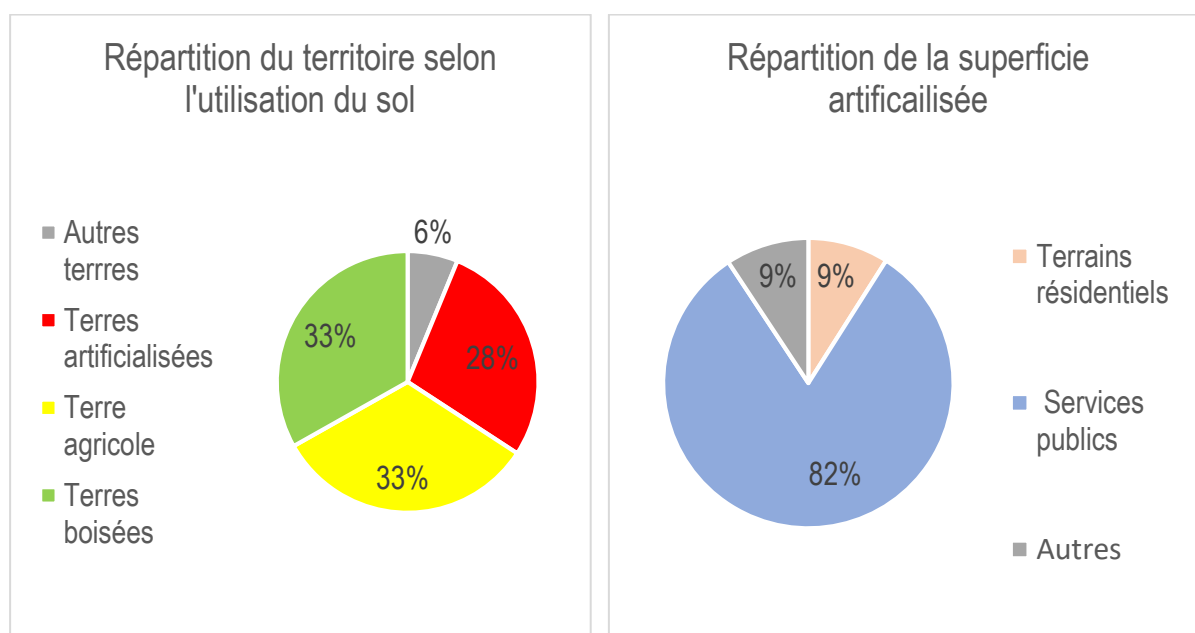
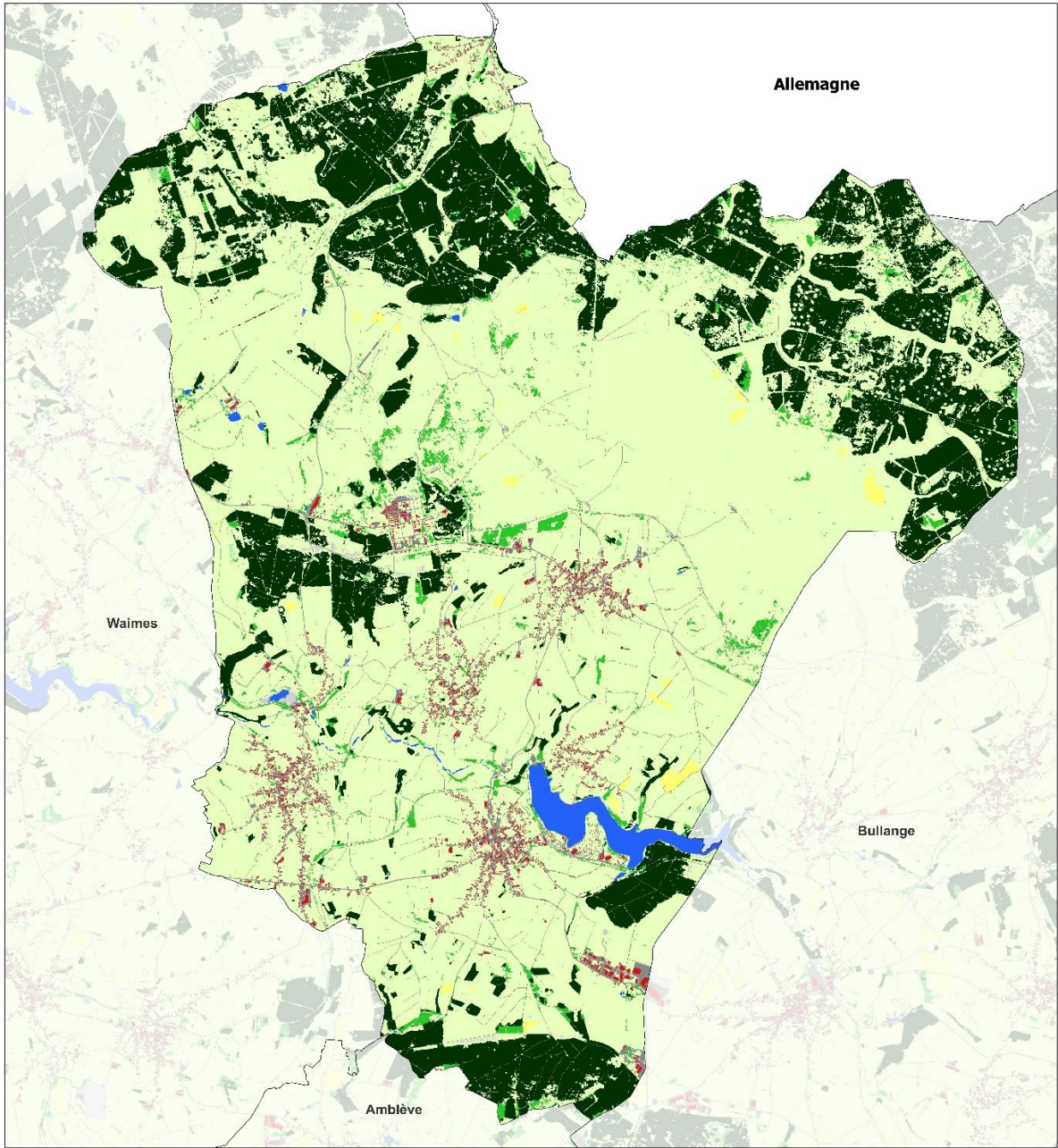


Tableau 2. Chiffres clés de l'occupation du sol

Répartition de l'occupation du sol	Proportion (%)
Revêtement artificiel du sol	3,92
Couvert herbacé	55,52
Couvert boisé	38,2
Eaux de surface	0,2
Autres	2,2
Total	100



Commune de Bütgenbach : occupation du sol

- | | | | |
|--------------------------------|--|------------------|--------------------------------|
| Occupation du sol | | | Limites administratives |
| Faux de surface | Corréctions artificielles hors sol | Feuilles (> 3 m) | Limite communale |
| Sols nus | Serres | Petites (< 3 m) | |
| Inondation artificielle au sol | Couvert herbacé en rotation de 1 ^{re} année | Rôchers (> 3 m) | |
| Rôchers fermiers | Couvert herbacé toute l'année | Résineux (< 3 m) | |

Indice : Date :
 Nature des modifications :
 Source : SPW-MUL, Vektus, BUISAP (2018),
 SPW-Ardenne/Geo 50 (2020)
 Fond de plan :
 Échelle : 1:10000
 Auteur : AUI et / BA (révisé par RD)
 20.02.2025



Figure 8. Occupation du sol

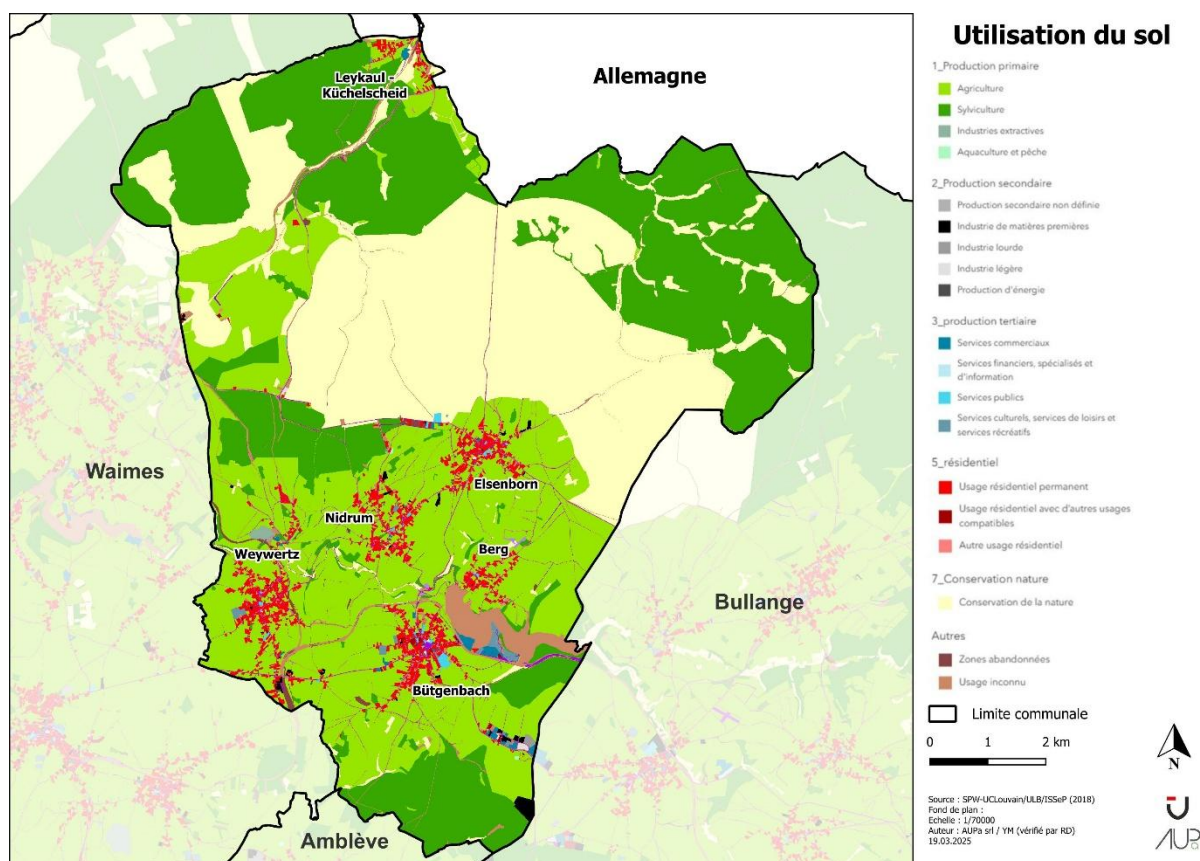


Figure 9 : Utilisation du sol

2.3 CONTEXTE HYDROLOGIQUE

Le cours de la Warche empruntait en des temps anciens le cours inférieur de la vallée de l'Eau rouge, ce qui explique notamment la large vallée disproportionnée de cette dernière au regard de son débit actuel.

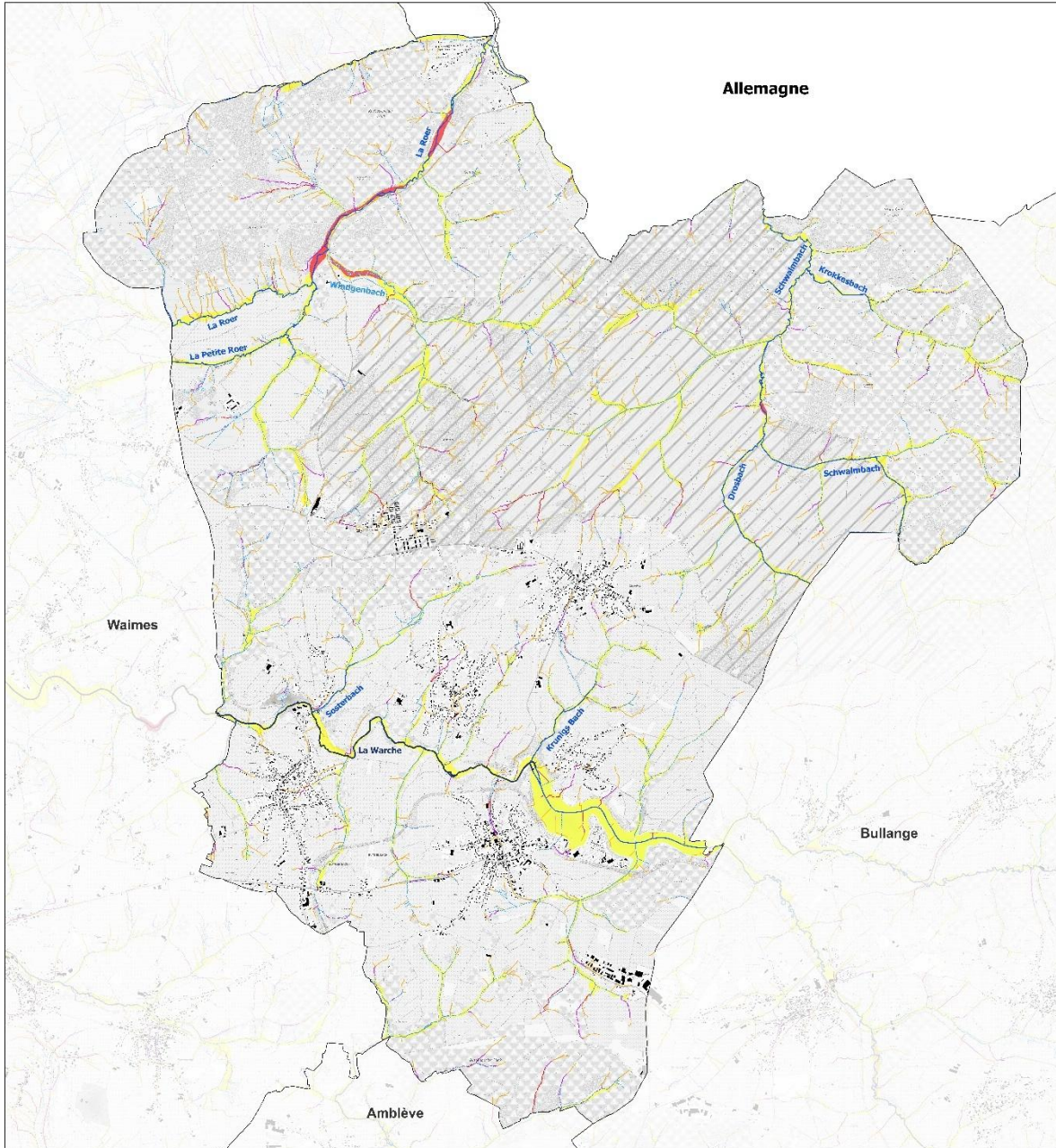
Le barrage Bütgenbach a été construit en 1932. Sa fonction principale est de réguler le cours de la Warche. La Warche était connue comme l'une des rivières les plus imprévisibles de Belgique. Afin de réguler la Warche, mais aussi pour que les industries de Malmedy (tanneries et papeteries) disposent toujours d'assez d'eau, on a entrepris la construction du barrage de Bütgenbach peu après celle du barrage de Robertville (1928).

Concernant les risques d'inondation sur le territoire communal de Bütgenbach, un faible aléa caractérise la quasi-totalité de la commune. Toutefois, certains tronçons de la Roer, situés dans la partie nord, présentent un risque élevé en raison du ruissellement ou des débordements. Cela correspond à l'affectation et l'occupation de cette partie de la commune. Cette zone est plutôt naturelle et non urbanisée.

Les axes de ruissellement représentent les trajectoires probables que suit l'eau de pluie lorsqu'elle s'écoule sur le sol sans être absorbée, notamment lors de fortes pluies. Ces axes dépendent du relief, de l'imperméabilisation des sols, et du couvert végétal. La carte du caractère inondable de la commune met en avant les axes de ruissellement (LIDAXES). Cette identification permet aux acteurs locaux de

prendre des mesures pour adapter les constructions existantes ou d'imposer des exigences pour les futures constructions situées à proximité d'un axe de ruissellement, même si celui-ci est localisé loin d'un cours d'eau.

Figure 10 : Caractère inondable



Commune de Bütgenbach : caractère inondable

Réseau hydrographique
 — Cours d'eau de 1ère catégorie
 — Cours d'eau de 2ème catégorie
 — Cours d'eau de 3ème catégorie
 — Cours d'eau non classés ou dont la catégorie n'est pas définie

Aiées d'inondation (Par débordement ou ruissellement)
 — Faible
 — Moyen
 — Elevé

Axes de ruissellement (LIDAXES) Surface collectée en amont
 — 3-10 ha
 — 10-20 ha
 — 20-50 ha
 — 50-100 ha
 — > 100 ha

Bâti
 ■ Bâti existant
 — Limites administratives
 — Limite communale

Ordre : Date :
 Nature des modifications :
 Source : SPW Arrière (2022, 2024);
 IGN - Information Géographique
 Fond de plan : IGN
 Échelle : 1:10000
 Auteur : AUPA srl / BA (validité car RD);
 18.03.2025



2.4 CONCLUSION PARTIELLE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une faible imperméabilisation du sol 3,9%• Des aléas d'inondations faibles pour les zones urbanisés• Un relief marquant permet d'identifier les villages• La majorité du territoire du camp militaire est une zone de conservation de la nature	<ul style="list-style-type: none">• Des axes de ruissellement attenantes au tissu urbanisé• Une grande partie du territoire couverte par le camp militaire

3. Situation réglementaire

3.1 PLAN DE SECTEUR

Tout d'abord, il est important de noter que la part de la superficie du territoire de Bütgenbach affectée aux zones urbanisables est d'environ 38.7 %.

Le Plan de Secteur est disponible en annexe (voir atlas cartographique) tandis que l'ensemble des caractéristiques des affectations et ZACC est compilée dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 3. Superficie du territoire affectée aux zones urbanisables

Zone d'affectation	Superficie (ha)	Proportion (%)
Zone de services publics	2788,4	28.6
Zone d'habitat à caractère rural	844,24	6,1
ZACC	65,02	0,7
Zone de Loisir	21,77	0,2
Zone d'activité économique mixte	52,39	0,5
Total	3771.82	38.7

Tableau 4. Caractéristique des ZACC

ID	Localisation ZACC	Superficie (ha)	Proportion (%)
1	Weywertz « Sankersborn »	9,55	15
2	Bütgenbach « Grosses Feld »	18,06	28
3	Bütgenbach « Auf der Rôtsch »	3,61	6
4	Bütgenbach « Hinter dem Lehen »	6,58	10
5	Bütgenbach « Hinter dem Winkel »	5,6	9
6	Bütgenbach « Burgfelder »	7,5	12
7	Berg	13,27	21
Total		64,17 ha	100%

3.1.1 ZONES DESTINÉES À L'URBANISATION

3.1.1.1 ZONE D'HABITAT À CARACTÈRE RURAL D.II.25

La commune de Bütgenbach compte neuf zones d'habitat à caractère rural, s'étendant sur une superficie de 591 ha, soit 6 % du territoire communal. Ces zones comprennent les villages et hameaux, ainsi que deux zones d'habitat de taille plus petite, situées le long de la RN647 et entre la RN669 et l'entrée du camp d'Elsenborn.

3.1.1.2 ZONE DE SERVICES PUBLICS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES D.II.26

28.6 % du territoire communal de Bütgenbach est classé dans cette zone. La plus grande entité est celle qui englobe le territoire du camp militaire d'Elsenborn, couvrant une superficie de 2 758 ha. Les autres zones de services publics et d'équipements communautaires se trouvent à l'est du village de Bütgenbach, où l'on y retrouve notamment le complexe sportif et touristique de Worriken.

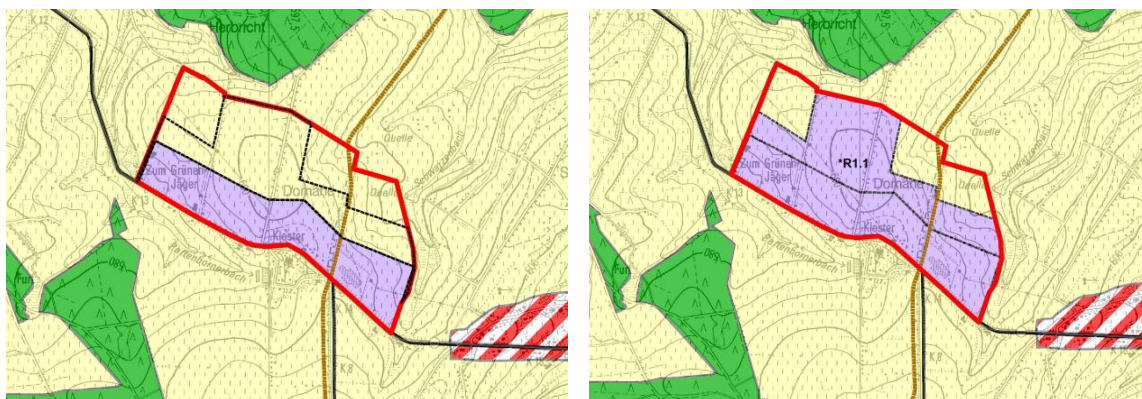
3.1.1.3 ZONES D'ACTIVITÉS COMMUNALES CONCERTÉS ZACC D.II.42:

La commune de Bütgenbach compte sept ZACC, toutes localisées dans la partie sud. La première se trouve au sud-ouest, à proximité du village de Weywertz. Cinq autres sont situées autour du village de Bütgenbach, et la dernière est adjacente au village de Berg, plus précisément dans sa partie sud. Ces sept ZACC couvrent une superficie d'environ 65 ha, soit près de 0,7 % du territoire communal. En comparaison, uniquement 6,1 % du territoire communal est affecté au logement (zone d'habitat à caractère rural).

3.1.1.4 ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE MIXTE D.II.29

Lors de la révision du plan de secteur, la commune de Bütgenbach a élargi la surface de sa zone d'activité économique mixte Zur Domäne, en collaboration avec la commune de Bullange. Cette extension vise à accueillir de nouvelles entreprises, à renforcer le parc d'activités existant et à favoriser la mutualisation des équipements et infrastructures. La superficie actuelle de cette zone est de 52 ha.

Figure 11. La zone économique mixte avant et après révision du plan de secteur



3.1.1.5 ZONE DE LOISIRS D.II.27 :

Le plan de secteur délimite quatre zones de loisirs au sein de la commune. Deux d'entre elles se trouvent près du lac de Bütgenbach, sur la rive sud. Une autre est située au nord d'Elsenborn, et la dernière à Küchelscheid.

3.1.2 ZONES NON DESTINÉES À L'URBANISATION

3.1.2.1 ZONE AGRICOLE D.II.36

Cette zone couvre près de 3 000 ha du territoire communal, principalement dans la partie sud, et enveloppe l'ensemble des villages et hameaux de la commune.

3.1.2.2 ZONE NATURELLE D.II.39

Ce type de zone est largement présent à Bütgenbach, avec une superficie de 579 ha. Elle a été spécifiquement désignée pour préserver un grand nombre de fonds de vallées humides, tant le long de la Warche et de ses affluents que de la Rur et de ses affluents. De plus, plusieurs landes et tourbières ont également été délimitées dans cette zone.

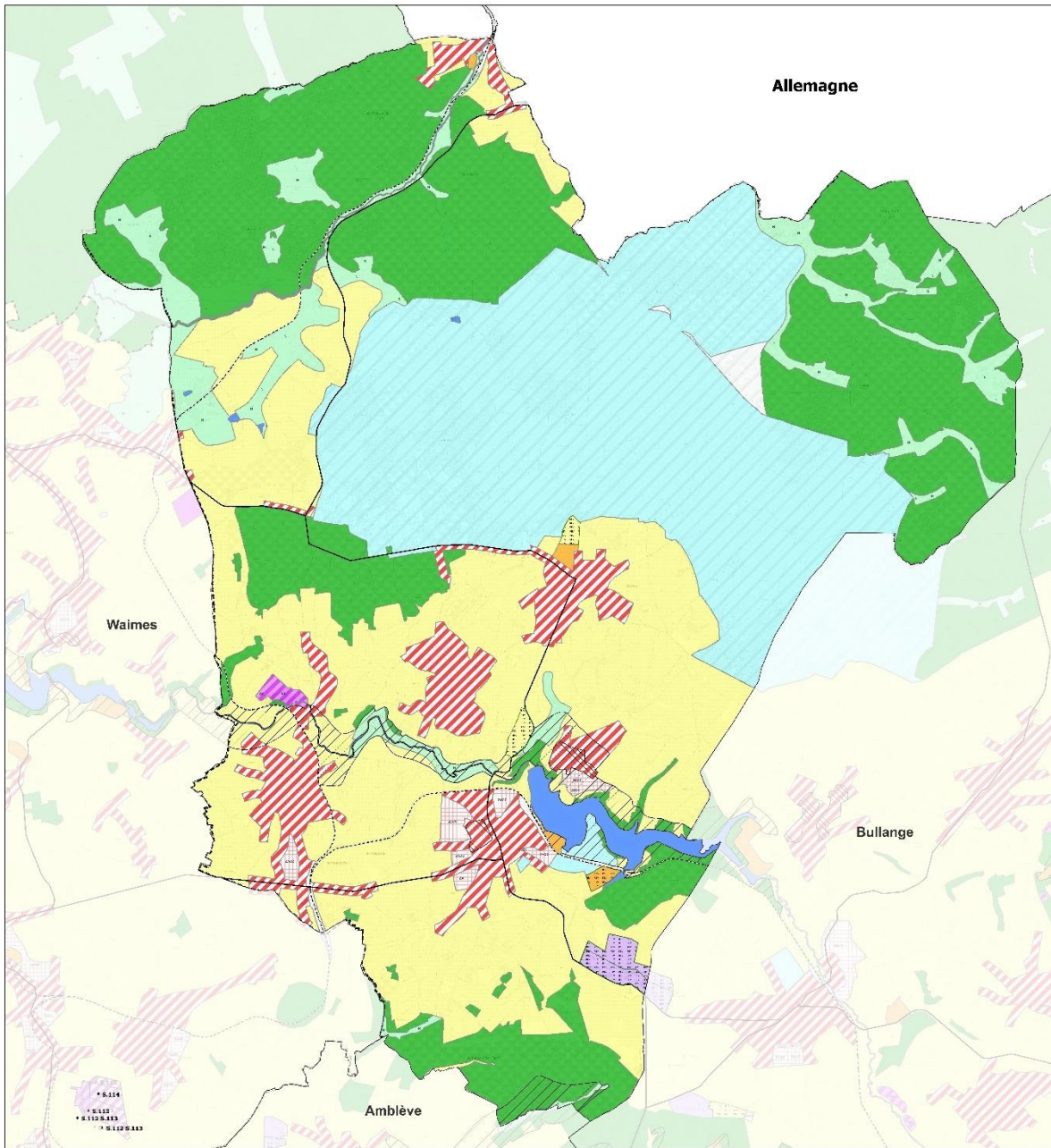
3.1.2.3 ZONE FORESTIÈRE D.II.37 :

On retrouve la définition suivante dans le CoDT : « La zone forestière est destinée à la sylviculture et à la conservation de l'équilibre écologique. Elle contribue au maintien ou à la formation du paysage. La culture de sapins de Noël y est admise aux conditions fixées par le Gouvernement. »

3.1.2.4 ZONE DE DÉPENDANCE D'EXTRACTION D.II.33

La commune possède une zone d'extraction de 14 ha au nord du village de Weywertz, sur la rive droite de la Warche.

Figure 12. Plan de secteur



Commune de Bütgenbach : plan de secteur

<p>Plan de secteur</p> <ul style="list-style-type: none"> Secteurs d'aménagement (1978) Présentations des établissements Périmètres de répartition par service des services Réseau de liaison existante Ligne ferroviaire existante Patrimoine paysager Intérêt culturel, historique ou archéologique 		<p>Limites administratives</p> <ul style="list-style-type: none"> Limite communale 	
<ul style="list-style-type: none"> Habitat à caractère rural Services publics et équipements communautaires Loisirs Activité économique mixte Activité économique industrielle Dépense d'extraction Extraction à destination agricole 	<ul style="list-style-type: none"> Extraction à destination agricole Aménagement communautaire agricole Agriculture Forêt Eau Non-artificielle ("zone blanche") 	<p>Indice : Date : Nature des modifications :</p> <p>Source : SPW - LUN (2025) Fond de plan : IGN Echelle : 1:10000 Auteur : AUP de / SA (validé par RD); 20.02.2025</p>	

3.2 OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Afin de compléter l'analyse de l'état de droit, les outils d'aménagement du territoire et d'urbanisme qui couvrent le territoire communal sont répertoriés et présentés sous forme de carte :

3.2.1 PÉRIMÈTRE DE RÉVISION DE PLAN DE SECTEUR

Depuis leur adoption, les plans de secteur ont subi quelques 220 révisions ponctuelles, visant essentiellement l'inscription de zones d'activités économiques, de zones d'extraction et d'infrastructures de transport.

Eu égard à l'article D.II.20 du Code, « le plan de secteur [en l'occurrence, les révisions] s'inspire[nt] du Schéma de développement du territoire ». La révision du plan de secteur peut cependant s'en écarter moyennant en particulier une motivation qui démontre qu'elle ne compromet pas les objectifs de développement territorial et d'aménagement du territoire du Schéma.

Pour la commune de Bütgenbach, les périmètres de révision du Plan de secteur sont les suivants :

- PCAR Extension de la zone d'activités économiques mixtes "Domäne" et zones de compensation.
- Extension du Centre récréatif et touristique Worriken

3.2.2 GUIDE COMMUNAL D'URBANISME (GCU)

La commune de Bütgenbach ne dispose pas de guide communal d'urbanisme (GCU), couvrant l'ensemble de son territoire. Néanmoins, une grande partie de la commune est couverte par un ancien règlement communal de bâtisse, devenu guide communal d'urbanisme : Règlement concernant la prévention des incendies dans les dancings et autres locaux où l'on danse (1976)

3.2.3 DES ANCIENS INSTRUMENTS DEVENUS SOL

Avec l'entrée en vigueur du Code du Développement Territorial (CoDT) le 1er juin 2017, plusieurs anciens instruments issus du CWATUP ont été requalifiés dans le nouveau cadre juridique. Ainsi, les Plans Communaux d'Aménagement (PCA) en vigueur à cette date sont devenus de plein droit des Schémas d'Orientation Locaux (SOL). De même, les schémas directeurs adoptés sous le CWATUP sont également assimilés à des SOL, dans la mesure où leur contenu est compatible avec les objectifs du CoDT, notamment en matière d'orientation des projets à l'échelle locale

À l'échelle communale de Bütgenbach, le PCAR (Plan Communal d'Aménagement Révisionnel) relatif à l'extension de la zone d'activités économiques mixtes "Domäne" ainsi que ses zones de compensation est devenu un Schéma d'Orientation Local (SOL). À cela s'ajoute également le Schéma Directeur "Auf den Burgfeldern", qui est lui aussi repris comme SOL dans le cadre du CoDT.

3.2.4 UN SAR DE DROIT AVEC ARRÊTÉ DÉFINITIF

Le régime des "sites à réaménager" vise le réaménagement de biens ou ensemble de biens immobiliers qui ont été ou sont destinés à accueillir des activités, autres que le logement, et dont l'état actuel est contraire au bon aménagement des lieux ou qui constituent une déstructuration du tissu urbanisé.

Le régime SAR a pour objet la réalisation d'actes et de travaux de réaménagement comprenant l'assainissement, la réhabilitation, la rénovation, la construction ou la reconstruction. La notion de site à réaménager a remplacé l'ancienne notion de site d'activité économique désaffecté (SAED).

La commune dispose d'un seul site à réaménager de droit, il s'agit du site Niwaco au sud de Weywertz. Ce site actuellement abrite le service travaux de la commune.

3.2.5 PERMIS D'URBANISATION/ LOTISSEMENT

La carte présente la répartition des permis de lotir, établis avant et après 1962. Depuis le 1er septembre 2010, ces permis de lotir ont été remplacés par les permis d'urbanisation. Ils sont localisés dans les différents villages de la commune pour indiquer des terrains résidentiels planifiés.

3.2.6 LE PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ TRANSFRONTALIÈRE DE L'Eifel

Le Plan Communal de Mobilité, le PCM, est un document d'orientation de l'organisation et de la gestion des déplacements, du stationnement et de l'accessibilité aux lieux de vie et d'activité à l'échelle de la commune, ou dans le cas présent de plusieurs communes, et constitue un cadre et une dynamique d'information, de sensibilisation, de concertation et de coordination des acteurs locaux.

Il propose une vision globale et approfondie de la mobilité sur l'ensemble du territoire et définit des actions au niveau stratégique. Les Communes concernées sont : Büllingen, Bütgenbach, St. Vith, Amel et Burg-Reuland

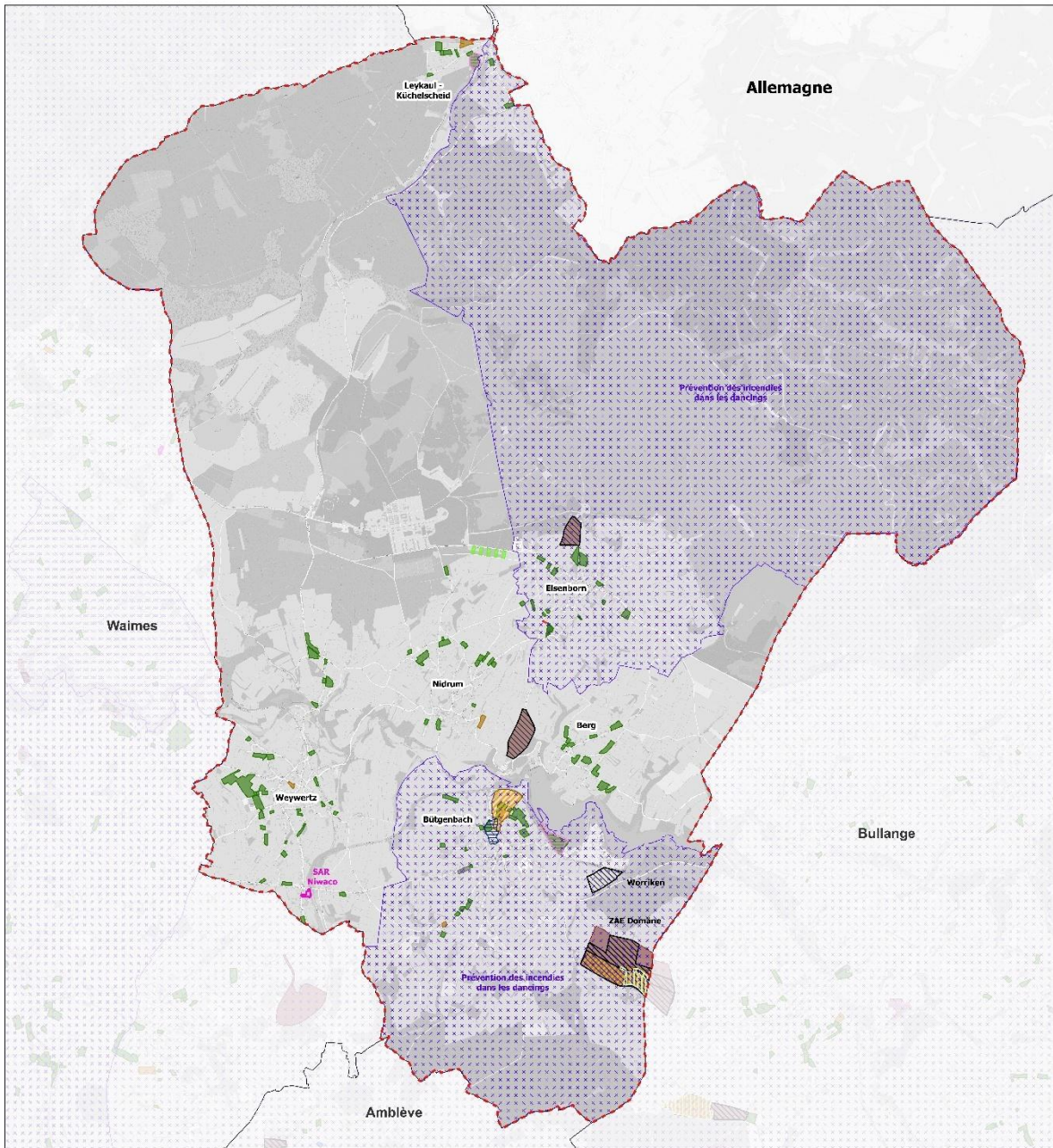
Ce plan transfrontalier dont le rapport final date de 2004 avait comme objectif :

- Analyser les flux de déplacements transfrontaliers dans cette région frontalière de l'Eifel,
- Identifier les besoins et proposer des recommandations pour améliorer la mobilité durable,
- Favoriser les connexions entre communes transfrontalières (bus, covoiturage, vélo, transports collectifs).

Bien que la commune de Bütgenbach ait bénéficié en 2004 d'un Plan Communal de Mobilité Transfrontalier dans le cadre du projet de l'Eifel, ce document est aujourd'hui devenu obsolète.

Dès lors, il apparaît nécessaire que la commune de Bütgenbach entame le développement de son propre Plan Communal de Mobilité (PCM), adapté à son territoire, à ses besoins spécifiques et à ses ambitions en matière de mobilité durable. Ce nouvel outil permettrait de disposer d'une vision stratégique actualisée et opérationnelle, en cohérence avec les cadres régionaux et transfrontaliers actuels.

Figure 13. Outils d'aménagement du territoire



Commune de Bütgenbach : outils d'aménagement du territoire

- | | | | |
|---------------|---|---|--|
| Outils | <ul style="list-style-type: none"> Permis de loti (après 1962) Permis de loti "génération-partielle" Permis d'urbanisation Permis ayant valeur de RUP Permis de statut individuel Périmètre de reconnaissance économique Périmètre de révision du plan de secteur Ancien arrêté "PLA, PLUD ou PLAS" Ancien arrêté SUI Ancien arrêté SCD SAI de droit avec arrêté définitif Permis de lotir (avant 1962) | <ul style="list-style-type: none"> Périmètre de Rev. Urbanisation Urbaine Arrêté Réglementaire Communal de Sécurité Inventaire des campings : camping touristique Inventaire des campings : caravanage Plan Communal de Sécurité et Transfrontalier de TFE et GRU (pour CR6 et accès aux PMR) appliqués à la commune | Limites administratives
<ul style="list-style-type: none"> Limite communale |
|---------------|---|---|--|

Indice : Date :
 Nature des modifications :

Source : SPW / LUT (2022, 2019, 2025), S'W M,
 IGN, CCI (2024)
 Fond de plan : OpenStreetMap
 Bùte n° : LU0000
 Auteur : ALPA et / ou (vérifié par RD)
 04/03/2025

0 1 2 km

3.3 POTENTIEL FONCIER

Le taux d'offre foncière potentielle pour l'habitat pour le territoire de Bütgenbach est de **45 %**. Il s'agit du rapport entre la superficie des terrains théoriquement (encore) disponibles pour l'urbanisation et l'ensemble des terrains affectés à l'habitat au plan de secteur.

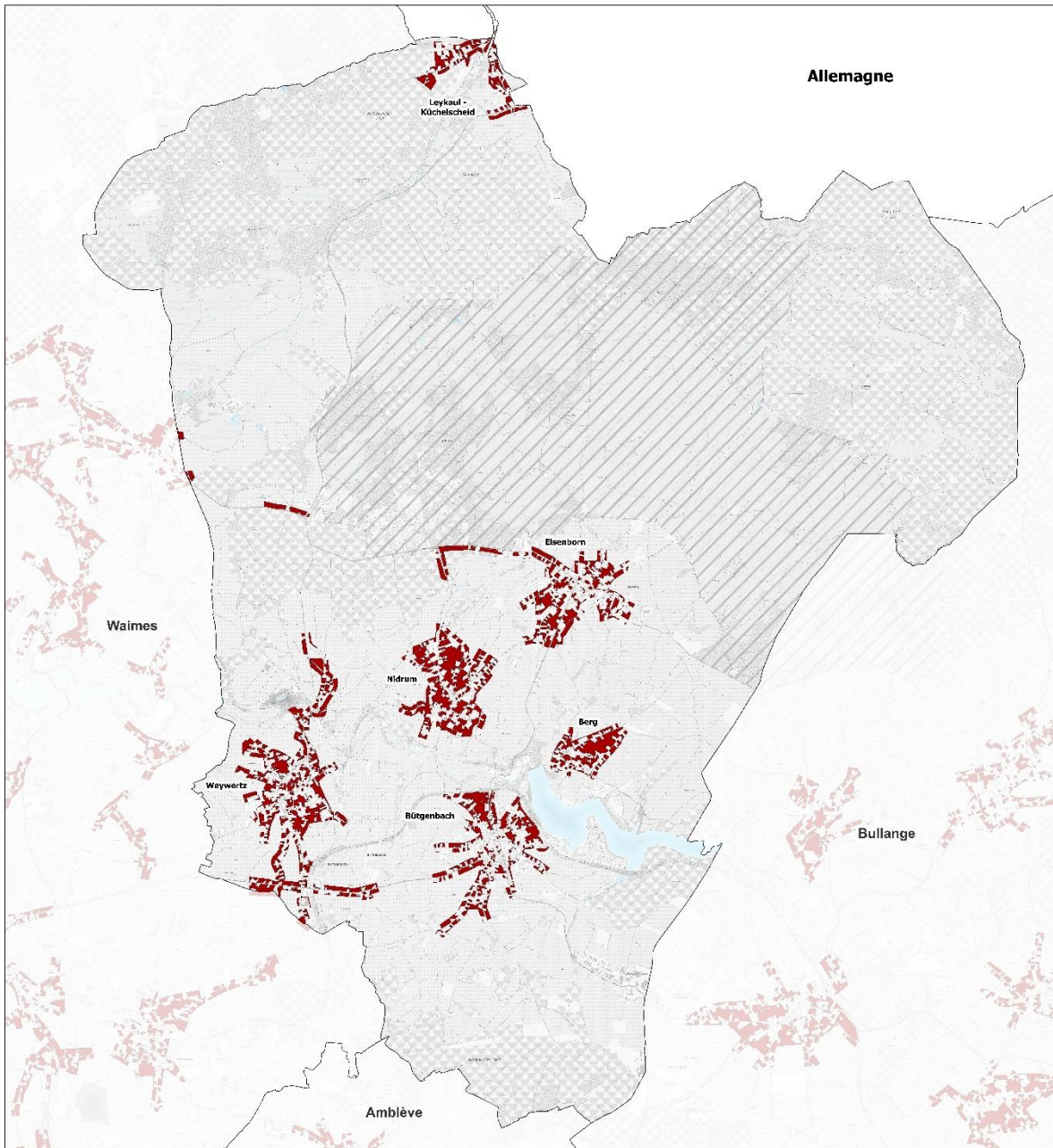
Globalement, ces terrains sont situés dans les premières couronnes des villages et hameaux et quelques-uns le long de la N647.

Village/hameau	Surface de terrain non urbanisés (ha)	Zone d'habitat à caractère rural (ha)	Pourcentage (%)
Bütgenbach	44.11	116,54	37,84
Weywertz	78.57	164,48	47,76
Nidrum	53.53	105,43	50,77
Berg	20.77	40,81	50,89
Elsenborn	46.76	109,41	42,73
Leykaul - Kùchelscheid	20.36	40,17	50,68

Le tableau de la disponibilité foncière nous fournit une vision détaillée des terrains non urbanisés par localité dans la commune. En termes de surface brute, le village de Weywertz dispose de la plus grande superficie non urbanisée. Cependant, en termes de ratio, ce sont les villages de Nidrum, Elsenborn, Leykaul et Kùchelscheid qui présentent les plus grandes surfaces urbanisables, compte tenu de la zone d'habitat à caractère rural spécifique à chaque village. Enfin, le village de Bütgenbach affiche le ratio le plus bas de terrains non urbanisés, avec seulement 37.84%.

Cette donnée est à prendre avec précaution car la cartographie comprend des données « brutes » et reprend ainsi des parties de terrains difformes et autres qui ne sont pas forcément urbanisable dans les faits. Elle donne cependant une bonne indication de la réserve foncière communale encore urbanisable.

Figure 14. Terrains non urbanisés pour l'habitat au Plan de secteur




Commune de Bütgenbach : Terrains non urbanisés pour l'habitat au plan de secteur

Terrains
■ terrain non urbanisé

Limites administratives
 limite communale

Indice : Date :
 Nature des modifications :

Source : SPW - Infrastructures (2022), SAND, IUTB
 10/2023
 Fond de plan : IGN
 Échelle : 1:10 000
 Auteur : ALPA (et / ou) (vérifié par RD)
 25/02/2025



0 1 2 km

3.4 CONTRAT RIVIÈRE AMBLÈVE

Le Contrat rivière de l'Amblève concerne la totalité du bassin versant de l'Amblève, y compris ses affluents que sont la Lienne, la Salm et la Warche. Ce territoire géographique inclut, totalement ou partiellement, le territoire de 16 communes réparties sur les provinces de Luxembourg et de Liège. Sur les 16 communes appartenant au bassin versant, 14 participent activement au Contrat rivière.

Le Contrat de rivière du bassin de l'Amblève réunit tous les partenaires concernés par la gestion du cours d'eau afin de mettre en œuvre un programme d'action de préservation et de restauration des milieux liés à l'eau.

3.5 CAPTAGE EN EAUX SOUTERRAINES

Les zones de captage sont classées en deux types principaux, chacune ayant des objectifs de gestion et des réglementations spécifiques :

- Les zones arrêtées : Ce sont des zones où les puits de captage ont été établis et dont l'exploitation est soumise à des conditions strictes. En général, une "zone arrêtée" fait référence à une zone où des restrictions spécifiques ont été mises en place pour protéger la qualité de l'eau. Ces zones sont souvent entourées de réglementations plus sévères concernant les activités humaines, comme l'agriculture, la construction, ou la gestion des déchets, pour prévenir toute pollution.
- Les zones forfaitaires : Contrairement aux zones arrêtées, les zones forfaitaires sont des zones où la gestion des captages est plus flexible, mais toujours encadrée. Cela signifie que certaines ressources peuvent être exploitées, mais que des normes précises sont définies concernant le volume d'eau extrait, la durée d'exploitation et les méthodes utilisées. Les zones forfaitaires ont souvent pour objectif de maximiser l'utilisation durable de l'eau souterraine tout en équilibrant les besoins économiques et environnementaux.

Dans le cas du village d'Elsenborn, une partie de ce tissu urbanisé tombe visiblement dans une zone de prévention rapprochée ainsi qu'une zone éloignée. Cela impose des contraintes importantes, car la priorité est la protection de la qualité de l'eau potable. Plus concrètement, au sein des zones de prévention, certaines installations sont obligatoires pour limiter les infiltrations directes (ex : étanchéification des fossés et des voiries). D'autres installations et activités à risque sont interdites, telles que les centres d'enfouissement, les terrains de camping ou l'implantation de nouveaux cimetières.

3.6 BANQUE DE DONNÉES DE L'ÉTAT DES SOLS

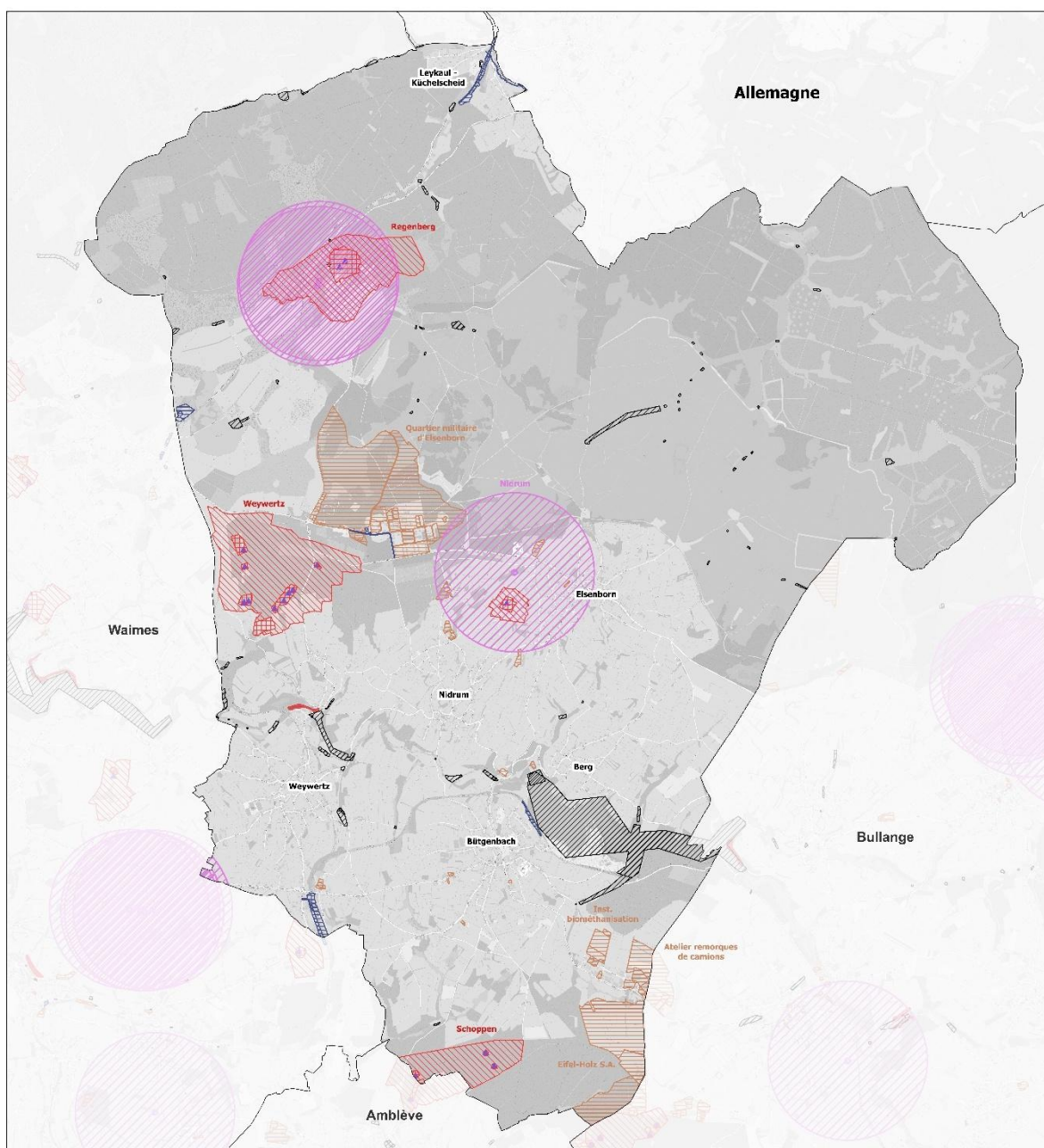
La carte des risques et contraintes de la commune de Bütgenbach montre les périmètres repris dans l'inventaire des terrains pollués et potentiellement pollués sur le territoire communal. On distingue deux statuts différents selon la BDES :

En premier lieu les parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir. Ces parcelles ont déjà fait, ou doivent encore faire l'objet de démarches de gestion du sol, et une attention particulière doit leur être portée.

En second lieu, nous avons les parcelles concernées par des informations de nature strictement indicative ne menant à aucune obligation. Les données afférentes à ces parcelles ne génèrent pas d'obligation d'investigation ou d'assainissement des sols. Autrement dit, pour ces parcelles, les citoyens ou les entreprises sont informés de la possibilité d'un risque de pollution du sol.

Au niveau de Bütgenbach, la majorité des terrains repris dans l'inventaire BDES font partie de la catégorie des parcelles pour lesquelles des démarches de gestion des sols ont été réalisées ou sont à prévoir. Ces terrains sont situés dans la partie sud-est de la commune. Concernant la seconde catégorie, on remarque que les sites des deux anciennes gares de Weywertz, dans le sud-ouest, et de Kalterherberg, au nord, y sont repris.

Figure 15. Risque et contraintes



Commune de Bütgenbach : risques et contraintes

- Captages en eaux souterraines**
- ▲ Captage pour lequel il existe une zone de prévention aménab.
 - ▲ Captage pour lequel il existe une zone de prévention non aménab.
 - Zone de prévention aménab rapprochée
 - Zone de prévention aménab éloignée
 - Zone de prévention non aménab rapprochée
 - Zone de prévention non aménab éloignée

- Contraintes liées au risque d'éboulements de parois rocheuses**
- Versant considéré à contraintes faibles
- Réseau hydrographique**
- Zone d'écoulement

- Banque de Données de l'État des Soils**
- Périsse nécessitant des démarches
 - Périsse de nature indicative
- Limites administratives**
- Limite communale

Indice : Date :

Nature des modifications :

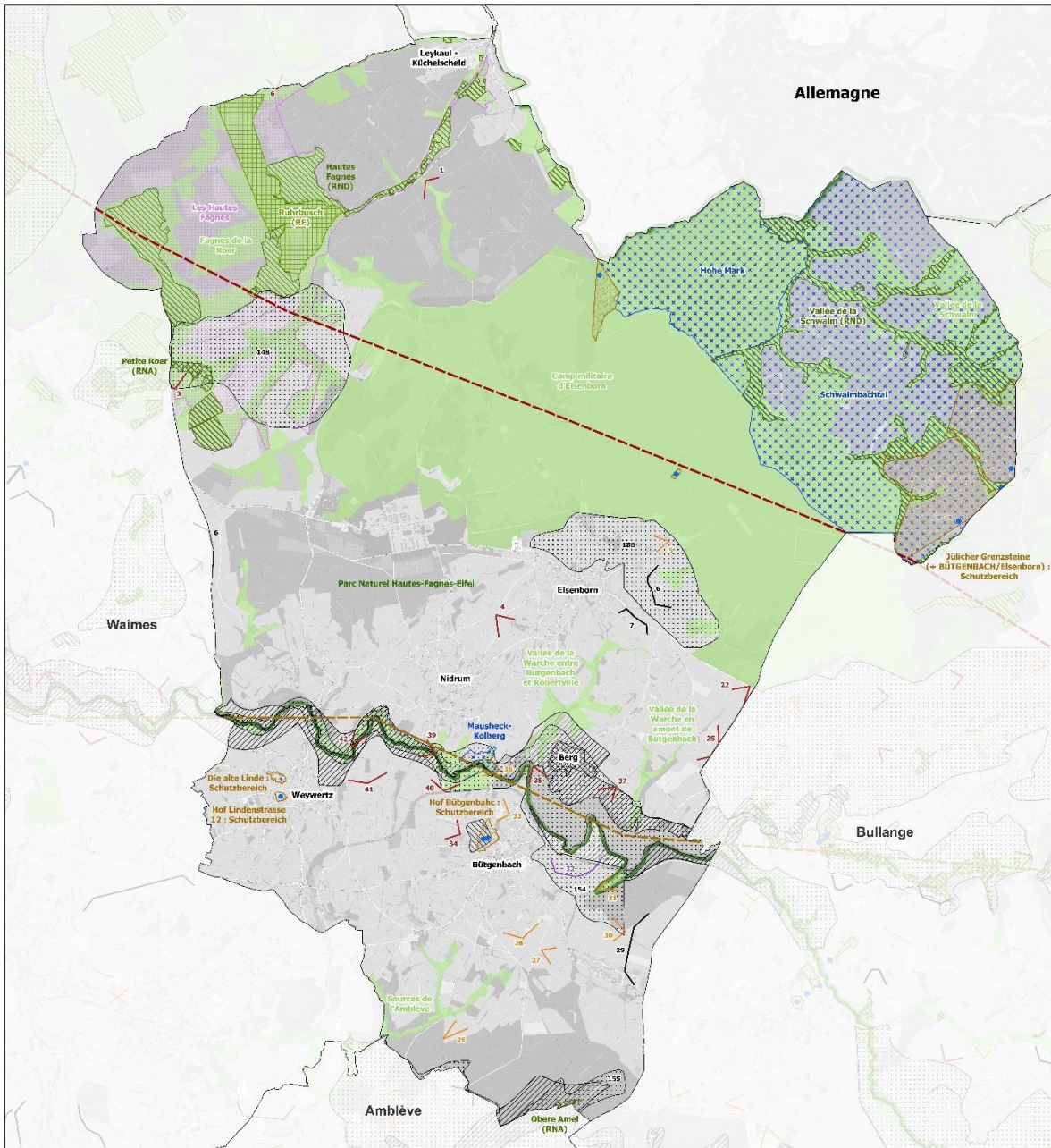
Source : SPW Ardenne (2016, 2014, 2025)
 Fond de plan : Copernicus
 Échelle : 1:10000
 Auteur : AUPA et / ou (validé par RD)
 07.03.2025



3.7 PATRIMOINE BÂTI ET NON BÂTI

La carte ci-après met en évidence plusieurs éléments en lien avec le patrimoine bâti et non bâti de la commune, à savoir les périmètres d'intérêt paysager, les zones Natura 2000 et les sites classés.

Figure 16. Patrimoine bâti et non bâti



Commune de Bütgenbach : patrimoine bâti et non bâti

Biens classés et zones de protection

- Monument classé
 - Site classé
 - Zone de protection
- Liaisons écologiques
- Dites ardenaises
 - Hauts vallées

LCN, convention RAMSAR et Natura 2000

- Réserve forestière
- Réserve naturelle scélée
- Réserve naturelle domaniale
- Parc nat. ...
- Périphérie de site RAMSAR
- Site Natura 2000

Inventaire ADESA

- Périphérie d'intérêt paysager
- Point de vue
- Point de vue remarquable
- ligne de vue
- ligne de vue remarquable

Intérêt reconnu au plan de secteur

- Périphérie d'intérêt paysager
 - Périphérie d'intérêt culturel, historique ou archéologique
- Limites administratives
- limite communale

Indice : Date :
 Nature des modifications :

Source : SPW / LUN (2024), SPW ARIE (2024), 2023, ACESA (2021)
 Fond de plan : OpenStreetMap
 Révisé le : 11/06/2024
 Auteur : ALPA et / ou (vérifié par RD) : 27/02/2025

0 1 2 km

3.7.1 RÉSEAU ÉCOLOGIQUE

Les périmètres d'intérêt paysager (PIP), ce sont des espaces au sein desquels les éléments du paysage se disposent harmonieusement. La définition est issue du CoDT Art. R.II.21-7 : « *Le périmètre d'intérêt paysager vise à la protection, à la gestion ou à l'aménagement du paysage.* »

Les actes et travaux soumis à permis peuvent y être autorisés pour autant qu'ils contribuent à la protection, à la gestion ou à l'aménagement du paysage bâti ou non bâti.

Le territoire de la commune comporte 3 zones d'intérêt paysager repris au plan de secteur :

- Au sud, un affluent du Möderscheiderbach et son environnement proche.
- Le centre de Worriken sur l'extrémité du lac de Bütgenbach.
- L'ensemble des rives nord du lac ainsi que la vallée de la Warche.

La commune possède également d'autres périmètres d'intérêt paysager, définis par l'asbl ADESA en 1996. Le travail de l'asbl comprend une analyse paysagère du plan de secteur Stavelot-Malmedy-Sankt Vith. Cette étude repose sur la délimitation des lignes de crêtes primaires et secondaires, à l'intérieur desquelles sont identifiées diverses zones et points de vue. La carte du patrimoine bâti et non bâti met en avant les périmètres définis par l'asbl ADESA, en complément de ceux figurant au plan de secteur, pour le territoire de la commune de Bütgenbach.

De nombreux sites Natura 2000 d'une surface totale de 9.103 ha couvrent le territoire communal. Natura 2000 est un réseau européen de zones naturelles protégées. L'objectif global de ce réseau est de maintenir la biodiversité des milieux en définissant un cadre commun pour la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages sur le territoire des États membres. En Wallonie plusieurs aménagements favorables à la biodiversité sur des sites Natura 2000 peuvent être subventionnés.

Les zones protégées Natura 2000 au sein de la commune sont répertoriés sur le tableau suivant :

Tableau 5. Liste des zones Natural 2000

Zone Natura 2000	Superficie totale (ha)	Superficie sur le territoire communal	Pourcentage
Fagnes de la Roer (BE33036)	1.296	793	61%
Camp militaire d'Elsenborn (BE33037)	2.572	2.299	89%
Vallée de la Schwalm (BE33038)	647	429	66%
Vallée de la Warche entre Bütgenbach et Robertville (BE33043)	237	152	64%
Source de l'Amblève (BE33044)	53	30	57%

Vallée de la Warche en amont de Bütgenbach (BE33046)	308	18	6%
--	-----	----	----

Quant aux sites et monuments classés à la commune de Bütgenbach, ils sont repris sur le tableau suivant :

Tableau 6. Liste des monuments et sites classés

Monuments et sites classés	Date de classement	Localisation
Mausheck-Kolberg	06.07.1998	Nidrum
Hof Lindenstrasse 12	27.08.1993	Rue Lindenstraße 12, Weywertz
Vallée de Schwalmbach	11.09.1989	Elsenborn
Tilleul de Weywertz	30.08.1984	Rue Lindenstraße, Weywertz
Hof Bütgenbach	04.11.1977	Zum Walkerstal 15
Hohe Mark	16.10.1975	Elsenborn
Bornes frontières de Julich	22.10.1973	Lagerstr, Elsenborn

3.7.2 SITE DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE (SGIB)

Un Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB) est un espace naturel identifié en Wallonie pour sa grande valeur écologique, en raison de la richesse ou de la rareté de sa faune, de sa flore ou de ses habitats. Ces sites ne sont pas nécessairement protégés par la loi, mais ils sont reconnus pour leur rôle essentiel dans la conservation de la biodiversité. Ils peuvent inclure des forêts, des prairies, des zones humides, des cours d'eau ou d'autres milieux naturels qui abritent des espèces sensibles, rares ou menacées. La commune de Bütgenbach, abrite plusieurs Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB), reconnus pour leur richesse écologique et leur biodiversité remarquable. Le tableau ci-dessous présente les sites de grand intérêt biologique accompagnés de leurs références.

Réf. SGIB	Nom du site	Territoire communal	Surface (ha)
2980	Bergervenn et vallée du Schwarzbach	Bütgenbach ; Waimes	143.33
1462	Camp d'Elsenborn	Bullingen ; Bütgenbach	2564.76
494	Fagne de la Roer, Herzogervenn et Nesselö	Bütgenbach ; Waimes	195.59
3360	Hundelbach	Bütgenbach	Inconnue
188	Kohlberg	Bütgenbach	5.88
189	Krumbachtal	Bütgenbach	5.74
375	Lac de Bütgenbach	Bullingen ; Bütgenbach	133.19
67	Littebruch	Bütgenbach	70
89	Rurbusch	Bütgenbach	108.3610
3023	Schwarzesvenn	Bütgenbach	36.21
796	Tourbière du Rurhof	Bütgenbach	125.39
78	Vallée de la Rur	Bütgenbach	Inconnue
79	Vallée de la Schwalm	Bullingen ; Bütgenbach	178.04
3565	Vallons du Herresbach et du Paffenborner Bach	Bütgenbach	Inconnue
3028	Vieilles hêtraies de Höfen	Bütgenbach	67.98
1744	Weddembach	Bütgenbach	14.18
3725	Zone humide du Wurzelborn	Amel ; Bütgenbach	Inconnue

Ci-dessous figurent les sites de grand intérêt biologique ayant les plus grandes superficies sur le territoire de la commune de Bütgenbach. ⁴

Camp d'Elsenborn (1462)

S'étendant sur environ 2 565 hectares, le Camp d'Elsenborn est un site exceptionnel préservant des paysages caractéristiques de la Haute Ardenne orientale du XIX^e siècle. On y trouve des habitats rares tels que les Nardaies montagnardes à fenouil des Alpes, des tourbières, des bas-marais acides, des prés de fauche et des aulnaies sur sphaignes. Cette diversité d'habitats soutient une flore et une faune d'une richesse remarquable.

Lac de Bütgenbach (375)

Le lac de Bütgenbach, l'un des plus vastes réservoirs de barrage de la province de Liège, se trouve en Haute Ardenne, sur le plateau d'Elsenborn. Créé au début des années 1930 sous l'influence des rivières Warche et Holzwarche, il s'étend sur une superficie de 120 hectares. Le plan d'eau mesure environ 3 kilomètres de long, atteint une largeur maximale de 550 mètres et affiche une profondeur moyenne supérieure à 10 mètres.

La rive ouest, qui borde la localité de Bütgenbach, est la plus aménagée. On y trouve un complexe sportif de Worriken. En dehors de cette zone urbanisée, les abords du lac conservent un caractère naturel et préservé. Souvent difficiles d'accès, ils sont composés de prairies bocagères, de prés humides, de plantations d'épicéas, de lisières forestières feuillues et de fourrés de saules. Le lac constitue un site ornithologique majeur, avec environ 130 espèces d'oiseaux observées en dix ans, dont des limicoles, divers canards, ainsi que des rapaces comme le milan royal et le balbuzard pêcheur. Il abrite également une entomofaune remarquable, notamment plusieurs espèces patrimoniales de papillons de jour dans les prairies humides en amont.

Fagne de la Roer, Herzogenvenn et Nesselö (494)

Cet ensemble de près de 200 hectares, situé entre la Fagne Wallonne et Elsenborn, est composé de tourbières et de marais le long de la Roer. Il abrite une mosaïque de groupements végétaux rares et menacés, ainsi qu'une flore et une faune exceptionnelles, incluant des espèces patrimoniales. Parmi les habitats présents, on trouve des tourbières hautes dégradées, des bas-marais acides, des landes humides et des nardaies montagnardes.

Vallée de la Schwalm (79)

Située à l'est du camp militaire d'Elsenborn, en Haute-Ardenne, cette vallée constitue un affluent de la Rur. Elle se distingue par une remarquable diversité d'habitats naturels et par la présence d'une faune et d'une flore caractéristiques des régions boréo-montagnardes. Cette richesse écologique a motivé son classement en réserve naturelle domaniale. On y observe notamment des tourbières basses, des jonchaies à fleurs aiguës, des prairies à arnica sur nardaies, des landes à callunes et myrtilles, ainsi que des prés à fenouil des Alpes. Sa faune, tout aussi remarquable, comprend plusieurs espèces typiques des zones montagneuses.

⁴ Pour aller plus loin : <https://biodiversite.wallonie.be/nl/375-lac-de-Bütgenbach.html?IDD=251661076&IDC=1881>

Tourbière du Rurhof (796)

La Tourbière du Rurhof, également connue sous le nom de tourbière de Weywertz, est située à l'est de Sourbrodt. Elle est délimitée au nord-ouest par l'ancienne ligne de chemin de fer Raeren–Saint-Vith, tandis qu'un chemin l'encadre sur ses côtés ouest, sud et est, où se trouvent un étang et le Rurhof. Le Kobelsbach, un affluent de la Petite Rur, y prend sa source. Autrefois exploitée pour la tourbe, cette zone présente aujourd'hui un paysage typique de tourbière, avec une flore et une faune caractéristique de ce type de milieu humide.

Rurbusch (89)

Le Rurbusch est un massif forestier situé sur le plateau des Hautes Fagnes, entre la Fagne Wallonne et le camp d'Elsenborn, culminant à 630 mètres d'altitude. Il se compose principalement d'une hêtraie montagnarde ancienne, entrecoupée de plantations de résineux. On y trouve également, de manière plus ponctuelle, des chênaies, des érablières, ainsi que des zones humides. Le paysage forestier est marqué par des clairières, coupe-feu et mises à blanc liées à la gestion sylvicole. La flore y est variée, avec des espèces intéressantes comme la trientale et le bois-joli. Côté faune, le site accueille notamment le rare pic cendré, attiré par la richesse en vieux arbres et bois mort. Depuis 1981, plus de 100 hectares à l'est du massif sont protégés en tant que réserve forestière, favorisant la préservation et la régénération naturelle de la hêtraie.

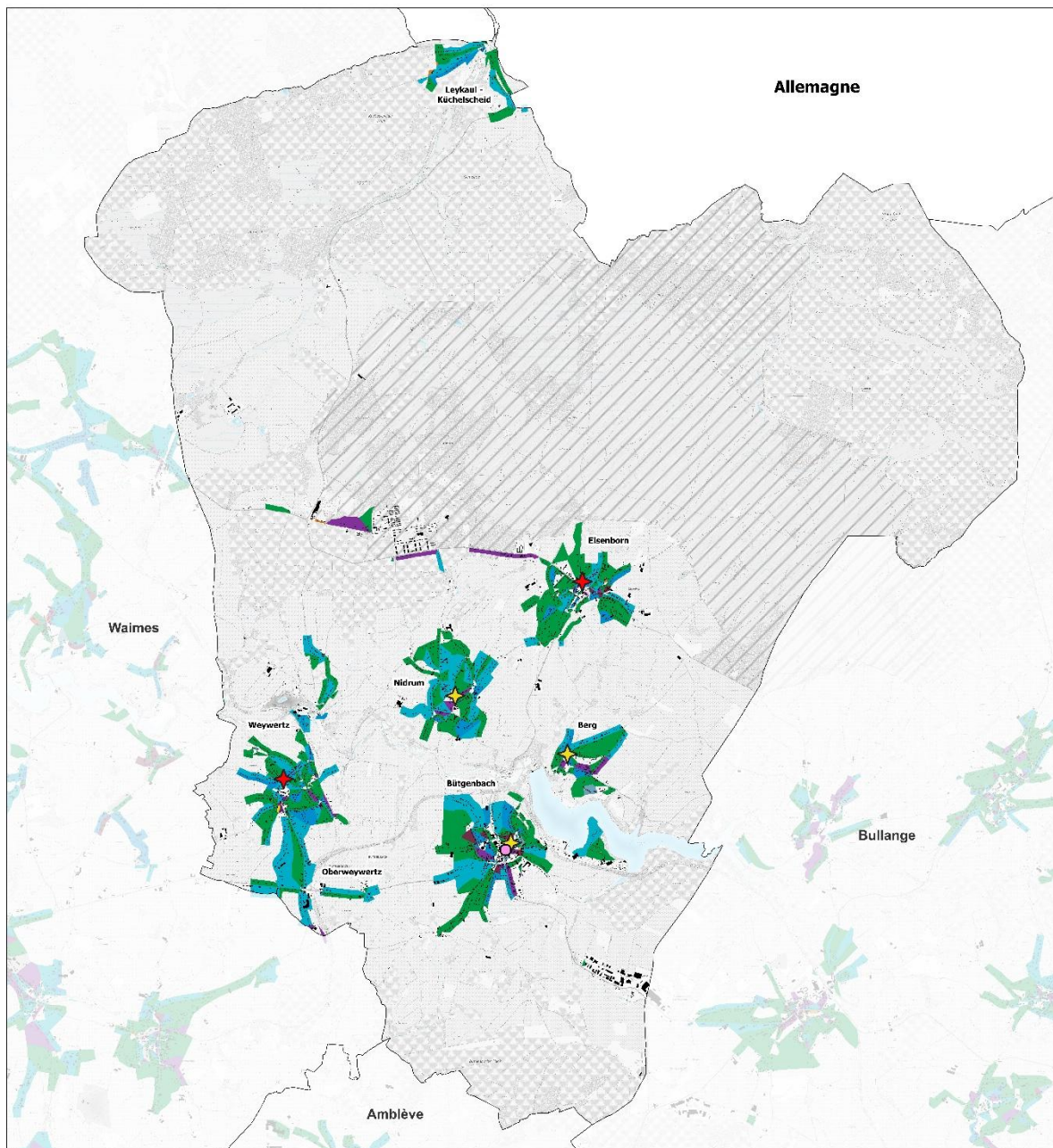
REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – MONUMENTS ET SITES CLASSÉS



Dans l'ordre d'apparition :

1. Hof Lindenstrasse 12 (AUPa)
2. Hohe Mark © ostbelgien.eu
3. Mausheck-Kolberg © ostbelgienkulturerbe.be
4. Hof Bütgenbach (AUPa)
5. Vallée du Schwalbach et rocher de Bieleley © ostbelgien.eu
6. Bornes frontières de Julich © ostbelgien.eu
7. Tilleul de Weywertz (AUPa)

3.7.3 STRUCTURE BÂTIE



Commune de Bütgenbach : structure bâtie

Tissus urbanisés résidentiels

Contour ancien	Sur-entendu récent
Contour d'extension	Ouvert ancien
Contour récent	Ouvert en urban
Sans contour & ciel	Ouvert en ensemble
Sans-contour d'extension	Non affecté / résidentiel

Éléments majeurs

Espace public structurant principal
Eglise avec espace public structurant secondaire
Eglise

Bâti

3D bâtiment, localisé
Limites administratives
limite commune

Indice : Date :
Nature des modifications :

Sources : SPW - Planoscope AGSD (2024), SPW et
MCC - ORIENT (2024), AUR - AIR (2024)
POND de plan : 2024
Échelle : 1:10 000
Niveau : AUPa 01 / BA (validité par RD)
27.03.2025

0 1 2 km

La carte de la structure bâtie de la commune de Bütgenbach, est le fruit d'un croisement de plusieurs indicateurs morphologiques structurants, à savoir :

- Le réseau des voies
- Les découpages fonciers (parcellaires)
- Les constructions (nombre de façades, d'étages, âge du bâti).

On se retrouve avec dix topologies de tissus urbanisés sur le territoire communal :

- Continu ancien : constitue le centre historique de la localité
- Continu d'extension : se situe généralement aux anciennes portes de ville et de village et s'étire le long des voies structurantes ;
- Continu récent : se retrouve principalement dans les faubourgs et en frange urbaine ;
- Semi-continu ancien : constitue entre autres le noyau villageois historique ;
- Semi-continu d'extension : s'étire hors agglomération et résulte d'un tracé à travers un plateau agricole ou dans une vallée ;
- Semi-continu récent : se situe principalement dans les faubourgs des villes. Il est le résultat d'un projet d'ensemble construit récent de maisons jumelées sur des parcelles régulières de taille moyenne (entre 2.5 et 6.5 ares) ;
- Ouvert ancien : tissu constitué d'immeubles datant d'avant 1945 isolés sur des grandes parcelles de plus de 6.5 ares implantés principalement hors des agglomérations ;
- Ouvert en ruban : tissu résultant d'une urbanisation extensive spontanée de maisons isolées sur des grandes parcelles de plus de 6.5 ares ;
- Ouvert en ensemble : tissu résultant d'un projet d'ensemble récent de maisons isolées sur des parcelles régulières de taille moyenne (entre 2.5 et 6.5 ares) ;
- Non affecté-résidentiel : Il s'agit de zones urbanisées résidentielles hybrides qui présentent une forte hétérogénéité dans les configurations bâties ou de zones où des informations manquent.⁵

Nous avons fait un zoom sur la structure urbanisée par village. Ces cartes constituent une base analytique importante pour identifier et orienter les opportunités de densification au niveau communal, à condition de la coupler avec une démarche tangible intégrant acceptabilité sociale, contraintes locales, et faisabilité structurelle.⁶

⁵ <https://geoportail.wallonie.be/catalogue/8658897c-27a9-44a5-8eb8-ff5752d3a33f.html>

⁶ <https://cpdt.wallonie.be/recherches/densification-des-tissus-urbanises-en-wallonie/>

Figure 17 Structure bâtie de Bütgenbach

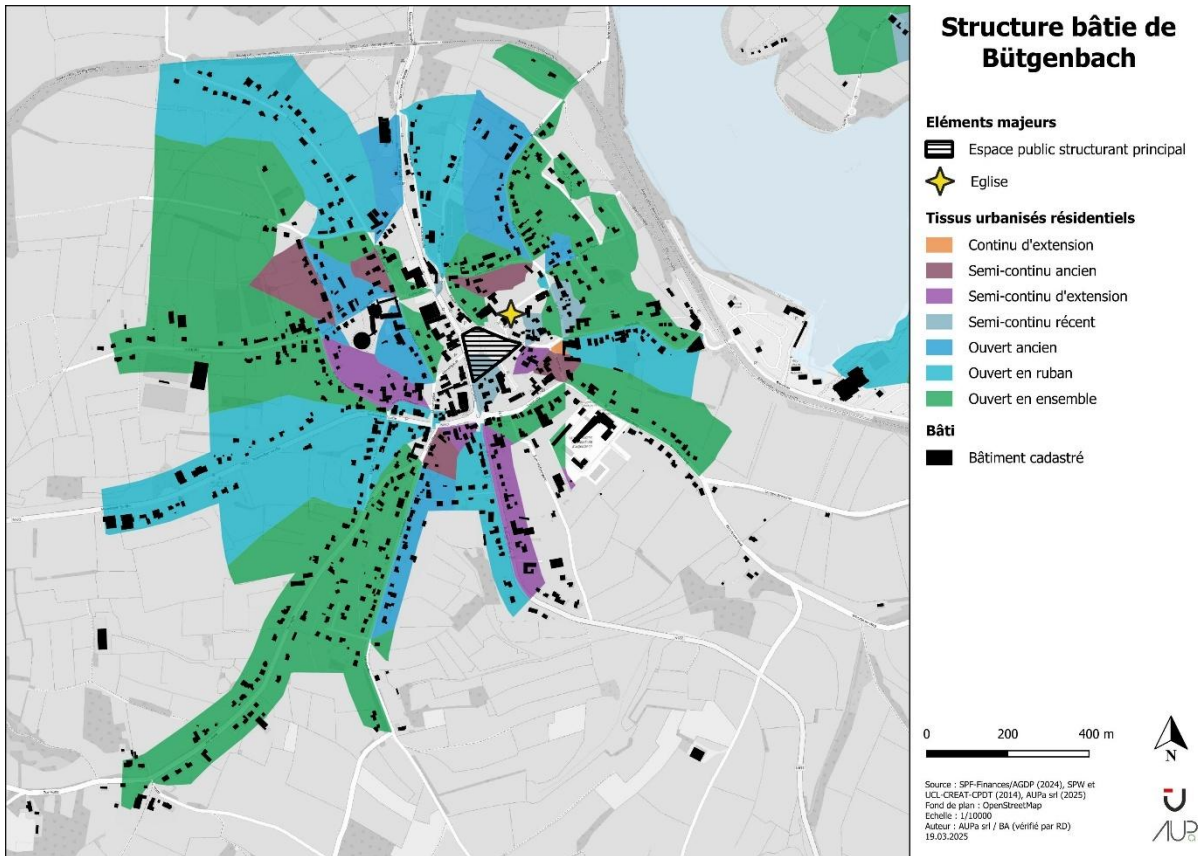


Figure 18 Structure bâtie de Weywertz

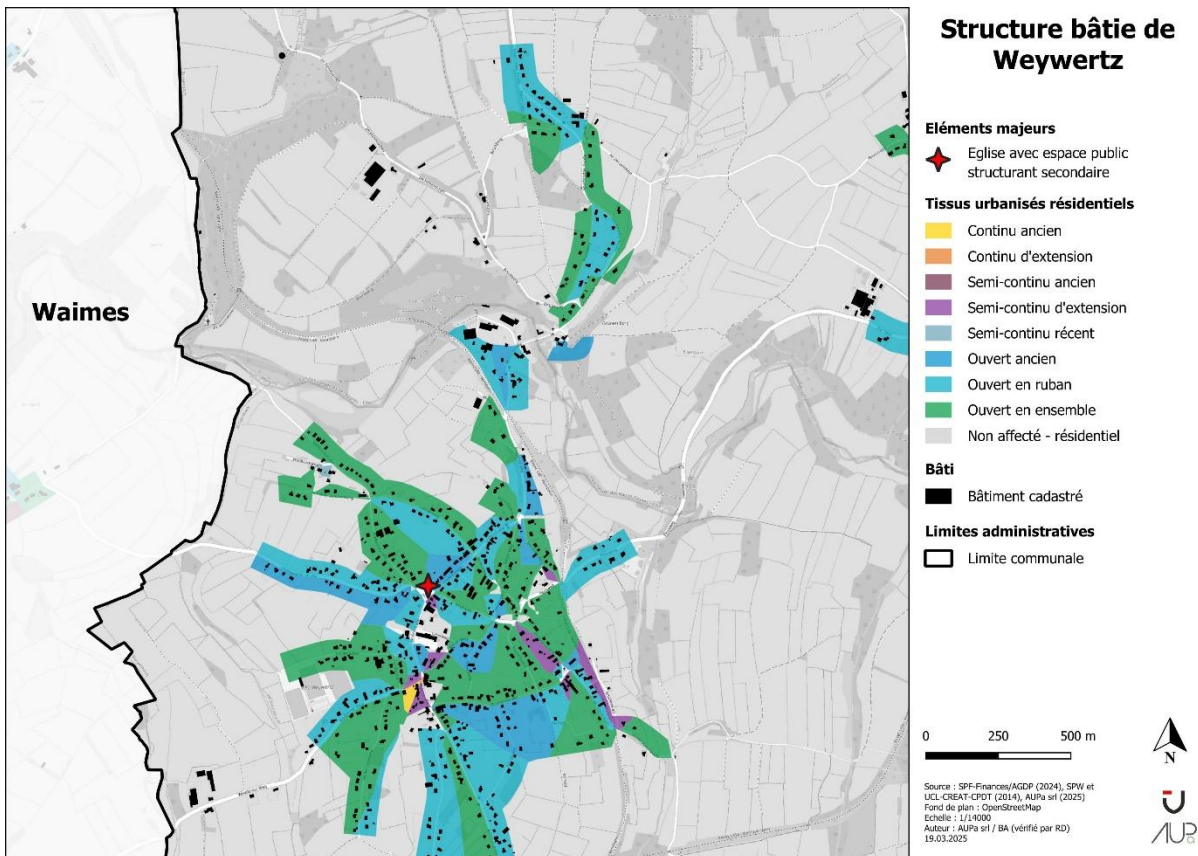


Figure 19 Structure bâtie d'Elsenborn

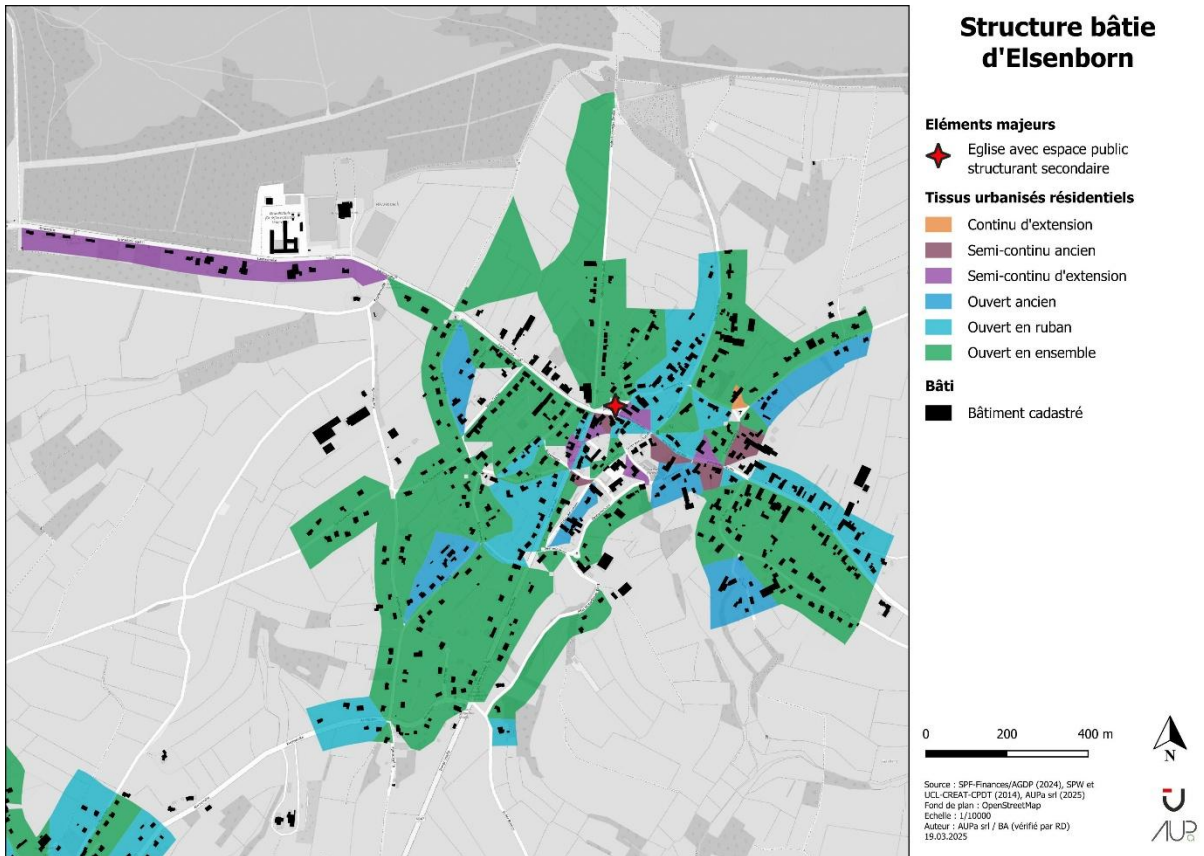


Figure 20 Structure bâtie de Berg

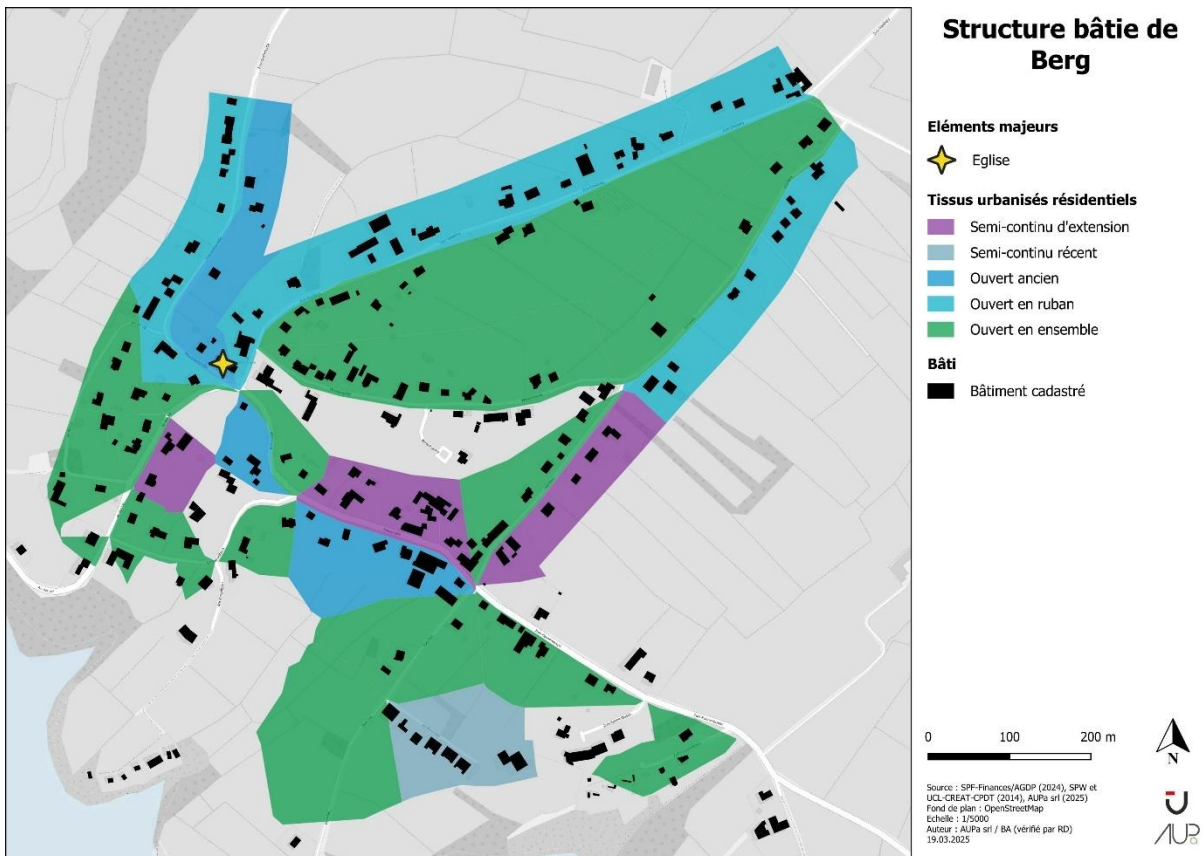


Figure 21 Structure bâtie de Nidrum

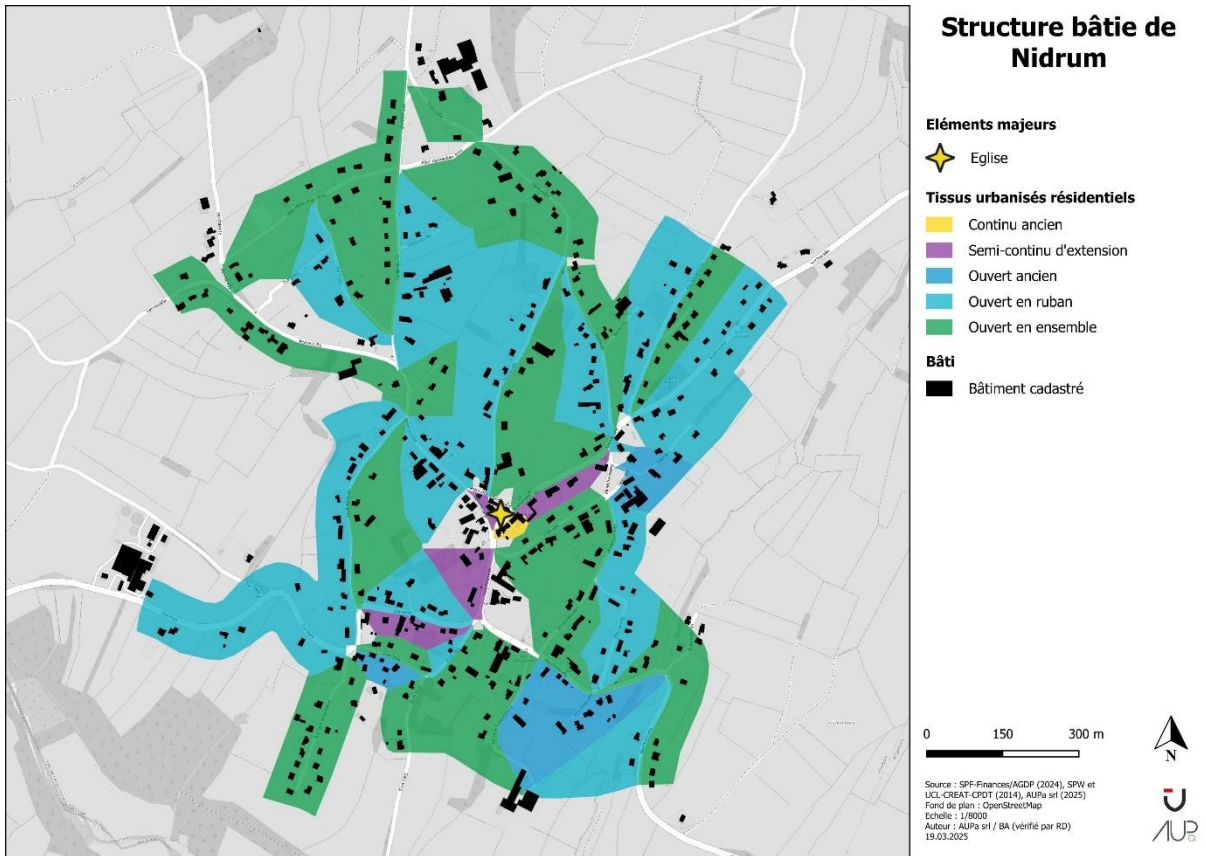
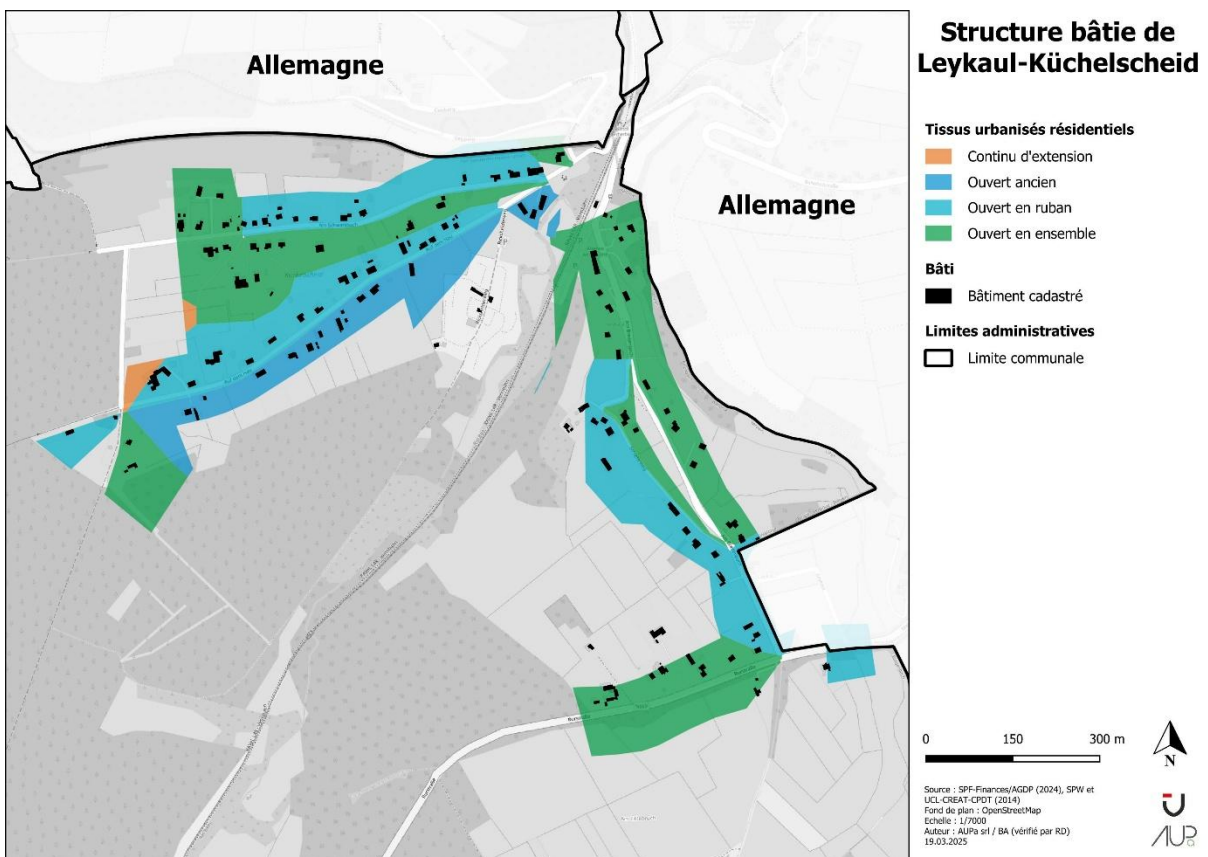
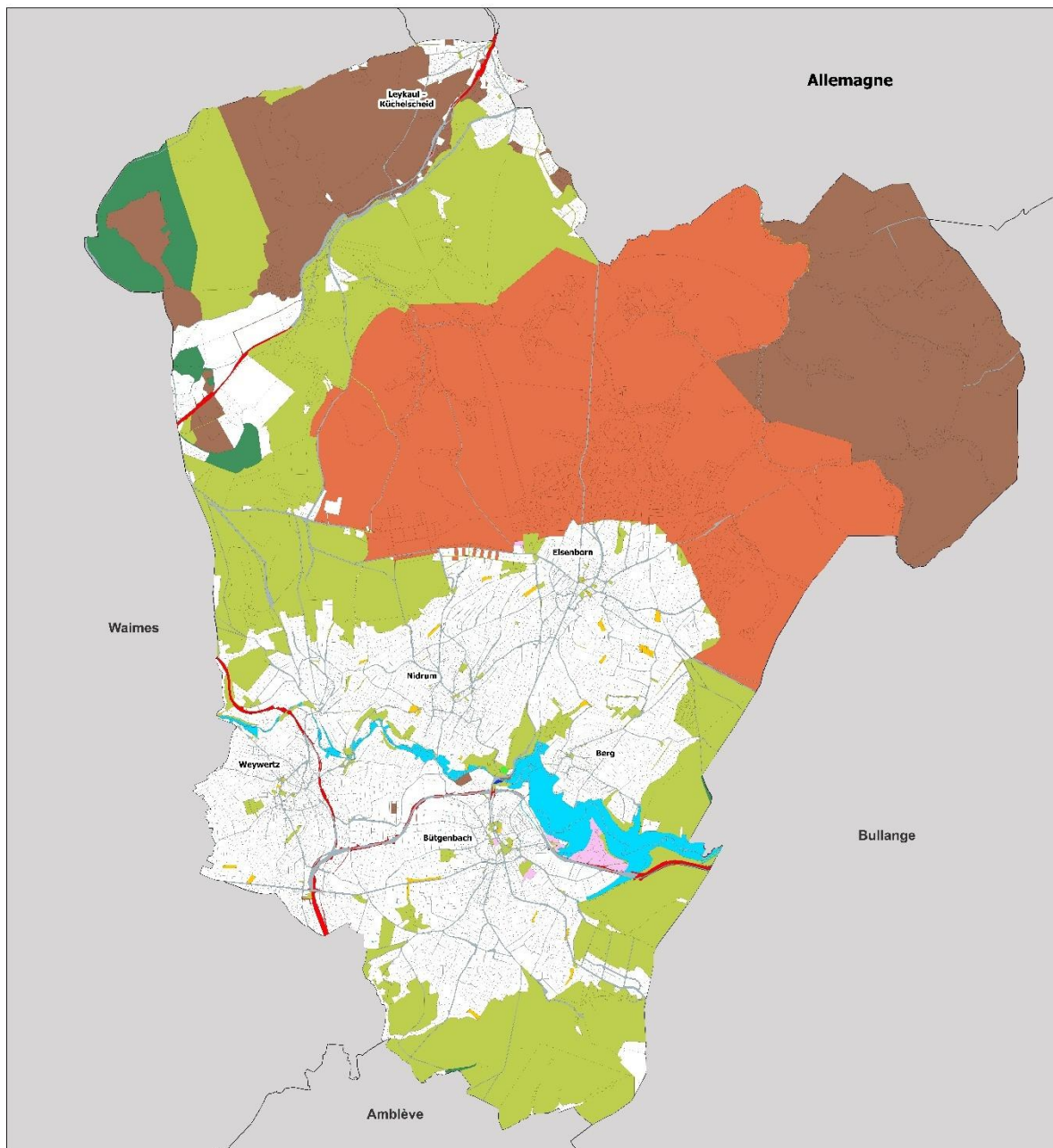


Figure 22 Structure bâtie de Leykaul-Küchelscheid



3.8 PROPRIÉTÉS PUBLIQUES



Commune de Bütgenbach : propriétés publiques

Parcelles de propriété publique		Autres propriétés	
■ Commune de Bütgenbach	■ Réseau d'égouts	■ Parcelles de propriété privée	■ Domaine Public
■ Commune voisine	■ SNCB	 Limites administratives	 Limite communale
■ Commune sans téléphone	■ IDBLUX		
■ Région voisine	■ A-DIS-SPAC		
■ Etat belge	■ Coxtako-Glar-ORES		

Indice : Date :
Nature des modifications :

Source : Commune de Bütgenbach (2025),
SIR-Intendance/ICDP (2024)
Projet de plan :
Échelle : 1:10000
Niveau : A/B/C/D / BA (validité car RD)
06.05.2025



La carte des propriétés situées sur le territoire communal permet d'identifier les grandes tendances en matière de maîtrise foncière. La majorité des biens publics appartient à l'État belge (notamment en raison de la présence du camp militaire), à la commune de Bütgenbach ainsi qu'à la Région.

La commune dispose ainsi d'un levier d'action important grâce à la répartition des propriétés publiques, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des villages. Cette situation favorise la mise en œuvre d'une politique communale cohérente et facilite la concrétisation des projets.

Tableau 7 La liste des propriétés publiques et privées à Bütgenbach

	Superficie (ha)	% par rapport au territoire communal	
Propriété publique	6841	/	70%
AIDE-SPGE	0,4	0,004%	
IDELUX	0,6	0,006%	
Fabriques d'église	15	0,2%	
Communauté germanophone	23	0,2%	
SNCB	34	0,3%	
Communes voisines	174	1,8%	
<i>Kalterherberg (DE)</i>	0,003		
<i>Bullange</i>	0,9		
<i>Amblève</i>	1,3		
<i>Waimes</i>	172		
Electrabel-Elia-ORES	202	2,1%	
Région wallonne	1710	18%	
Commune de Bütgenbach	2225	23%	
Etat belge	2458	25%	
Propriété privée	2604	27%	27%
Terrains cadastrés (P. publique + privée)	9446	/	/
Terrains non cadastrés (domaine public)	258	3%	3%
TERRITOIRE COMMUNAL	9704	100%	100%

3.9 CONCLUSION PARTIELLE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Plusieurs Périmètres d'intérêt paysagers comprenant des point / lignes de vues remarquables• Présence de plusieurs monuments et sites classés au sein des différents villages• Un bon levier d'action (les propriétés communales)• Commune disposant encore de 7 ZACC• 45% de taux communal du potentiel foncier pour l'habitat	<ul style="list-style-type: none">• Un grand taux de zone destinées à l'urbanisation• Présence d'une zone de captage forfaitaire et rapprochée attenante à la localité de Elsenborn

4. Situation territoriale et paysagère

4.1 BREF RAPPEL HISTORIQUE

La commune de Bütgenbach fait partie des communes des Cantons de l'Est, autrefois allemands et rattachés à la Belgique par le Traité de Versailles, en 1919, en compensation des pertes subies lors de la Première Guerre mondiale.

À partir de 1963, les cantons de l'Est (*Ostbelgien*) vont se constituer progressivement en entité administrative et devenir l'une des trois communautés de Belgique. En 2005, la Communauté germanophone de Belgique (*Deutschsprachige Gemeinschaft Belgiens*) dispose désormais de ses propres institutions : parlement et gouvernement. La langue officielle est l'allemand et la capitale est Eupen.

Lors de la fusion des communes de Belgique, en 1977, l'ancienne commune de Bütgenbach fusionna avec celle d'Elsenborn pour prendre sa forme actuelle.

4.2 POSITIONNEMENT DE LA COMMUNE DANS UN CONTEXTE PLUS LARGE

La commune de Bütgenbach se situe à l'est de la province de Liège et appartient à la Communauté germanophone de Belgique. La commune est bordée au nord par l'Allemagne (commune de Monschau) et à l'est et au sud par deux autres communes germanophones (Büllingen et Amel) à l'ouest, c'est la commune de Waimes, francophone, qui délimite le territoire.

Depuis le transfert de la compétence en « aménagement du territoire » en 2019, la Communauté germanophone (DG) opère différentes modifications législatives sur la base du CoDT wallon pour en faire « son CoDT » (en allemand GRE). En outre, la DG a comme spécificités territoriales de partager de nombreuses frontières avec les pays limitrophes à la Belgique (Allemagne, Pays-Bas, Luxembourg).

Par ailleurs, cette « région frontalière » se caractérise par deux sections :

- Le « Pays d'Eupen » au nord avec les communes de Kelmis, Lontzen, Raeren et Eupen et « l'Eifel belge » au sud avec les communes de Bütgenbach, Büllingen, Amel, Saint-Vith et Burg Reuland.
- Le nord présente une densité de population plus élevée, tandis que le sud est à caractère rural et davantage orienté vers le tourisme.
- Outre les sections « Nord » et « Sud » de la Communauté germanophone, « l'Est de la Belgique » comprend également les communes francophones de Malmédy et Waimes, dans lesquelles la langue allemande est largement parlée.

Si ces communes de « l'Est de la Belgique » possèdent des contrastes ; elles forment toutefois une certaine « unité culturelle » avec un important dynamisme résidentiel et touristique.

La commune de Bütgenbach compte au total 5 652 habitants en 2024. À titre de comparaison avec les communes limitrophes, Waimes compte 7 553 habitants, Amblève en compte 5 616 et Bullange 5 761.

Figure 23. Positionnement de la commune



4.3 ÉLÉMENTS STRUCTURANTS

La structure territoriale et urbaine de la commune de Bütgenbach se caractérise par un contraste marqué entre le nord et le sud. La partie nord est principalement occupée par des forêts et des landes, tandis que

le sud, plus urbanisé et agricole, est parsemé de routes communales reliant entre eux villages et hameaux. On y dénombre cinq villages : Berg, Bütgenbach, Weywertz, Nidrum et Elsenborn.

Trois routes régionales assurent les liaisons principales à travers le territoire, dans les directions nord-sud et est-ouest : la N632, la N647 et la N669. Bien que les hameaux de Leykaul et Kùchelscheid, situés au nord-est de la commune, à proximité du village de Kalterherberg et de la frontière allemande, semblent quelque peu isolés de la partie sud, ils restent connectés au reste du territoire par la route régionale N669 et par le RAVeL L48.

Une grande partie du territoire communal est occupée par le camp militaire d'Elsenborn, qui s'étend sur 2 860 hectares, représentant près de 30 % de la superficie communale. Il s'agit du plus grand camp militaire de Belgique, intégré dans un vaste ensemble de forêts et de landes à haute valeur écologique, qui s'étend au nord jusqu'à la frontière allemande. Autre élément structurant : le domaine agricole du Rurhof, vaste exploitation de plus de 200 hectares situés au nord-ouest de la commune. Créé en 1901 par les autorités prussiennes, il s'inscrivait dans un projet de ferme modèle, à l'image de deux autres domaines établis à Bütgenbach et à Berterath, dans la commune voisine de Bullange.

Le territoire accueille également le parc éolien de Roderhöhe, inauguré en 2003, qui compte quatre éoliennes d'une puissance unitaire de 2 MW, assurant une production annuelle de 16 millions de kilowattheures. À cela s'ajoute le lac de Bütgenbach, construit en 1932, qui occupe plus de 100 hectares et qui est complété par le centre sportif et de loisirs de Worriken. La zone d'activité économique « Zur Domäne » a quant à elle été aménagée sur les anciennes terres agricoles du domaine de Bütgenbach.

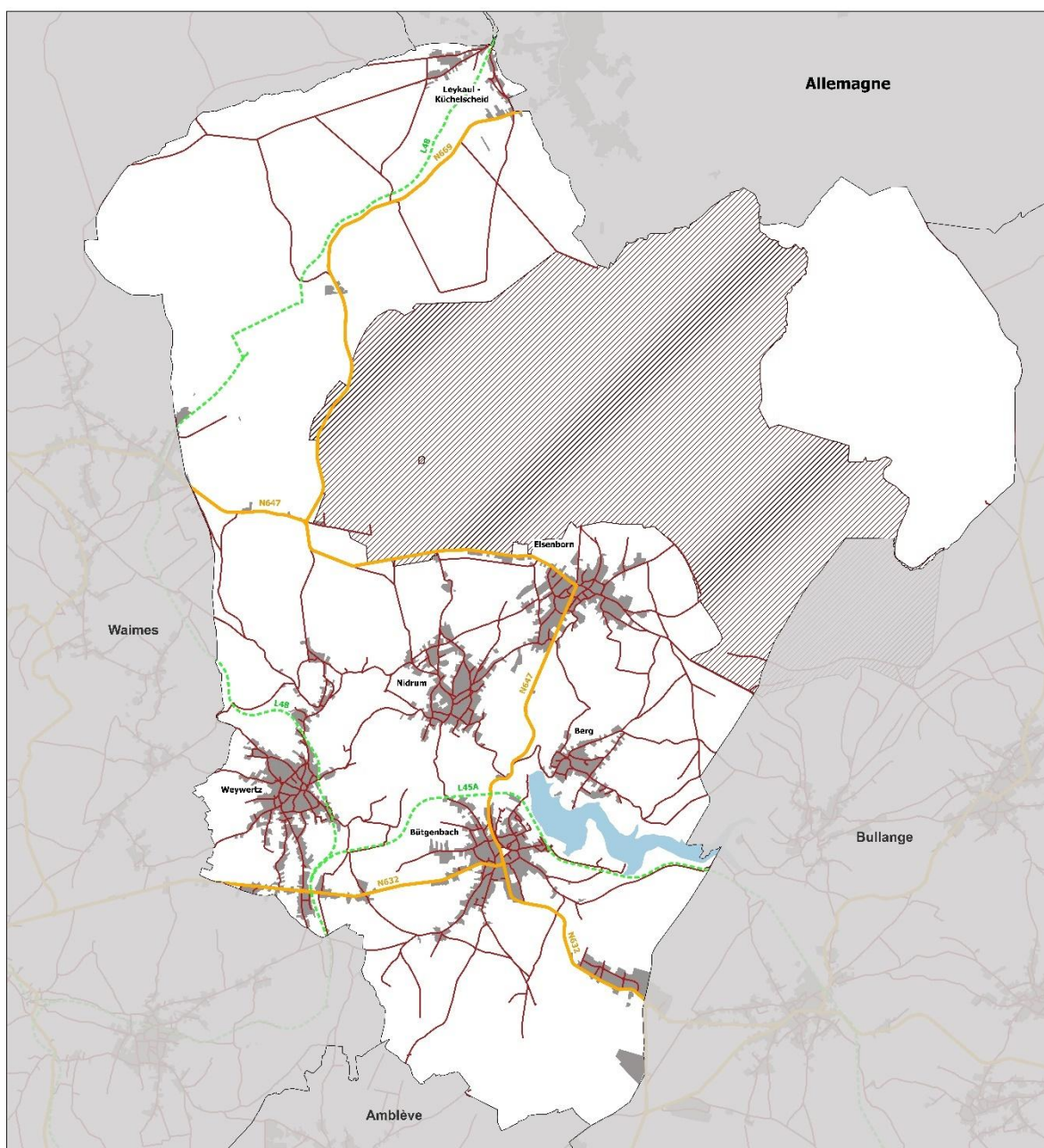
Enfin, la commune est traversée par deux anciennes lignes de chemin de fer : la Vennbahn, qui reliait Aix-la-Chapelle à St-Vith, et la ligne reliant Trois-Ponts à Jünkerath. Ces deux lignes se croisaient autrefois à la gare de Weywertz. Aujourd'hui, elles ont été reconverties en voies lentes pour piétons et cyclistes sous forme de RAVeL, portant les noms de L48 et L45A.

Le tableau ci-dessous propose une synthèse de ces différents éléments structurant l'organisation du territoire communal de Bütgenbach.

Tableau 8. Synthèse de l'organisation spatiale et éléments structurants

Les villages et hameaux	Éléments structurants	Les réseaux de communication
<ul style="list-style-type: none"> • Berg • Bütgenbach • Elsenborn • Leykaul – Küchelscheid • Nidrum • Weywertz 	<ul style="list-style-type: none"> • Camp militaire d'Elsenborn • Le domaine du Rurhof • Le parc d'éoliennes de Roder Höhe • Lac de Bütgenbach • La zone d'activité économique « Zur Domäne » 	<ul style="list-style-type: none"> • Les 3 routes régionales (N632 et N647 et N669) • Les 2 lignes RAVeL (L48 et L45A)

Figure 24 : Carte de structure territoriale



Commune de Bütgenbach : structure territoriale et urbaine

- | | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Éléments structurants | Limites administratives |
| — Route régionale | □ limite communale |
| — Route communale | |
| ■ Tissu urbanisé | |
| ■ Lac de Bütgenbach | |
| ▨ Champ militaire d'Érusebaum | |
| — RAVeL ou autre voie verte fixe | |

Intitulé : _____ Date : _____
 Nature des modifications : _____

Source : Coprocarte 2022, S'N'N (2022),
 S'N'N LPS (2022)
 Point de plan : _____
 Echelle : 1:10000
 Auteur : MPA et / SA (vérifié par R3)
 - 15/11/2025

0 1 2 km

4.4 ANALYSE PAYSAGÈRE

Dans le cadre de la réalisation d'un PCDR, l'analyse paysagère peut constituer un enjeu majeur, puisque chaque habitant peut participer à son évolution que ce soit de manière négative ou, mieux, positive. Cette partie du travail permet de comprendre la structure, les dynamiques et les enjeux, dans l'objectif de guider des choix d'aménagement et de valorisation en respectant l'identité et les spécificités locales.

4.4.1 PÉRIMÈTRES D'INTÉRÊT PAYSAGER ET POINTS/LIGNES DE VUE REMARQUABLES

Comme mentionné précédemment un travail de l'asbl ADESA avait pour objectif de compléter l'analyse paysagère sur la partie du plan de secteur Stavelot-Malmedy-Stankt Vith.

L'intérêt du travail d'ADESA est d'être mis en œuvre de manière généralisée sur l'ensemble du territoire de la Région wallonne en appliquant la même méthode de travail. Cette méthode se base sur l'analyse de six critères de « qualité » du paysage, à savoir :

- La profondeur de champ ou longueur de vue, qui doit être d'au moins 300 m
- La variété, qui procède du nombre d'éléments ou d'ensemble d'éléments en présence
- La dimension verticale, donnée essentiellement par le relief ou par les éléments verticaux observés dans le paysage
- La présence de plans successifs, qui résulte de l'agencement du relief ou des diverses masses
- L'harmonie qui provient d'une disposition équilibrée des objets et des couleurs
- La rareté, dont il faut tenir compte dans l'optique d'une démarche de protection et d'aménagement actif du territoire.

Chaque critère est apprécié sur une échelle de valeur à 5 degrés. Sur base de cette méthode, avalisée par la Région wallonne, et à l'aide d'associations œuvrant sur le territoire communal, l'ensemble du plan de secteur Stavelot-Malmedy-Sankt Vith a été étudié.

Sur l'ensemble des cartes au 1 : 10 000 couvrant le territoire communal ont donc été repérés les éléments suivants :

- Les lignes de crêtes
- Les zones d'intérêt paysager
- Les points de vue d'intérêt communal
- Les points de vue sur 360°
- Les points de vue remarquables (PVR)
- Les lignes de vue remarquables
- Les zones non aedificandi (sur zone urbanisable).

Dans les conclusions générales du rapport présenté à la Région wallonne, il est mentionné que « *les paysages de cette portion de la Région wallonne sont, dans l'ensemble, superbes. Le relief, bien marqué*

par le creusement des vallées profondes dans le plateau ardennais, offre un grand nombre de points de vue longs et de points de vue remarquables... Le paysage rural est varié et d'un grand intérêt. La couverture agricole présente essentiellement des prairies, souvent bordées de haies vives, de haies libres ou d'arbres... en ce qui concerne les communes germanophones, le plan de secteur original ne mentionne que très peu de zones d'intérêt paysager. »

Le travail d'ADESA s'est basé sur un travail de terrain d'associations. Le constat réalisé par celles-ci était le suivant : *« une dégradation progressive du paysage par des interventions les plus diverses : intensification de l'agriculture, monocultures d'épicéas, enrésinements des fonds de vallées, modification du relief du sol par creusement d'étangs de pêche, remblais, ... »*

D'un point de vue écologique, paysager et hydrologique, la partie nord de la commune de Bütgenbach constitue incontestablement la partie la plus remarquable de tout le territoire communal et un des noyaux les plus riches de tout le Parc Naturel des Hautes-Fagnes. La plus grande partie du territoire se compose de grandes étendues de landes, de forêts du camp militaire. Pour cette raison, elle n'était pas sujet de l'étude ADESA, sauf une petite partie située au sud-ouest.

Le travail réalisé par ADESA a permis d'identifier un nombre important de points de vue remarquables, essentiellement situés à proximité de la vallée de la Warche et, dans une moindre mesure dans la partie nord, offrant des vues sur les landes des Hautes Fagnes.⁷

4.4.1.1 DANS LA PARTIE NORD-OUEST (BASSIN DE LA RUR)

Point de vue n°3 : La vue englobe des réserves naturelles de la fagne et la seule réserve forestière de la Wallonie : le Rurbusch qui ferme la vue à l'horizon. ADESA propose également d'inscrire en ZIP (zone d'intérêt paysager) le paysage observé.

4.4.1.2 AU NORD D'ELSENBORN (BASSIN DE LA RUR ET DE L'AMBLÈVE)

Au nord d'Elsenborn, existe un paysage bocager qui se poursuit vers la commune de Büllingen et que l'on peut admirer depuis de nombreux points de vue. Il s'agit d'une partie du haut plateau d'Elsenborn avec son paysage très vaste qui se poursuit dans la zone militaire. A l'horizon, la vue se termine sur une vaste zone forestière. C'est un paysage très harmonieux et rare pour la région. Cet espace devrait être inscrit en ZIP. Remarquons que l'étude préliminaire au schéma de structure n'identifie aucun point de vue à cet endroit, alors qu'ADESA en propose 3.

Point de vue n°6 : une ligne de vue remarquable vers la ZIP. La vue se prolonge sur le camp

Point de vue n°5 : de ce point de vue on distingue très bien les hautes haies de hêtres et les haies taillées d'aubépines.

⁷ Les périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur et ceux de l'inventaire ADESA sont repris sur la carte du patrimoine bâti et non bâti (voir en annexe Atlas cartographique)

Point de vue n°7 : une longue vue remarquable vers la vallée du Krummbach en direction de Bütgenbach depuis la ligne de crête (une des plus élevée du pays, 630-620 m) qui sépare le bassin de l'Amblève de celui de la Rur.



Point de vue n°6 (AUPa)



Point de vue n°7 (AUPa)

4.4.1.3 LA VALLÉE DE LA WARCHE

Cette vallée est déjà reprise au plan de secteur comme zone d'intérêt paysager. La vallée de la Warche reste assez ouverte malgré quelques plantations d'épicéas ou de peupliers. Les pentes abruptes qui bordent la plaine alluviale confèrent un intérêt visuel au fond de la vallée. La plaine alluviale est couverte de prairies humides d'une grande richesse écologique, où l'on trouve encore à de nombreux endroits des jonquilles sauvages au printemps.

Points de vue remarquables n°42 et 39 : deux très belles vues sur le fond de vallée de la Warche.

Points de vue remarquables n°39, 40 et 41 : on peut également avoir des vues très belles et plus globales de la vallée depuis des points situés plus en hauteur sur les versants. Ces points offrent des vues panoramiques très harmonieuses.



Point de vue n°39 (AUPa)



Point de vue n°40 (AUPa)

4.4.1.4 AUTOUR DU LAC DE BÜTGENBACH

Le plan de secteur délimite déjà une zone d'intérêt paysager autour du lac (partie nord et Worriken), même si la vallée du Krombach (au nord-ouest) et celle du Herresbach (au sud) n'en font pas partie. Depuis lors, une zone de loisirs a été inscrite au plan de secteur à cet endroit.

Soulignons la présence de quelques points de vue intéressants décrits ci-dessous.

Le point de vue n°32 : à cet endroit on aperçoit le village de Berg situé sur le versant opposé.

Le point de vue remarquable n°37, qui est le seul point de vue qui subsiste du côté nord du lac vers le village de Bütgenbach. Afin de protéger ce point de vue, une zone non aedificandi devrait être délimitée.

Le point de vue remarquable n°35 depuis le barrage en direction du centre de loisirs de Worriken, dont les bâtiments ne sont que très peu intégrés.

Le point de vue n° 27 permet une vue sur le parc d'activités, dont les bâtiments ne sont pas intégrés du point de vue urbanistique.



Point de vue n°35 (AUPa)

4.4.2 REGARD SUR LE RELIEF

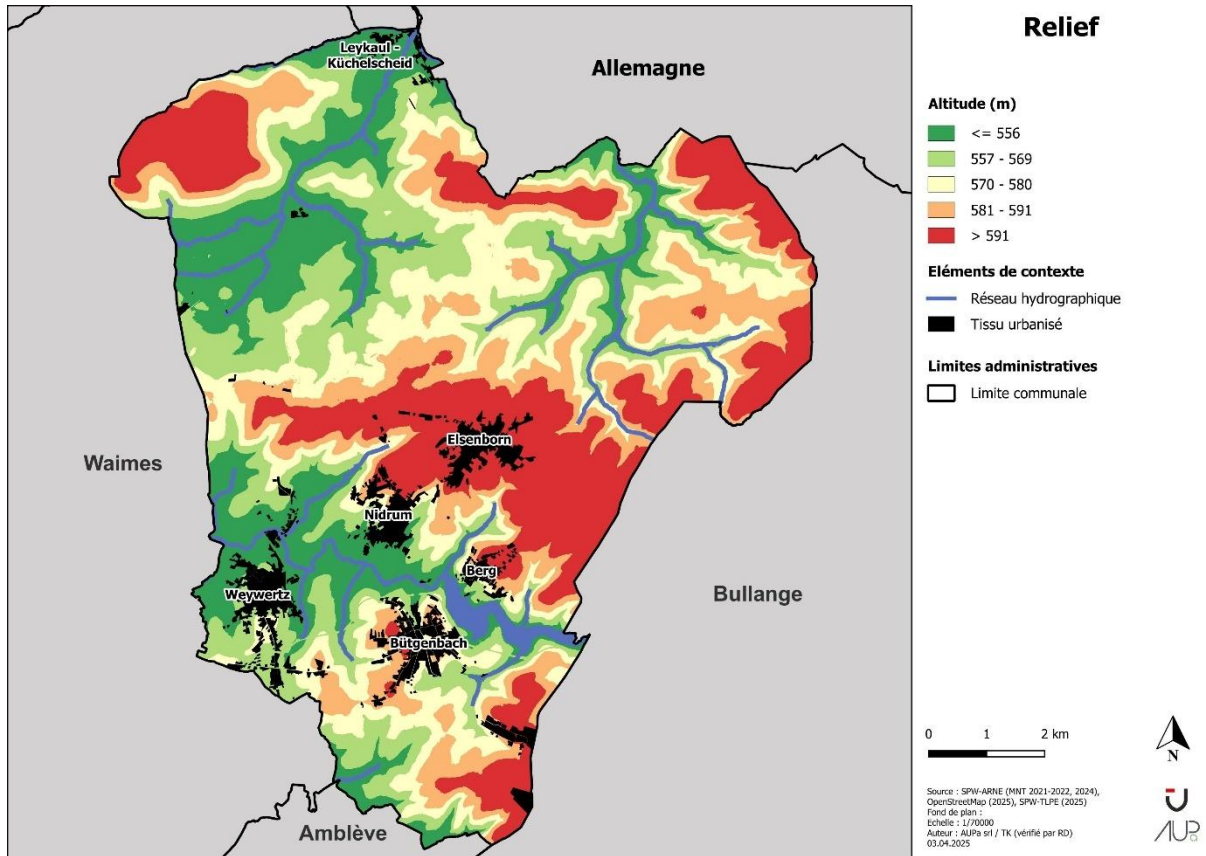
La carte ci-dessous met en évidence le relief de la commune de Bütgenbach. Le territoire communal est caractérisé par un relief assez contrasté, alternant des zones de basse altitude, inférieures à 556 mètres, et des secteurs plus élevés atteignant et dépassant 591 mètres. Les altitudes les plus basses se situent principalement au sud-ouest de la commune et le long des vallées, tandis que les hauteurs se concentrent davantage au nord-ouest et à l'est.

Le réseau hydrographique visible sur la carte, avec son effet structurant, est constitué de plusieurs cours d'eau de surface qui s'écoulent majoritairement du sud-est vers le nord-ouest. Ces rivières ont façonné des vallées bien marquées, aisément identifiables grâce aux ruptures d'altitude. Les vallées participent ainsi à l'organisation du territoire, en délimitant les espaces et en influençant l'implantation des villages.

Les principaux noyaux d'habitat, tels que Bütgenbach, Elsenborn, Nidrum, Berg et Weywertz, sont localisés sur les parties hautes et intermédiaires du relief, entre 556 et 580 mètres d'altitude. Cette disposition permettait historiquement de s'installer à l'écart des zones inondables, dans des secteurs plus facilement cultivables et offrant une bonne visibilité sur les environs. On observe également que les villages sont souvent implantés à proximité des voies de communication, profitant des replats et des plateaux situés entre les vallées.

Le village d'Elsenborn constitue une particularité puisqu'il se développe dans une zone plus élevée et accidentée, traduite par les teintes rouges sur la carte, ce qui indique une implantation sur un plateau dominant ou une crête. Ainsi, le relief et l'hydrographie jouent un rôle déterminant dans l'organisation spatiale de la commune, à la fois dans la structuration de l'espace naturel et dans le choix des emplacements des villages.

Figure 25. Relief de Bütgenbach



5. Analyse de l'espace bâti

5.1 BRÈVE CARACTÉRISTIQUE DES VILLAGES ET HAMEAUX

Le territoire de Bütgenbach est composé de 7 villages et hameaux. L'analyse de l'espace bâti repose principalement sur les différents critères suivants :

- L'identification de la centralité
- La structure du cadre bâti
- L'inventaire des éléments du patrimoine local
- La qualité des espaces publics

Par ailleurs, l'analyse de l'espace bâti est complétée, pour chaque village, par un reportage photographique réalisé en avril 2024, disponible ci-après.

5.1.1 BÜTGENBACH

Le village de Bütgenbach se situe entre deux collines qui convergent en pente douce vers la vallée de la Warche. Le cœur de Bütgenbach connaît une certaine effervescence en période estivale notamment grâce au centre sportif et touristique Worriken.

La structure bâtie s'apparente à celle d'un village-centre développé autour des routes régionales N647 et N635. La centralité symbolique se situe au niveau de la place du marché « Marktplatz », vaste parc urbain comprenant une aire de jeux, un mini-golf, des terrasses, etc., attenante à l'église Saint-Étienne. Autour de celle-ci gravitent des commerces Horeca ainsi que des services publics (office du tourisme, commissariat de police). De l'autre côté de la N647, on trouve en complément une identité économique avec quelques commerces (alimentaires et services à la personne).

De manière générale, les deux routes régionales N647 et N632 attirent une très grande part des activités économiques.

5.1.2 WEYWERTZ

Le village de Weywertz s'étend sur 4 km et se situe en partie sur un alignement de sommets et en partie dans le fond de la vallée de la Warche, le long de la Vennbahn.

La centralité est identifiée autour de l'église Saint-Michel et de la place récemment rénovée. Cette place sert de lieu de rassemblement, offrant des aménagements modernes : bancs, végétation, espace piéton. Parmi les éléments remarquables du centre du village, on trouve le tilleul situé sur la place devant l'église Saint-Michel. Ce tilleul, d'une hauteur de 20 mètres, a été planté en 1668, ce qui lui confère plus de 300 ans d'histoire. Il a été classé comme monument historique et protégé au niveau naturel en 1984.

L'identité architecturale de Weywertz ne se distingue pas fondamentalement de celle des autres villages de la commune, où l'on retrouve également l'usage de briques de parement et de pierre de

taille. De plus, l'ardoise est un matériau fréquemment utilisé dans la région, contribuant à une homogénéité stylistique au sein de la commune.

5.1.3 ELSENBORN

Elsenborn est l'un des villages les plus hauts de Belgique, culminant à 635 mètres d'altitude. Il est situé entre les landes du camp militaire au Nord et la vallée évasée de la Warche et ses affluents au Sud.

La centralité se trouve au croisement Par ailleurs, le long de la route principale se trouve l'église qui a été érigée en 1840 après plusieurs années de construction.

Entre le camp et l'entrée du village, l'espace bâti se structure de façon linéaire. Les façades des habitats sont généralement constituées de pierres naturelles, couvertes de crépis ou d'ardoises. Le bâti traditionnel possède souvent des toitures à croupettes ou à croupes.

De nombreuses fermes sont implantées en long, perpendiculaire au chemin.

5.1.4 NIDRUM

Le village de Nidrum se situe sur un plateau en pente douce jusque dans la vallée de la Warche. L'entité est marquée par des paysages naturels, à la fois sauvages et variés et par de vastes étendues vertes.

Plus précisément, la centralité de Nidrum s'inscrit au sein d'un petit îlot en forme de triangle où se dresse l'Église de l'Épiphanie (qui date du début du 18^{ème} siècle) en face de l'école primaire (Gemeindeschule Nidrum) où gravite également quelques rares activités (épicerie, restaurant, chambre d'hôte).

Bien que très petit, cet ensemble urbain, très compact, conserve un caractère d'ensemble avec notamment de la pierre de taille.

Enfin, le cimetière de Nidrum est quant à lui situé en dehors de la centralité au sein d'une radiale (Kirchstraße) qui mène vers la N647.

5.1.5 BERG

Le village de Berg est un petit hameau perché sur le versant nord du Lac de Bütgenbach avec une urbanisation qui s'est développée d'Est en Ouest, offrant ainsi des vues sur l'étendue d'eau.

Il n'y a aucuns signes marquant la centralité, excepté la présence de l'église Sainte-Odile (datant des années 1960). En effet, la structure urbaine est composée de deux vastes îlots résidentiels et quelques voies de liaisons où s'implante de vastes maisons 4 façades en ordre ouvert participe offrant ainsi une impression de faible compacité.

L'espace-rue est formé grâce aux éléments des abords (plantations et murets) ainsi que de nombreux arbres (pour la plupart des tilleuls) qui ornent les voies de communication du village.

5.1.6 LEYKAUL – KÜCHELSCHIED

Ces deux hameaux sont situés au milieu d'un paysage de forêts étendues des vallées de la Rur, du Schwarzbach et du Breitenbach.

Concernant la structure urbaine, les deux entités sont traversées par la célèbre Vennbahn (Ligne 48). Toutefois, en l'absence de repères ou de fonctions urbaines structurantes – de type « église ou administration » – ces villages n'ont pas de centralité à proprement parler.

REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE BÜTGENBACH

L'espace-rue de la centralité de Bütgenbach

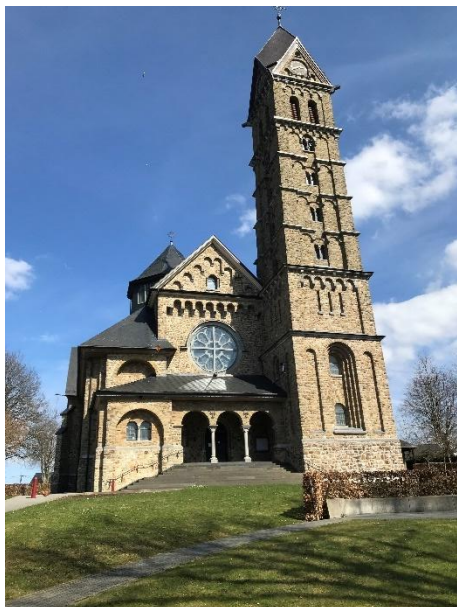


L'espace-rue de la centralité de Bütgenbach



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE BÜTGENBACH

Les éléments du patrimoine local



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE WEYWERTZ

1/ La centralité de Weywertz (autour de l'église St. Michael)

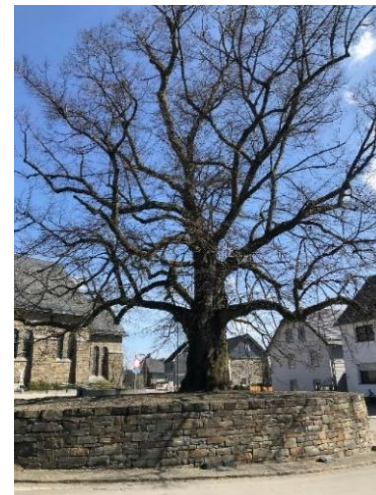


2/ Les espaces-rues de la centralité



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE WEYWERTZ

Les éléments du patrimoine local



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE NIDRUM

1/ L'espace-rue de la centralité de Nidrum



2/ Les éléments du patrimoine local



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE BERG

1/ L'espace-rue de la centralité de Berg



2/ Les vues vers le lac



3/ Les éléments du patrimoine local



REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE – VILLAGE DE ELSENBORN

L'espace-rue de la centralité d'Elsenborn



Les éléments du patrimoine local



5.1.7 MATÉRIAUX LOCAUX

Grès schisteux



Les moellons de parement



Ardoise



Tuile



5.2 CONCLUSION PARTIELLE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• L'héritage culturelle (église) qui marque la centralité des villages et hameaux.• Une identité villageoise qui se ressort au niveau des matériaux et de typologie du bâti	<ul style="list-style-type: none">• Une très faible diversité des fonctions urbaines (logement / enseignement) avec quelques activités commerciales et/ou d'hébergements touristiques.• Les routes régionales aspirent et concentrent les activités commerciales• Faible densité, même dans les centralités

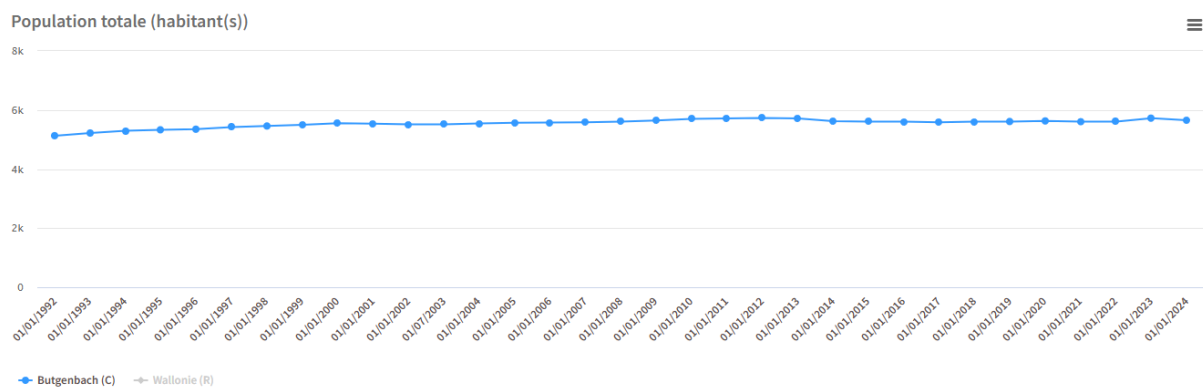
6. Situation démographique et socio-économique

6.1 POPULATION ET DÉMOGRAPHIE

6.1.1 CARACTÉRISTIQUE DE BASE

Depuis 1992, la commune de Bütgenbach a connu une augmentation démographique de 10,18%. Plus précisément, cette augmentation, lente mais constante, s'est traduite par l'apport de 522 résidents, soit en moyenne 16 nouveaux habitants chaque année.

Figure 26. Évolution de la population de Bütgenbach



IWEPS/ SPF économie - Statbel

En 2024, la population de Bütgenbach est 5.652 habitants avec une répartition par sexe :

- Nombre de femmes : 2 825 (50%)
- Nombre d'hommes : 2 827 (50%)

Par ailleurs, la part d'étranger au sein de la commune de Bütgenbach est de 8,79% ce qui est proche de la moyenne régionale (11%). Cependant, cette part est relativement faible en comparaison avec les communes du « Pays d'Eupen » (Eupen, Kelmis, Raeren) qui connaissent quant à eux une part importante d'étranger en lien avec la proximité avec le pôle urbain d'Aix-la-Chapelle.

Analyse de l'évolution démographique à Bütgenbach (1992–2024)

Figure 27 Solde naturel

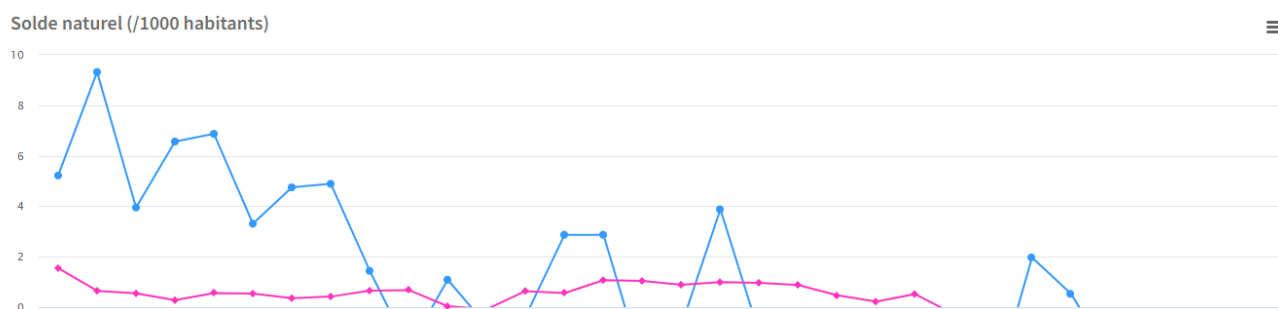


Figure 28 Solde migratoire

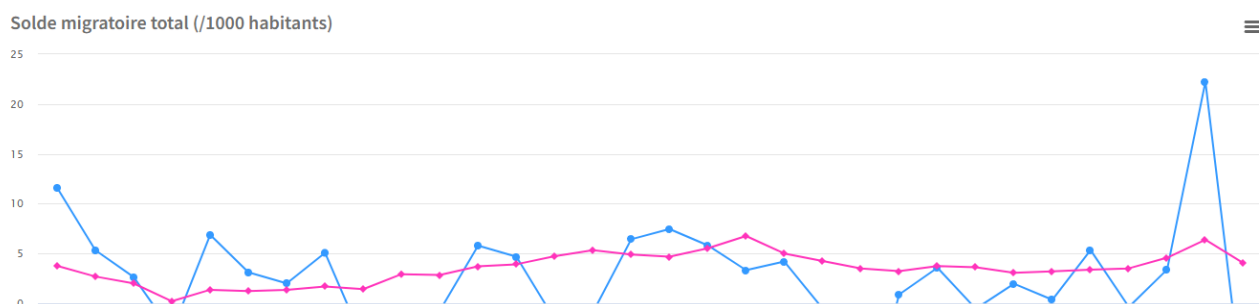
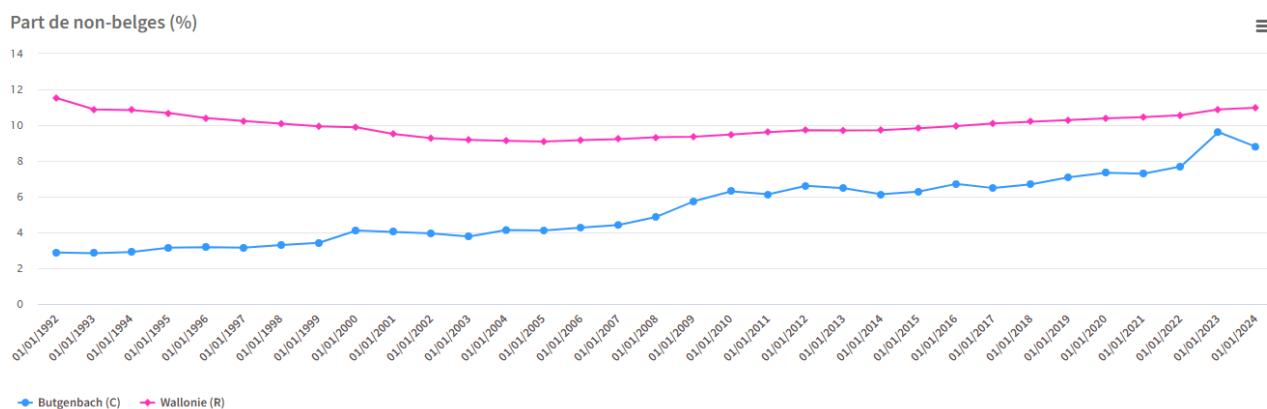


Figure 29 Part des non-belges



IWEPS/ SPF économie - Statbel

L'étude des données relatives au solde naturel, au solde migratoire total et à la part des non-Belges à Bütgenbach entre 1992 et 2024 révèle des tendances démographiques contrastées. Le solde naturel connaît une tendance générale à la baisse, bien qu'elle ne soit pas constante : certaines années présentent encore un léger excédent naturel, mais la tendance globale montre un affaiblissement du dynamisme naturel de la population. Cela peut être lié au vieillissement progressif des résidents et à une baisse relative du taux de natalité.

En parallèle, le solde migratoire total est en hausse, traduisant une attractivité croissante de la commune. Cette dynamique est appuyée par l'augmentation notable de la part des habitants non belges, particulièrement ceux de nationalité allemande. Ce phénomène s'explique notamment par la proximité

avec la frontière allemande et des prix de l'immobilier plus abordables qu'en Allemagne, ce qui rend Bütgenbach attractif.

En somme, la croissance démographique de Bütgenbach repose davantage sur les migrations que sur l'accroissement naturel, avec un rôle important joué par les résidents d'origine étrangère dans la dynamique actuelle de peuplement.

Densité de population

- Région wallonne : 218,5 habitants(s)/km²
- Région Germanophone : 87,8 habitants(s)/km²
- Bütgenbach : 58.2 habitants(s)/km²

6.1.2 PYRAMIDE DES ÂGES ET ACCROISSEMENT DE LA POPULATION

Tout d'abords, nous constatons qu'il y a une forte symétrie entre les hommes et les femmes.

Concernant la forme de la pyramide, nous observons à la base qu'il y a autant d'enfants de 0-5 ans que de 10-15 ans, ce qui traduit une stagnation des naissances.

Concernant le milieu, les histogrammes sont les plus larges, tout particulièrement pour les 50-70 ans, ce qui induit une population avec beaucoup d'adultes. À ce sujet, l'âge moyen de la population est de 44,2 ans. Enfin, le sommet de la pyramide est légèrement au-dessus de la moyenne régionale.

En conclusion, le profil de la pyramide de Bütgenbach traduit un vieillissement prévisible de la population et une augmentation de l'espérance de vie.

Figure 30. Pyramide des âges

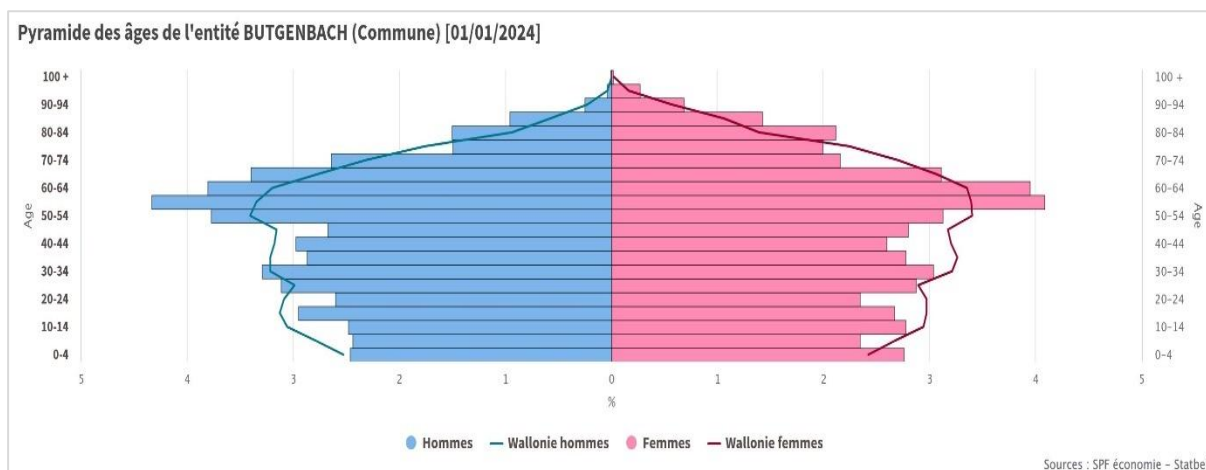
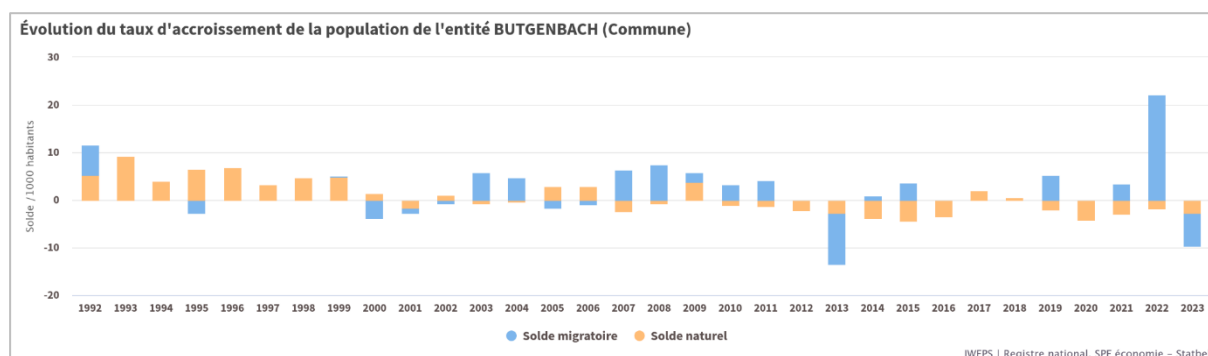


Figure 31. Taux d'accroissement de la population



Nous constatons qu'à partir de 2002-2003 le solde migratoire devient prépondérant dans le moteur de la croissance de la population. Cependant, en 2022, le pic est dû à l'accueil des réfugiés ukrainiens.

6.1.3 STRUCTURE ET ÉVOLUTION DE LA POPULATION PAR ÂGE

L'analyse de la répartition démographique par tranches d'âge permet de mettre en évidence les dynamiques de vieillissement, de natalité et de renouvellement des générations sur un territoire donné. Les graphiques retraçant l'évolution de la population selon les catégories d'âge révèlent ici des tendances significatives qu'il convient d'examiner en détail.

- La population des 80 ans et plus

La catégorie des personnes âgées de plus de 80 ans connaît une croissance continue depuis plusieurs années. Cette tendance s'explique principalement par l'augmentation de l'espérance de vie et par le vieillissement progressif des générations.

On observe qu'à partir de 2020, la part de cette tranche d'âge atteint un pic de 7,3 %, dépassant ainsi les moyennes régionale et provinciale. Ce phénomène traduit un vieillissement accentué du territoire étudié par rapport à son environnement géographique.

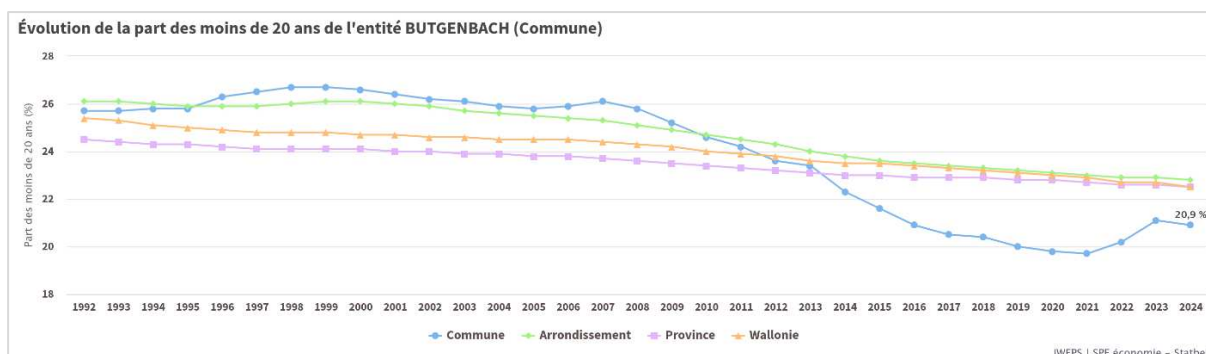
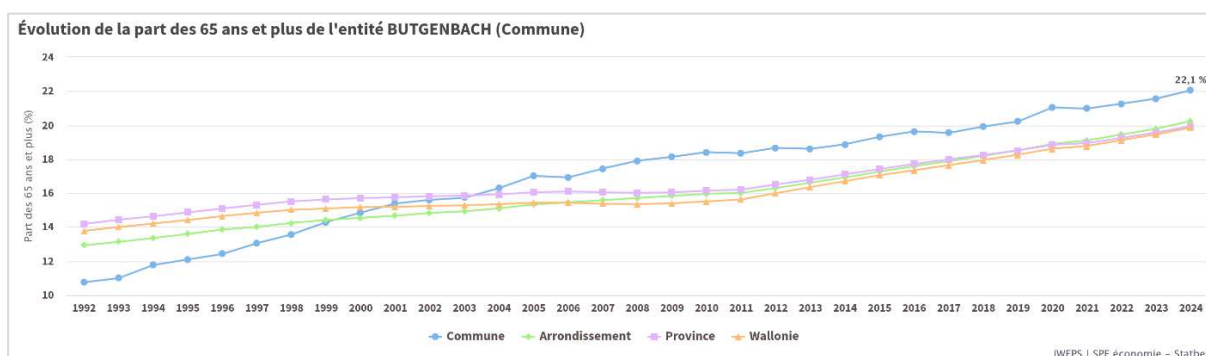
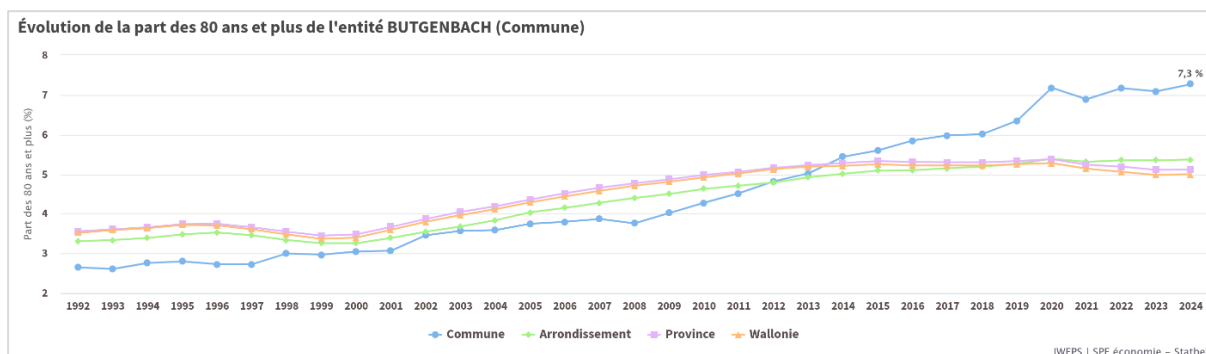
- La population des 65 ans et plus

De manière similaire, la catégorie des 65 ans et plus affiche également une progression constante. Le dépassement des moyennes régionale et provinciale intervient toutefois plus précocement, dès **2003**, bien que la différence soit moins marquée que pour les 80 ans et plus. Cette évolution confirme l'installation durable d'un déséquilibre démographique en faveur des tranches d'âge supérieures.

- La catégorie des moins de 20 ans

Depuis 2008, la population des moins de 20 ans présente une tendance à la baisse, plaçant la commune de Bütgenbach sous les moyennes régionales et provinciales. Cette situation pourrait s'expliquer par plusieurs facteurs, tels que la baisse de la natalité, l'exode des jeunes ménages vers des zones périphériques ou des communes voisines offrant des logements plus accessibles et un cadre de vie perçu comme plus favorable. Ou bien un déficit d'attractivité résidentielle et familiale, possiblement lié à l'offre locale en matière d'équipements scolaires, sportifs et culturels.

Figure 32. Évolution de la part de la population



6.1.4 RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR SECTEUR STATISTIQUE

Un aspect notable concernant la répartition de la population par secteur statistique est l'équilibre observé entre les villages du sud de la commune. Le centre de Bütgenbach présente une densité légèrement supérieure à celle des villages environnants. En revanche, un contraste est observé avec le nord de la commune, plus précisément à Leykaul et Kùchelscheid qui constitue la zone urbanisée la moins dense du territoire. Ceci est notamment lié à la nature du territoire (forêts et landes), ainsi qu'à la présence du camp militaire qui occupe une partie importante de la surface de cette zone de la commune.

Figure 33. Population par secteur statistique

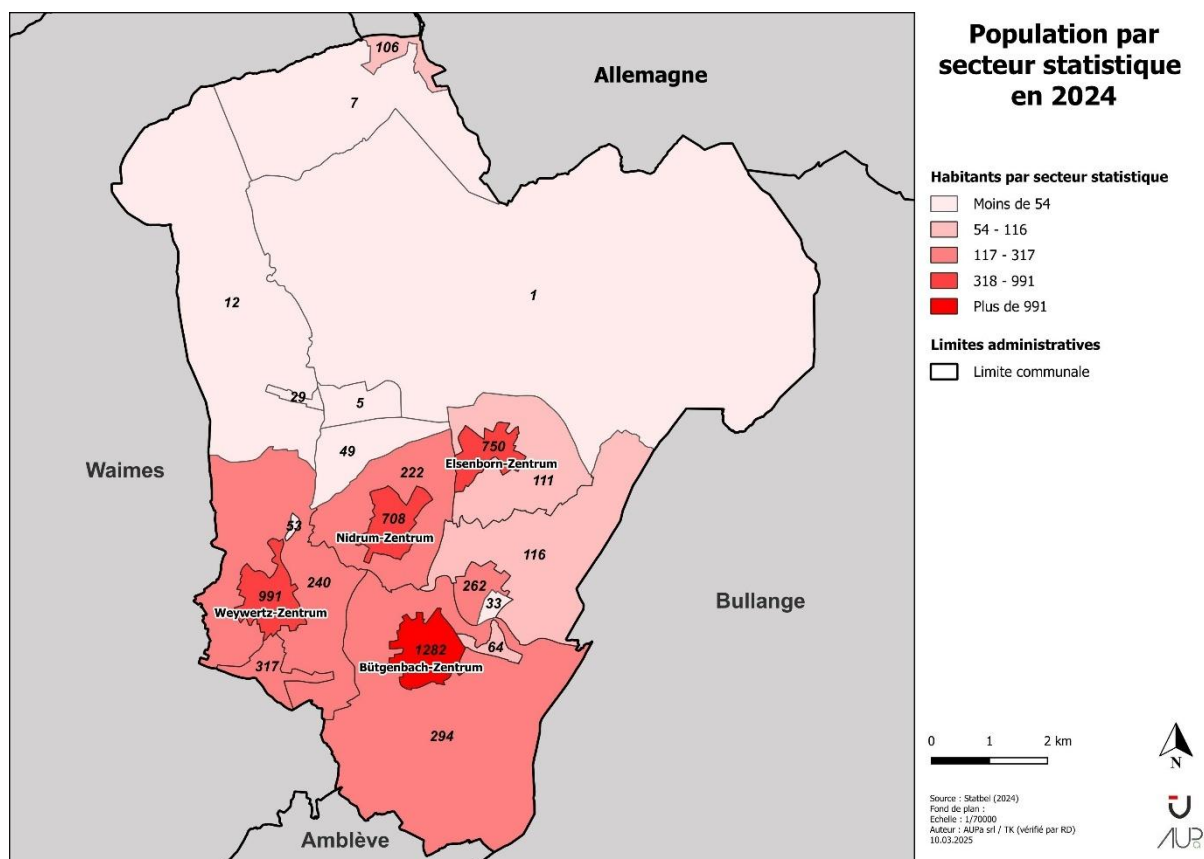


Tableau 9. Évolution de la population par Secteur statistique (2017-2023)

Secteur statistique	Population 2017	Population 2023	Différentiel
BÜTGENBACH-ZENTRUM	1260	1286	26
WORRIKEN	5	107	102
BÜTGENBACH-UMKREIS (PÉRIPHÉRIE)	258	293	35
WEYWERTZ-ZENTRUM	1023	990	-33
OBERWEYWERTZ	313	320	7
BRUCHBERG	51	55	4
WEYWERTZ-ZERSTREUTE BEWOHNUNG	258	249	-9
BERG-ZENTRUM	264	264	0
BERG ERHOLUNGSANFENTHALTGEBIET	29	32	3
BERG - ZERSTREUTE BEWOHNUNG	96	114	18
CAMP ELSENBORN - AUSDEHNUNG	42	30	-12
RUHR-BUSCH-WEYWERTZER HECK	15	13	-2

ELSENBORN-ZENTRUM	720	761	41
ELSENBORN-ZERSTREUTE BEWOHNUNG	107	105	-2
NIDRUM-ZENTRUM	710	719	9
NIDRUM-ZERSTREUTE BEWOHNUNG	219	211	-8
NIDRUMER HECK	90	54	-36
CAMP-ZERSTREUTE BEWOHNUNG	2	1	-1
CAMP - ZENTRUM	4	4	0
KÜCHELSCHIED-ZENTRUM	112	111	-1
KÜCHELSCHIED-ZERSTR. BEWOHNUNG	4	4	0
NON LOCALISABLE DANS UN SECTEUR	1	0	-1
Total	5583	5723	140

Source : Statbel (OpenData)

Le tableau ci-dessus met en évidence une comparaison entre le nombre d'habitants dans les différents secteurs statistiques de la commune, en confrontant les populations des années 2017 et 2023. Il est intéressant de souligner cette évolution afin d'en dégager les tendances démographiques de la commune. On constate que seuls les deux centres de villages, Bütgenbach et Berg, ont enregistré une augmentation de leur population. En revanche, les autres centres (Elsenborn, Nidrum et Weywertz) ont connu un déclin, particulièrement marqué au centre de Weywertz, qui perd 57 habitants durant cette période.

6.1.5 PROFIL DE SANTÉ DE LA POPULATION DE BÜTGENBACH

Sur cette partie, on cherche principalement à distinguer les tendances des profils de santé à plusieurs échelles, La région Wallonne, la province de Liège et la Commune de Bütgenbach.

En province de Liège, 76,1 % des habitants considèrent leur état de santé comme bon à très bon, un résultat globalement similaire à la moyenne wallonne.

En revanche, à Bütgenbach, 14,9 % de la population déclare souffrir de maladies chroniques, un taux supérieur à celui observé en province de Liège et en Wallonie. Cette tendance se confirme également dans le nombre de bénéficiaires reconnus comme étant en situation de dépendance et ayant droit au forfait pour maladie chronique, qui est également plus élevé à Bütgenbach que les moyennes provinciale et régionale. En 2013, cette proportion était de 6,2 %, contre 13,2 % en 2021, soit une hausse de 7 points en huit ans.

Concernant le diabète, la province de Liège enregistre une proportion de patients sous traitement plus élevée que la Wallonie. En dix ans, ce taux est passé de 8,0 % à 9,8 %, ce qui représente une

augmentation de 22,5 %. À Bütgenbach, bien que la proportion soit inférieure à celle de la province (6,4 %), l'évolution sur la même période est plus marquée, avec une hausse de 33,3 %.⁸

6.1.5.1 SANTÉ MENTALE :

À Bütgenbach, la proportion de personnes qui absorbent des antidépresseurs atteint 11,8 %. Elle est inférieure aux proportions provinciale et wallonne. En 2021, les femmes wallonnes et belges sont plus nombreuses que les hommes à consommer des antidépresseurs. En province de Liège, la consommation d'antidépresseurs concerne 20,3 % des femmes et 10,8 % des hommes.

En 2021, 3,4 % de la population à Bütgenbach prennent des médicaments antipsychotiques. Cette proportion est moins élevée qu'en province de Liège et en Wallonie. En province de Liège, 4,6 % des femmes et 3,8 % des hommes consomment des antipsychotiques.

6.1.5.2 OFFRE DE SOINS DE SANTÉ :

La commune de Bütgenbach se caractérise par une densité de lits en Maison de Repos pour Personnes Âgées (MRPA) inférieure à celles observées en province de Liège et en Wallonie. En revanche, la densité de lits en Maison de Repos et de Soins (MRS) y est plus élevée que les moyennes provinciale et régionale, indiquant une offre plus orientée vers les soins spécialisés.

Au 1er janvier 2023, la commune comptait 8 médecins généralistes actifs. Le nombre d'habitants par médecin généraliste y est inférieur à celui relevé en province de Liège et en Wallonie, et se situe en dessous du seuil de 1 111 habitants par médecin, fixé comme critère dans le cadre du programme IMPULSEO. Cela témoigne d'une bonne accessibilité aux soins de première ligne.

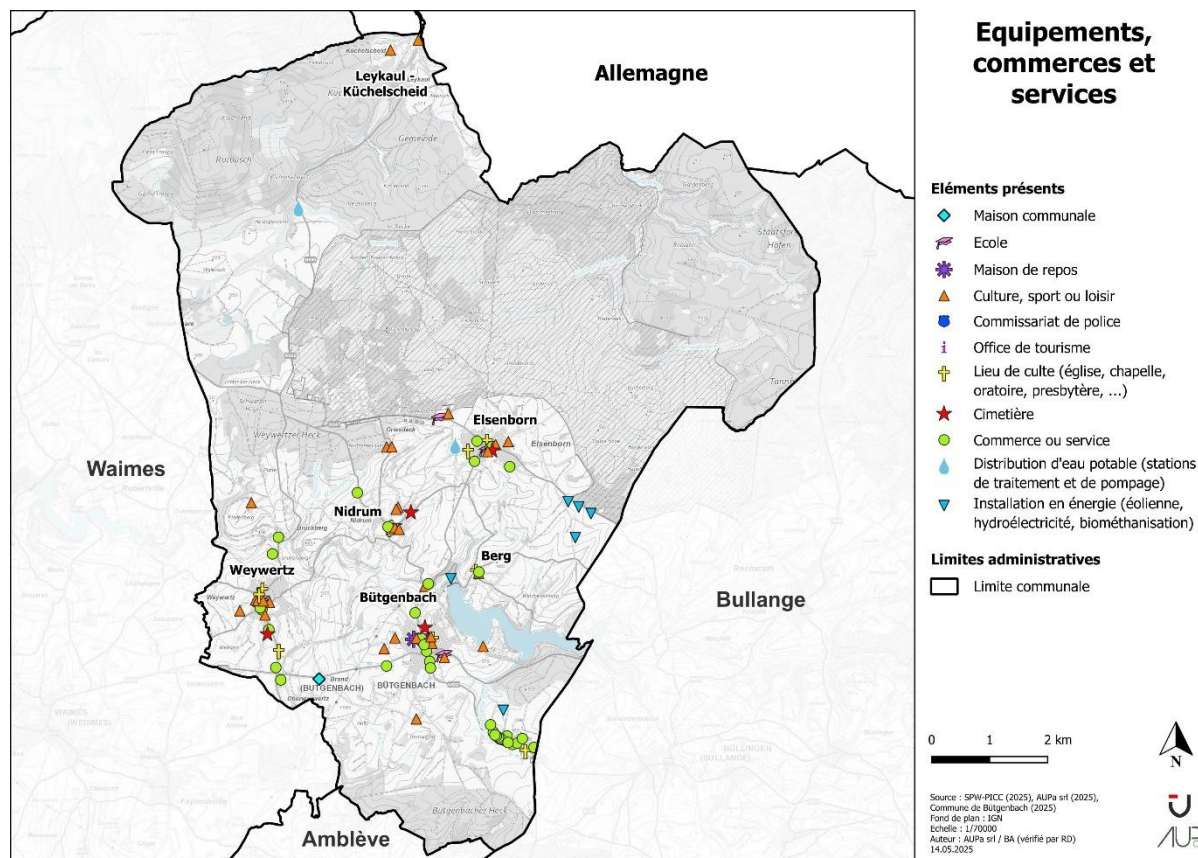
En revanche, aucun hôpital n'est présent sur le territoire communal, limitant l'accès aux soins hospitaliers dans l'immédiat environnement. Par ailleurs, l'offre en santé mentale est quasi inexistante : aucun lit psychiatrique ni service de santé mentale n'est actuellement disponible à Bütgenbach.⁹

⁸ Profil local de santé de Bütgenbach, Province de Liège

⁹ Idem

6.2 ELÉMENTS D'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Figure 34 Equipements, commerces et services de la commune



La carte met en évidence les différents éléments d'attractivité présents sur le territoire communal. Elle constitue un outil pertinent pour repérer les équipements et services existants, mais aussi pour identifier les zones où des carences se font sentir.

On y distingue, d'une part, les équipements structurants à l'échelle communale, tels que la maison communale, le commissariat de police, la maison de repos ou encore l'office du tourisme.

D'autre part, la carte permet de localiser les équipements et services répartis dans les villages, parmi lesquels : Les cimetières, les lieux de culte (églises, chapelles, oratoires), les commerces, les équipements sportifs et culturels (salles de sport, centres culturels), les établissements scolaires.

La carte permet également de localiser les différentes sources de production d'énergie présentes sur le territoire communal. Un parc éolien composé de quatre éoliennes est situé le long de la Wirtzfelder Straße, sur le plateau d'Eisenborn. Une centrale hydroélectrique borde le lac de Bütgenbach. Un projet de biométhanisation est également implanté dans la zone d'activité Zur Domäne.

Un zoom sur les différentes localités de la commune permet de mieux cerner la répartition spatiale de ces éléments. Il est toutefois à noter un manque significatif d'équipements dans les villages de Küchelscheid et Leykaul, où nous avons recensée les draisines et le siège de l'association « Zum Haustock » classées comme activité de loisirs. Cela souligne une faible accessibilité à des services de proximité pour les habitants de ces deux entités.

Figure 35 Equipements, commerces et services à Bütgenbach et Berg

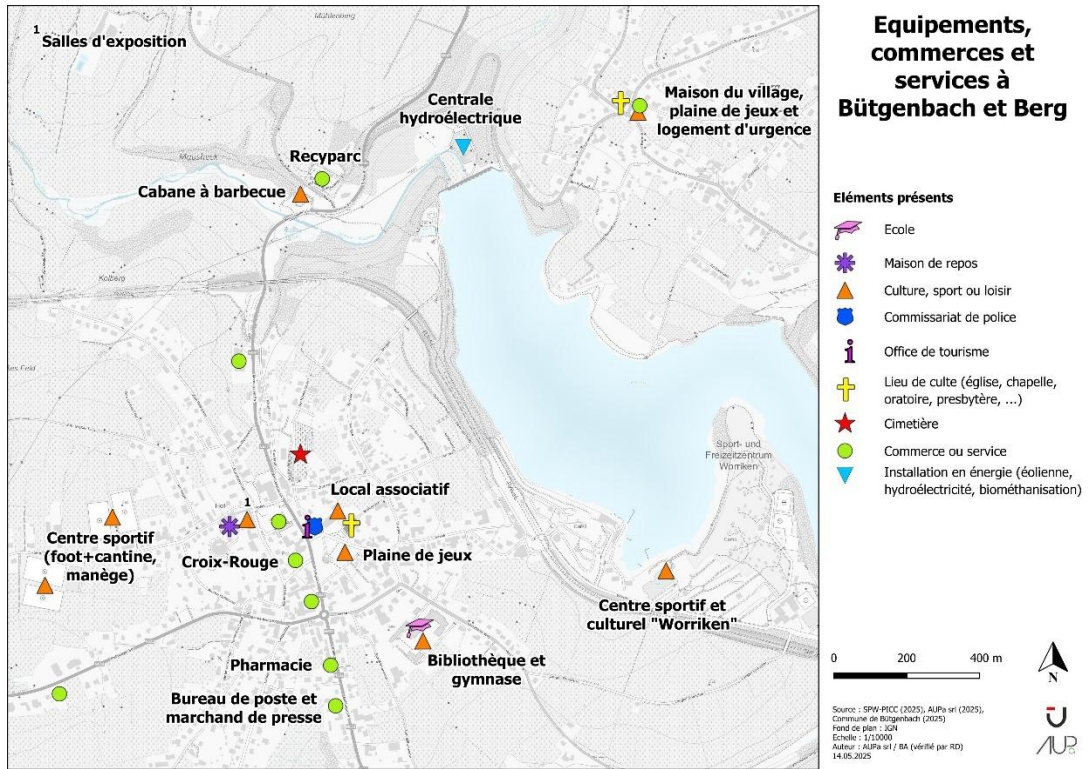


Figure 36 Equipements, commerces et services à Domäne

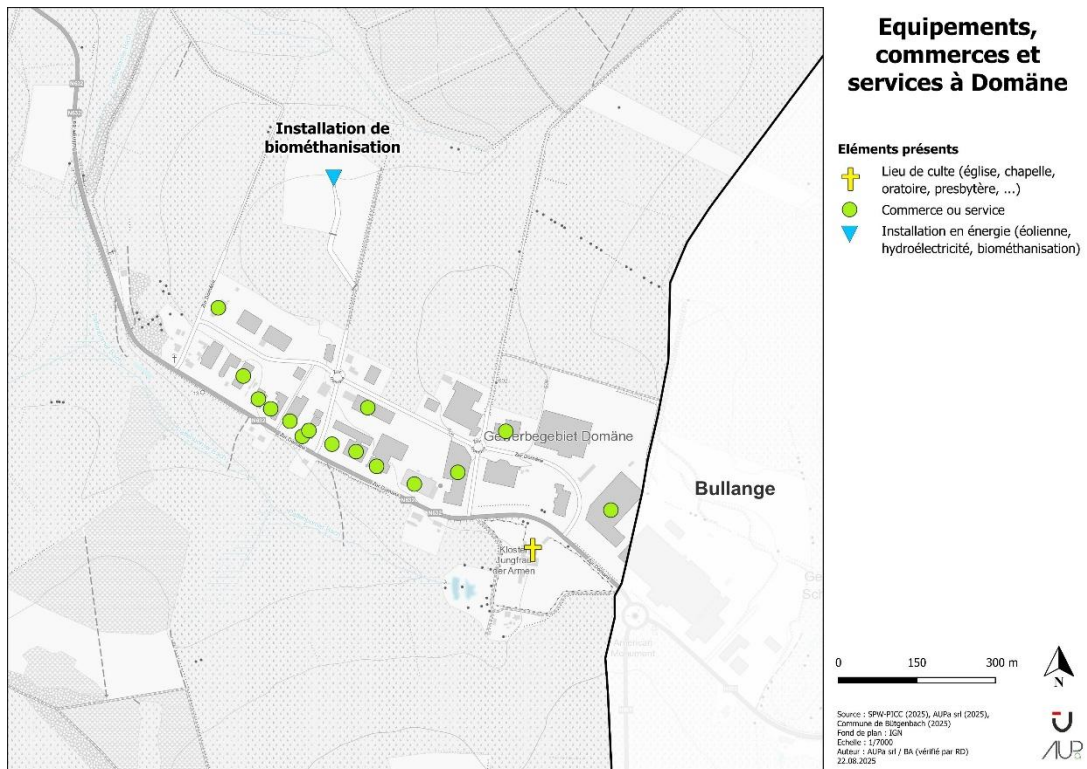


Figure 37 Equipements, commerces et services à Elsenborn

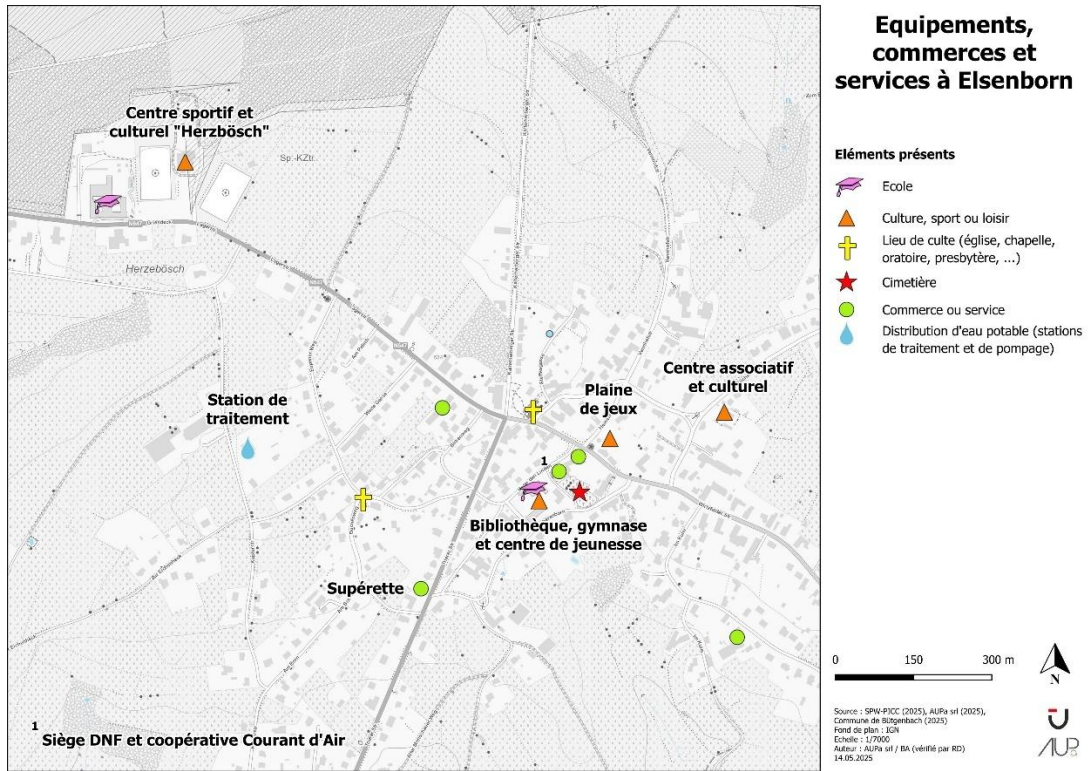


Figure 38 Equipements, commerces et services à Nidrum

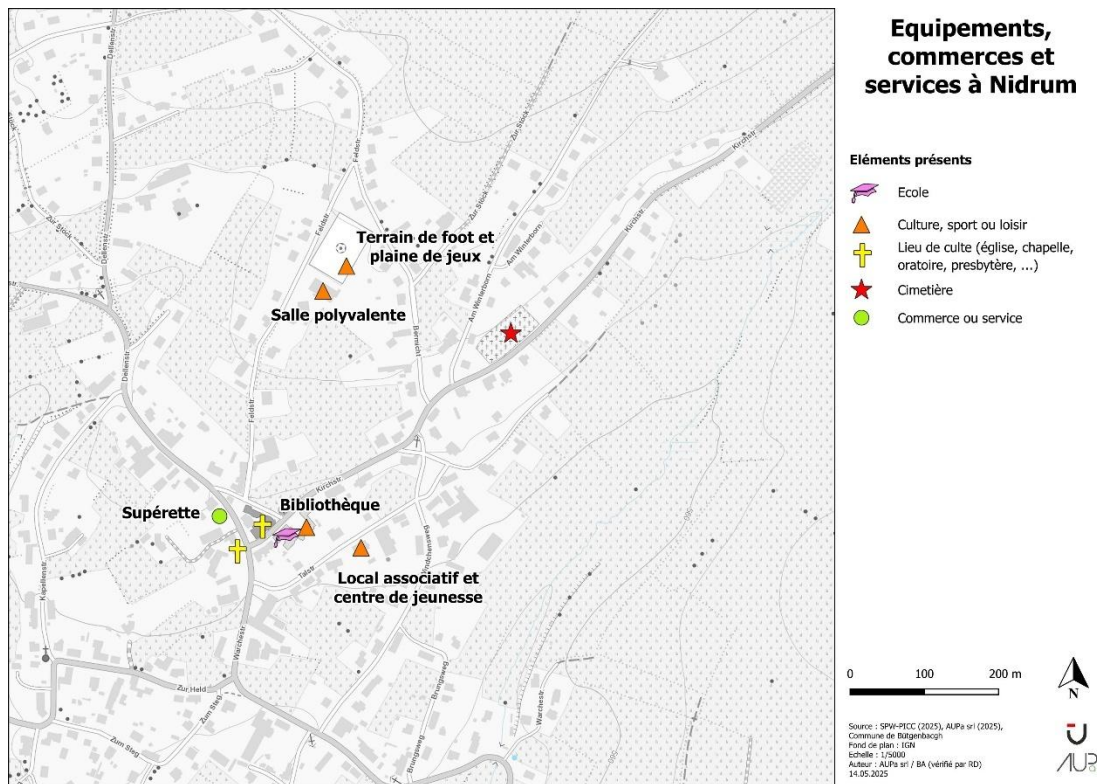
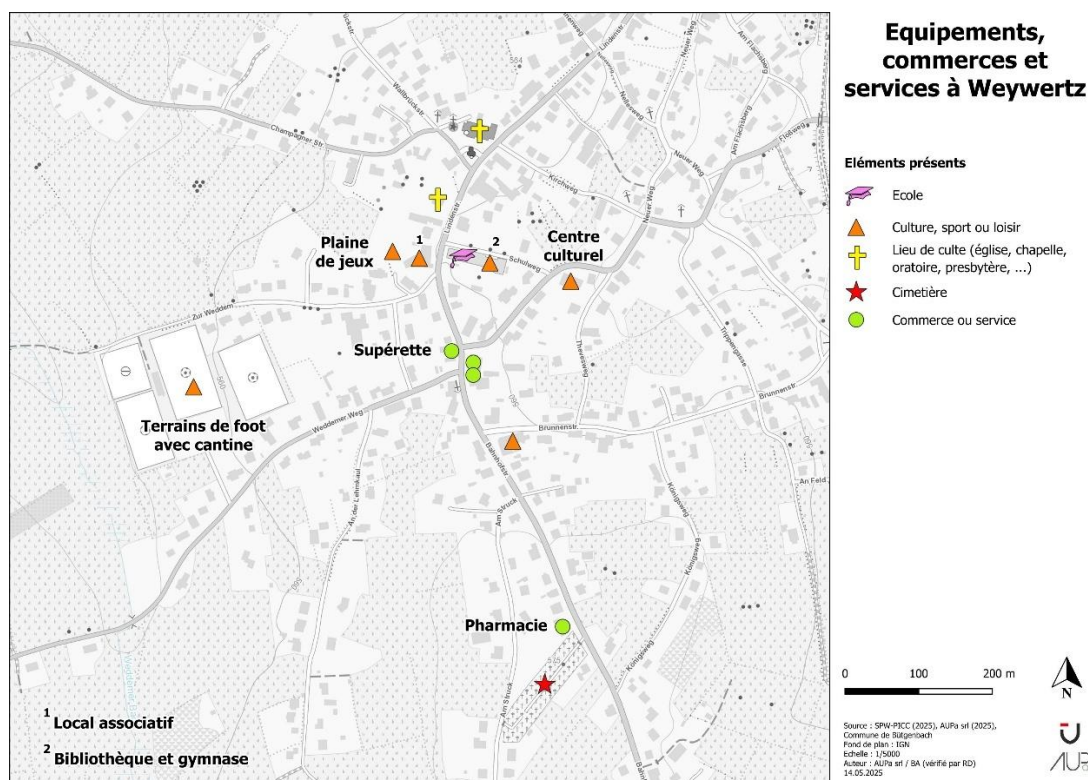


Figure 39 Equipements, commerces et services à Weywertz



6.3 ACTIVITÉ TOURISTIQUE

6.3.1 STRATÉGIE ET ACTEURS TOURISTIQUES

Depuis 2007, la Communauté germanophone est compétente en matière de tourisme et exige la création d'une structure (Dachverband) par commune en matière de tourisme. Cette structure regroupe dans la commune de Bütgenbach :

- Les membres de la commission tourisme du conseil communal,
- Des représentants des 3 syndicats d'initiative (Weywertz, Elsenborn-Nidrum, Bütgenbach-Berg),
- Un représentant du centre de Worriken,
- Un représentant de l'association de l'HoReCa,
- Des personnes privées, actives dans le domaine touristique.

Elle est gérée par un conseil d'administration dont le président est l'échevin responsable du tourisme. La structure « Dachverband » emploie deux personnes qui gèrent le bureau d'information touristique situé à Bütgenbach et qui développent de nouveaux produits touristiques.

6.3.2 ARRIVÉES TOURISTIQUES ET NUITS

Figure 40 : Nombre d'arrivées touristiques et nuits par commune

Arrivées					nuits				
	2023	2022	2021	2020		2023	2022	2021	2020
Eifel					Eifel				
Amel	21 555	22 285	15 160	9 544	Amel	62 292	64 680	51 984	32 950
Bullange	24 394	26 574	16 511	12 534	Bullange	68 137	72 353	50 265	36 652
Butgenbach*	58 877	57 611	50 793	33 267	Butgenbach*	150 941	153 612	132 607	88 287
Saint-Vith	41 556	36 526	28 891	19 518	Saint-Vith	92 935	82 063	67 052	43 384
Burg-Reuland	30 515	27 163	21 378	14 324	Burg-Reuland	94 596	80 228	74 595	52 007
AU TOTAL *	176 897	170 159	132 733	89 187	AU TOTAL *	468 901	452 936	376 503	253 280

Chiffres : IWEPS, DgG Worriken

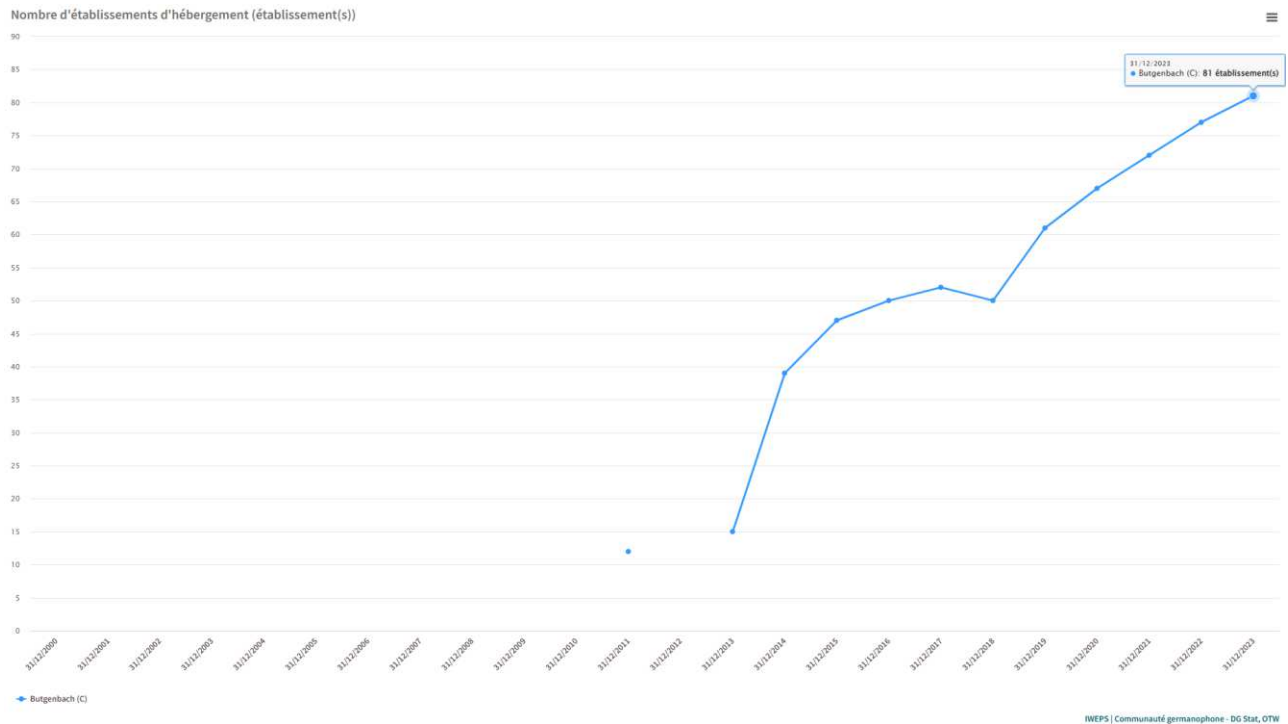
Les chiffres de 2022 et 2023 témoignent de deux années record en matière d'arrivées touristiques et de nuitées.

Dans l'Eifel belge, les communes ont accueilli un total de 176.897 arrivées touristiques, dont 58.877 rien que pour Bütgenbach, qui se positionne comme la commune la plus visitée. Ces arrivées correspondent à 468.901 nuitées dans l'ensemble de la région, Bütgenbach enregistrant à elle seule 150.941 nuitées, soit le chiffre le plus élevé parmi les communes de l'Eifel.

Une différence notable est également observée entre les années 2020 et 2021, tant au niveau des arrivées touristiques que des nuitées. Cela s'explique probablement par la reprise des activités suite à la crise du COVID. Des primes ont été mises en place durant cette période, ce qui influence certainement l'offre touristique.

6.3.3 OFFRE TOURISTIQUE

Figure 41 : Nombre d'établissements d'hébergements

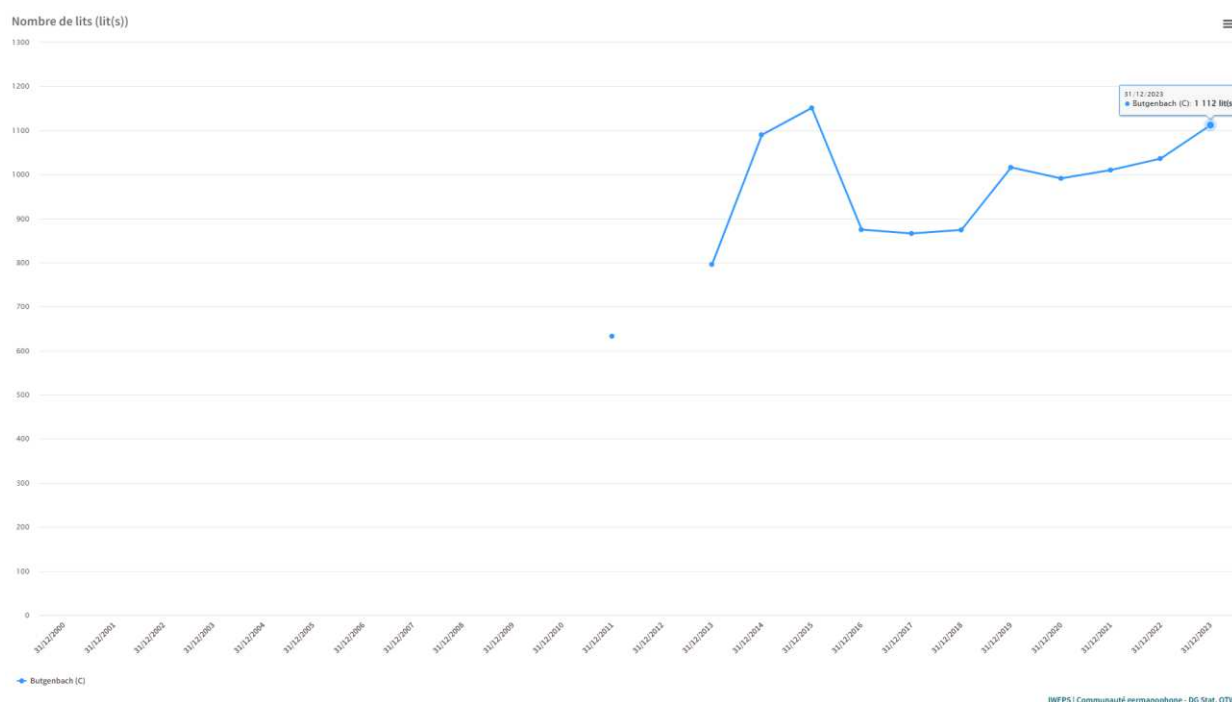


Les informations retirées par le graphique ci-dessus, concernant le nombre d'établissement d'hébergement touristiques sur la commune, montre une augmentation continue avec le temps du nombre de ces établissements, ou on passe de 12 établissements en 2011 à 81 en 2023. Ceci est accompagné d'une augmentation de nombre d'arrivées touristiques à la commune.

L'augmentation soulignée au nombre de structures à vocation touristique, logiquement, d'une augmentation de nombre de lits au sein de la commune. On passe donc de 633 en 2011 à 1 112 en 2023.

Cela montre que la commune est devenue de plus en plus attractive pour les visiteurs, et que les acteurs locaux ont saisi cette opportunité pour développer l'offre d'hébergement.

Figure 42 : Nombre de lits



Une des remarques formulées à partir des deux graphiques présentés concerne la stagnation du nombre d'établissements entre 2014 et 2018, ainsi que la diminution, puis la stagnation, du nombre de lits disponibles sur la commune durant la même période.

Cette évolution est liée au décret du 10 novembre 2016, entré en vigueur le 1er janvier 2017, qui a modifié de nombreux aspects du Code wallon du Tourisme de 2009. Ce décret vise notamment à structurer et clarifier le rôle des différents acteurs du secteur touristique, tout en garantissant la sécurité, le professionnalisme et la qualité des offres proposées.

Dans ce contexte, certains exploitants, ne répondant pas aux nouvelles obligations légales, ont pu cesser leur activité ou suspendre temporairement leur exploitation afin de se mettre en conformité avec les nouvelles normes.

6.3.4 RÉPARTITION DE L'OFFRE TOURISTIQUE

Figure 43 : Distribution des structures d'hébergements touristique

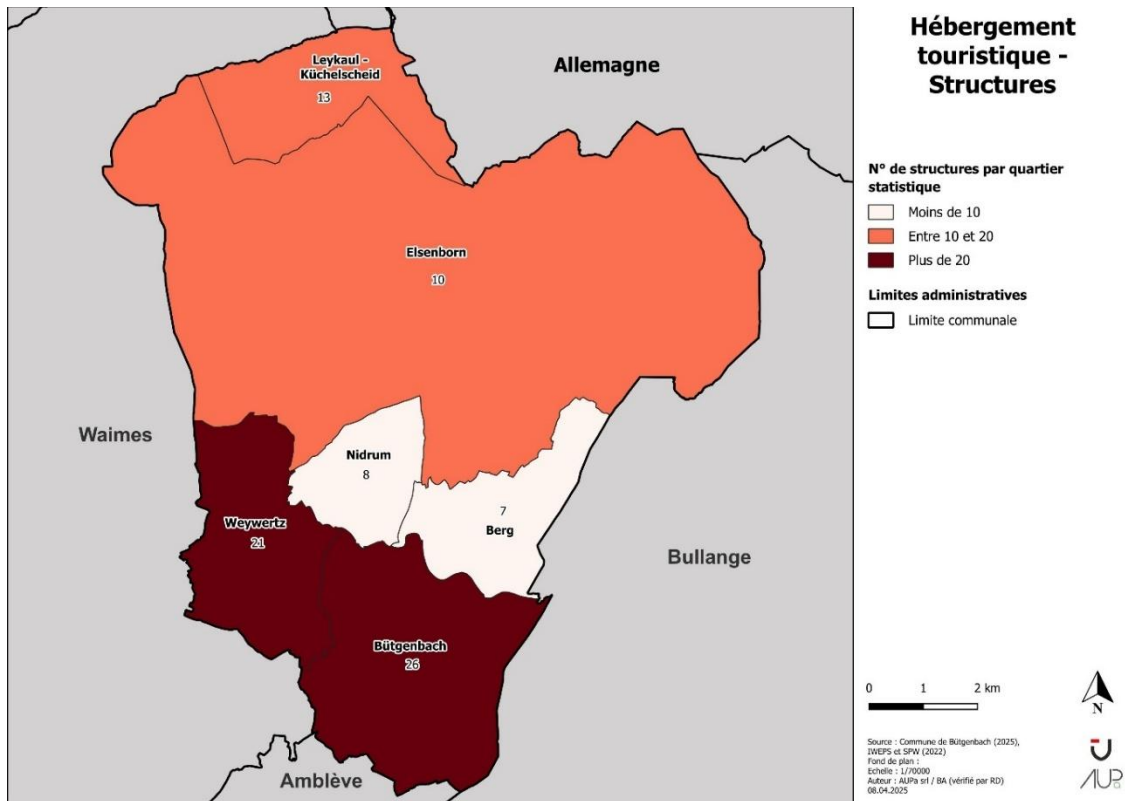


Figure 44 : L'offre en hébergement touristique

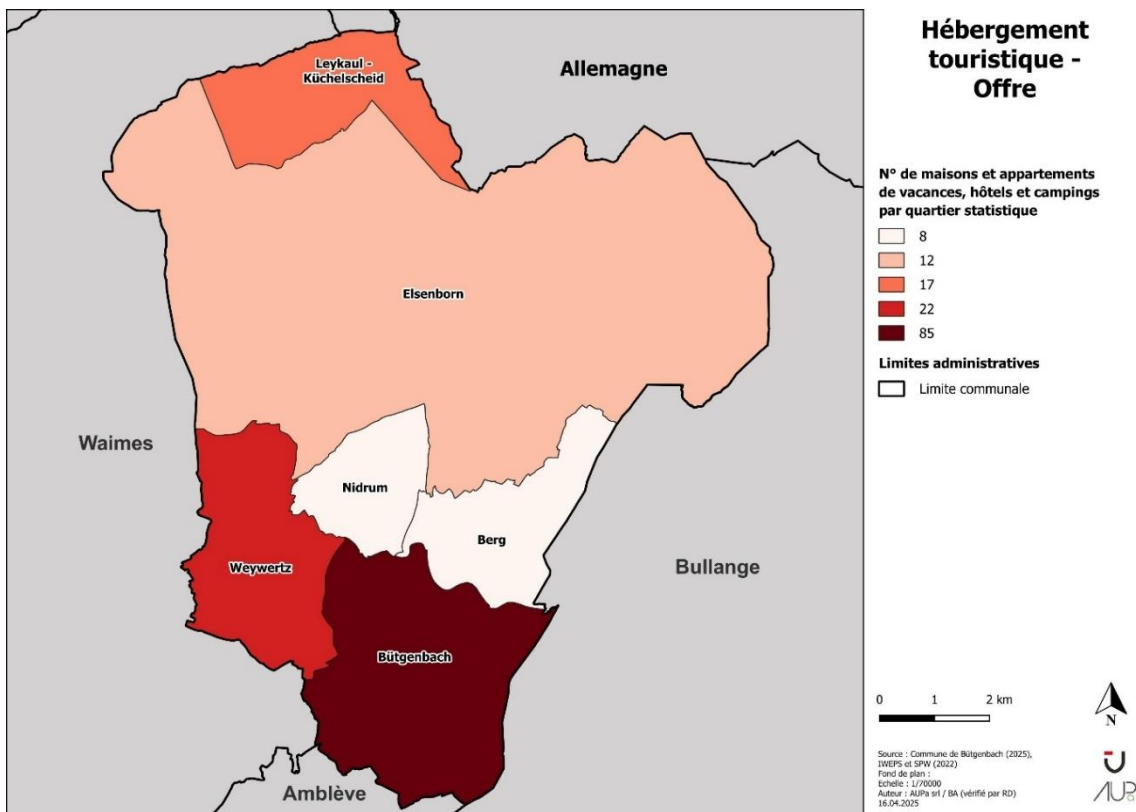
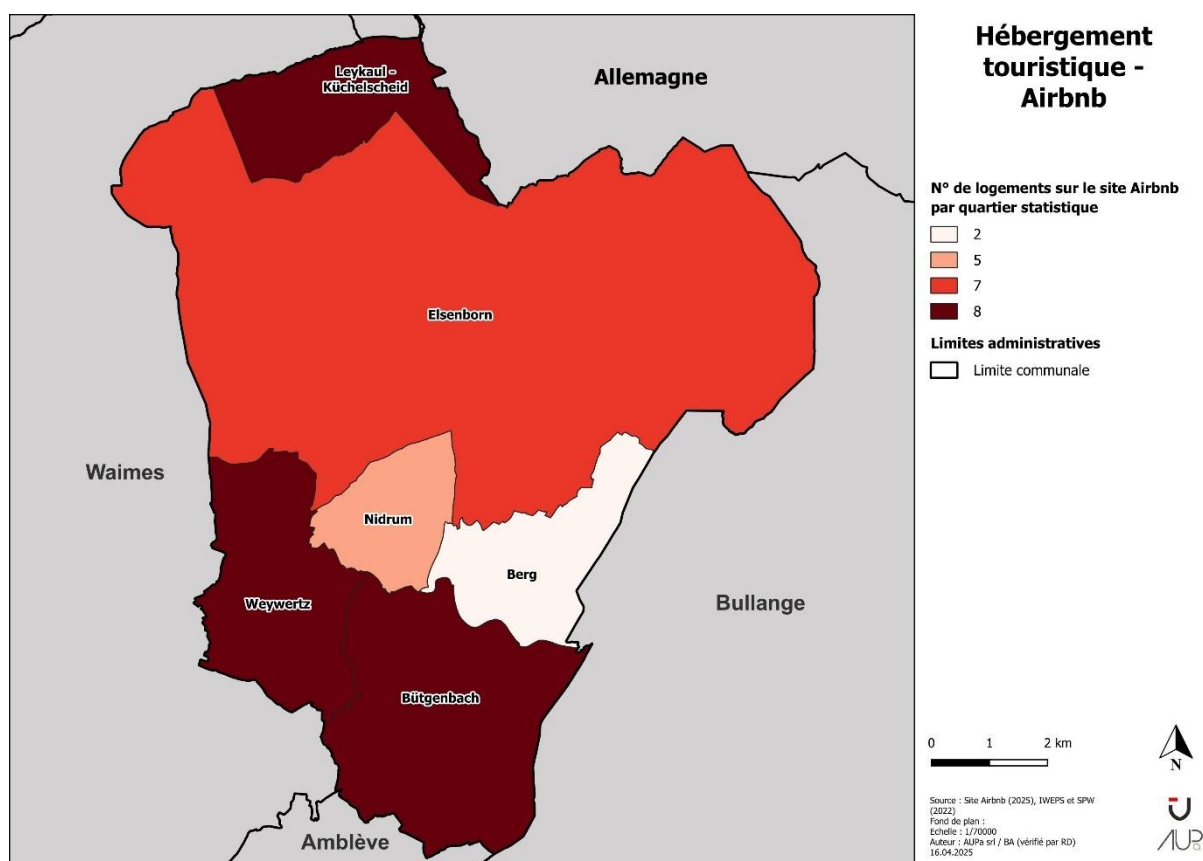


Figure 45 Distribution des Airbnb au sein de la commune



La carte ci-dessus met en évidence une différence dans la répartition des structures d'hébergement touristique. Celles-ci ont été classées selon les quartiers statistiques de la commune.

La remarque la plus importante concerne l'écart entre Bütgenbach et les autres localités. On y recense 85 structures, notamment grâce au complexe touristique et sportif de Worriken, tandis que dans les autres villages de la commune, le nombre de structures varie entre 8 et 22.

Les villages de Berg et Nidrum comptent chacun huit structures d'hébergement, soit le nombre le plus faible de la commune.

Une carte des structures d'hébergement touristique complète celle présentant l'offre. Dans certains cas, les structures regroupent plusieurs unités (hôtels, campings, maisons de vacances).

Une autre carte vient préciser la répartition des logements Airbnb au sein de la commune. Bien qu'il ne soit pas possible de localiser avec exactitude chacun de ces logements, nous avons pu en déterminer la localisation par rapport à la localité. Les villages de Bütgenbach, Weywertz, Leykaul et Küchelscheid en concentrent le plus grand nombre.

Nous avons réalisé, grâce aux données fournies par la commune, une localisation des structures par village. On distingue trois grands types de structures : des maisons ou appartements de vacances, des hôtels et des campings.

On remarque que les villages de Bütgenbach, Berg, Weywertz et Nidrum disposent de structures hôtelières. Les structures présentes dans le village de Bütgenbach, plus précisément sur le site de Worriken, sont représentées sur la carte de manière schématique (avec un seul point). Elles englobent le camping ainsi que les maisons de vacances implantées sur le site.

Figure 46 : Localisation des structures d'hébergement à Bütgenbach et Berg

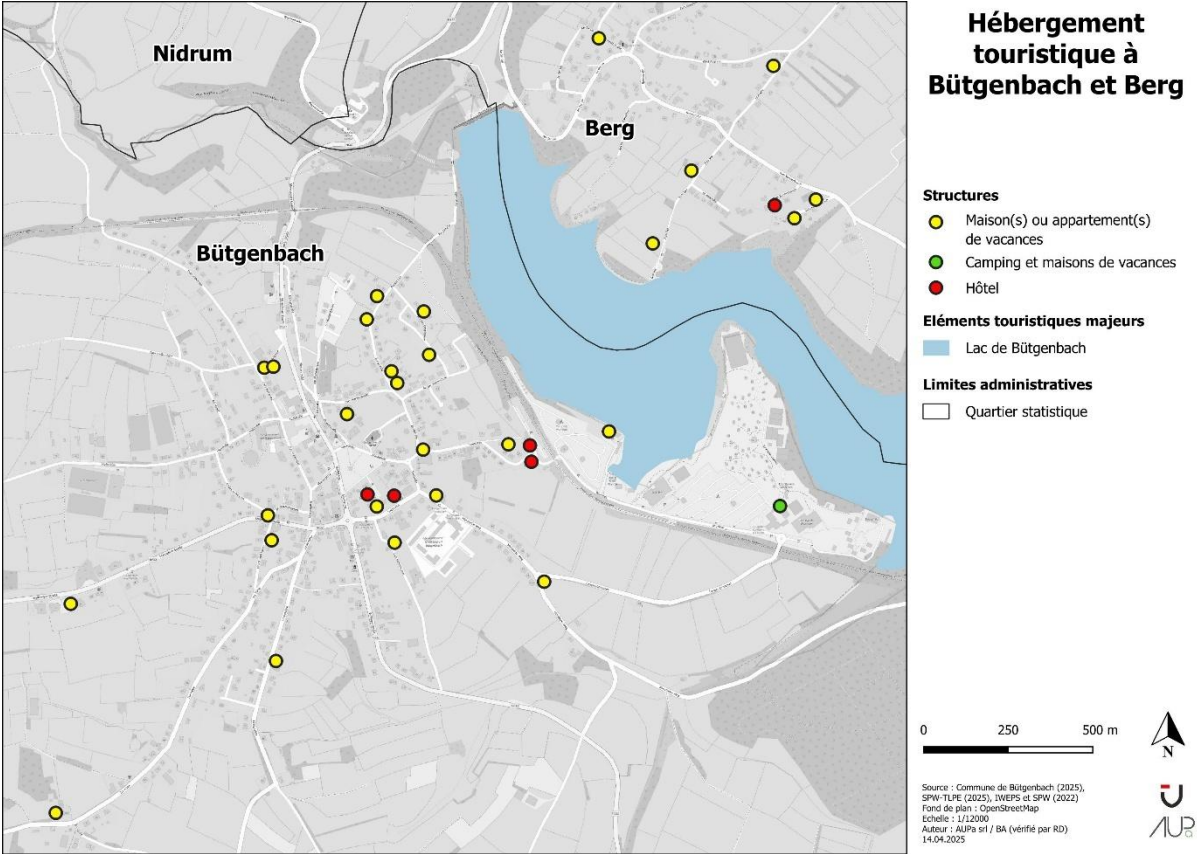


Figure 47 : Localisation des structures d'hébergement à Weywertz

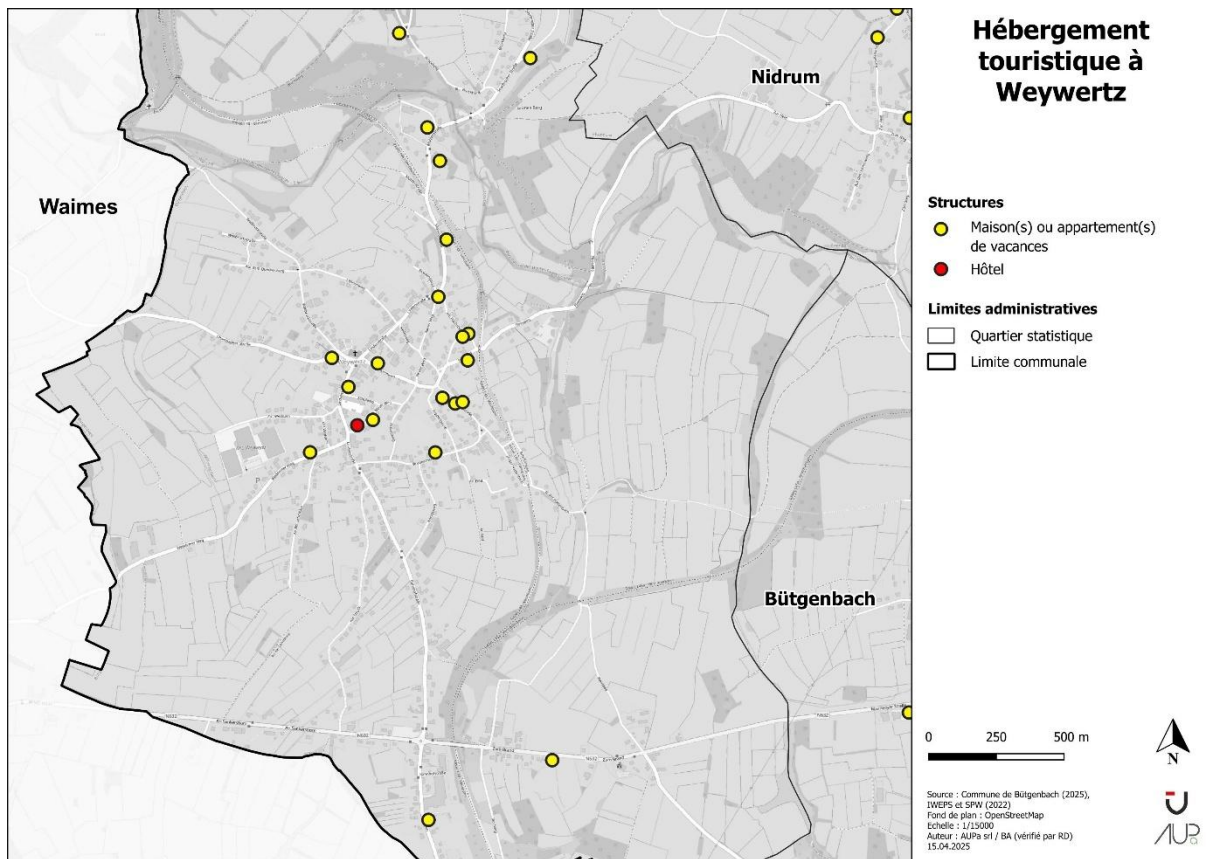


Figure 48 : Localisation des structures d'hébergement à Elsenborn

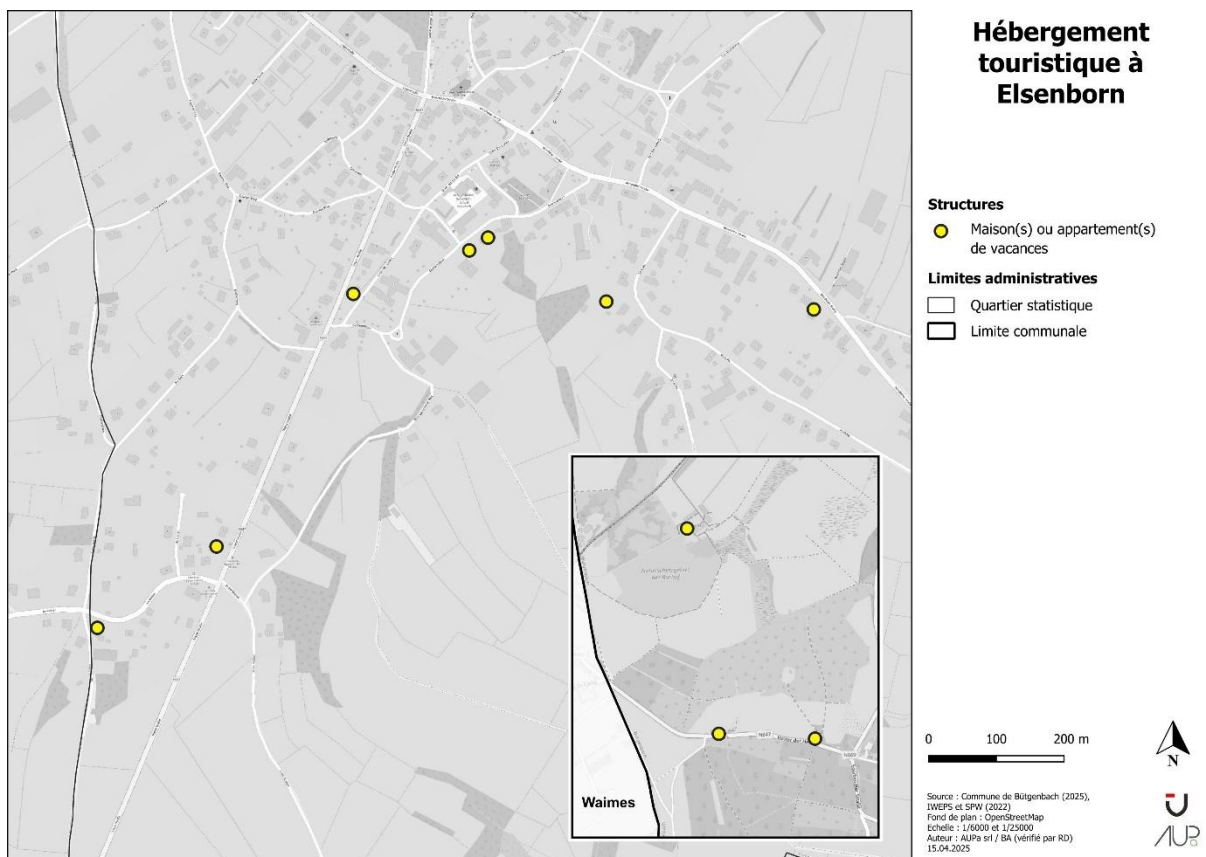


Figure 49 : Localisation des structures d'hébergement à Nidrum

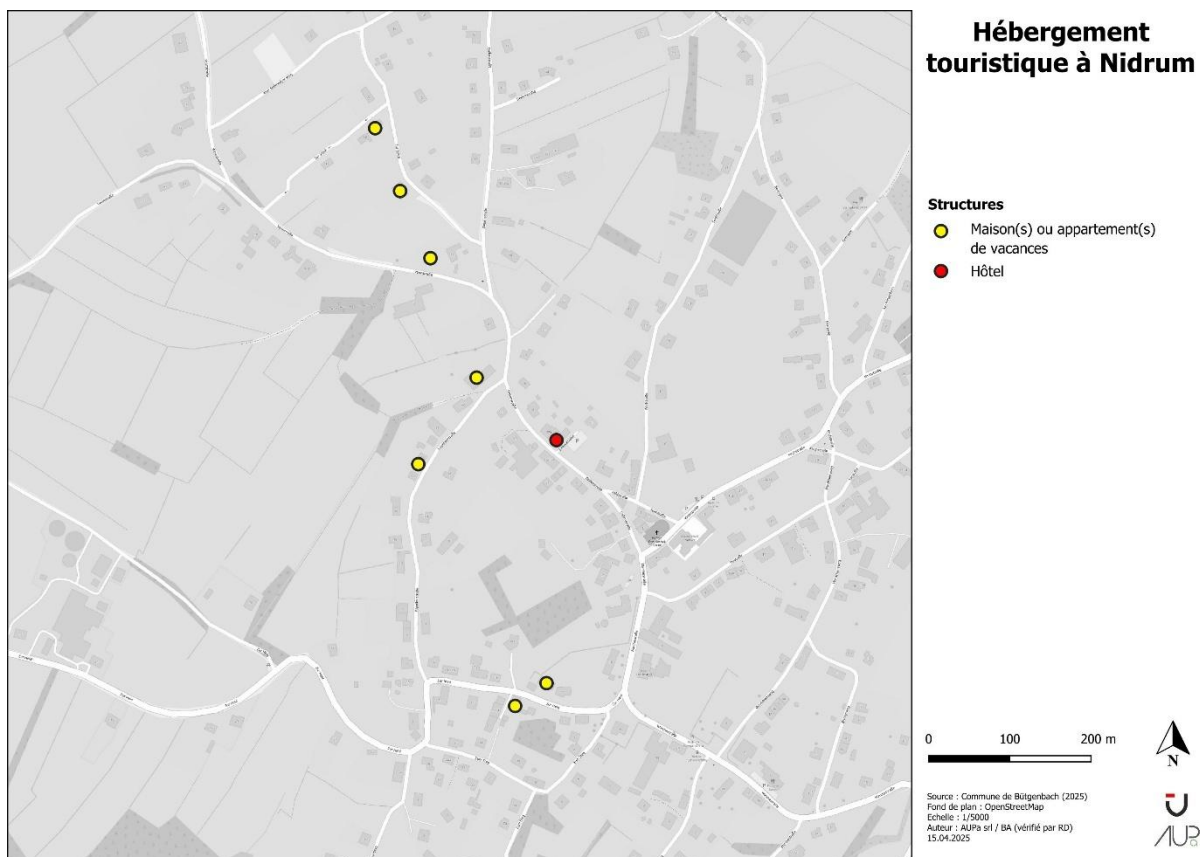
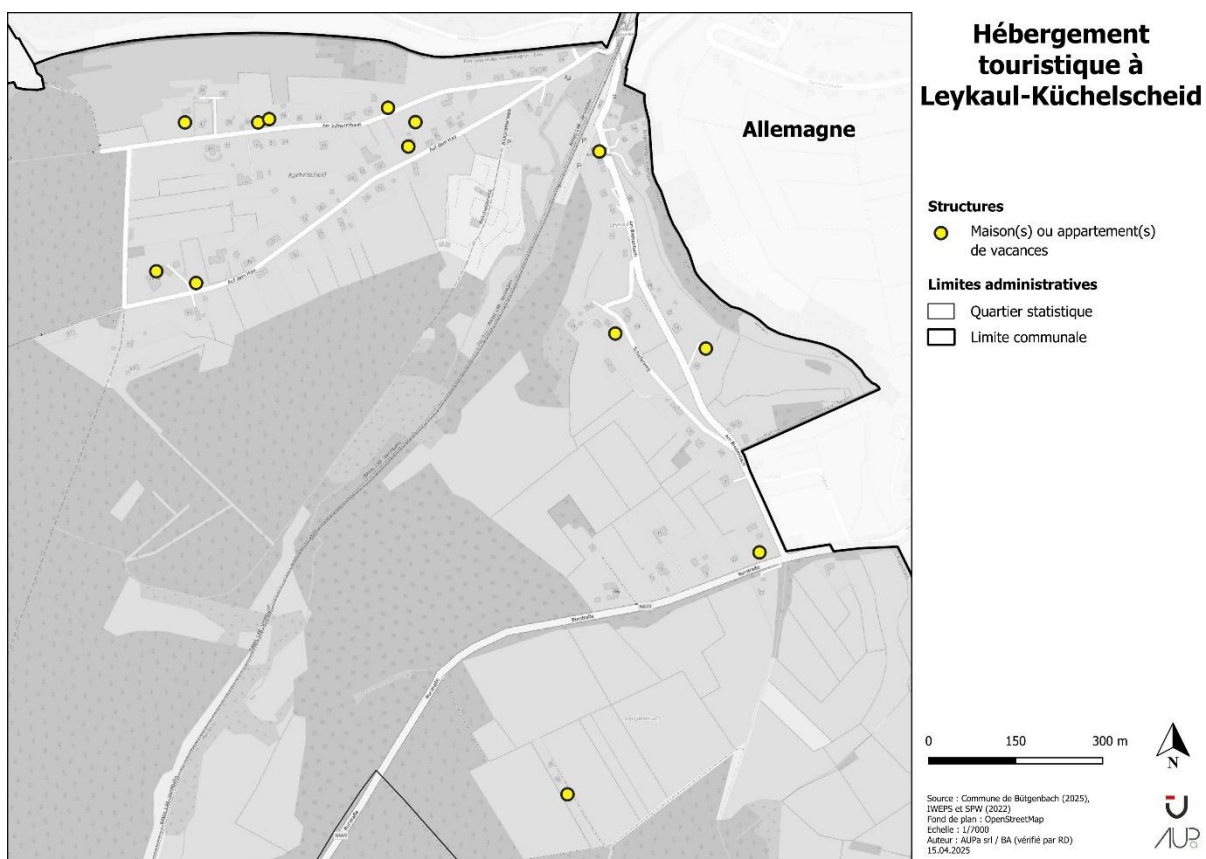
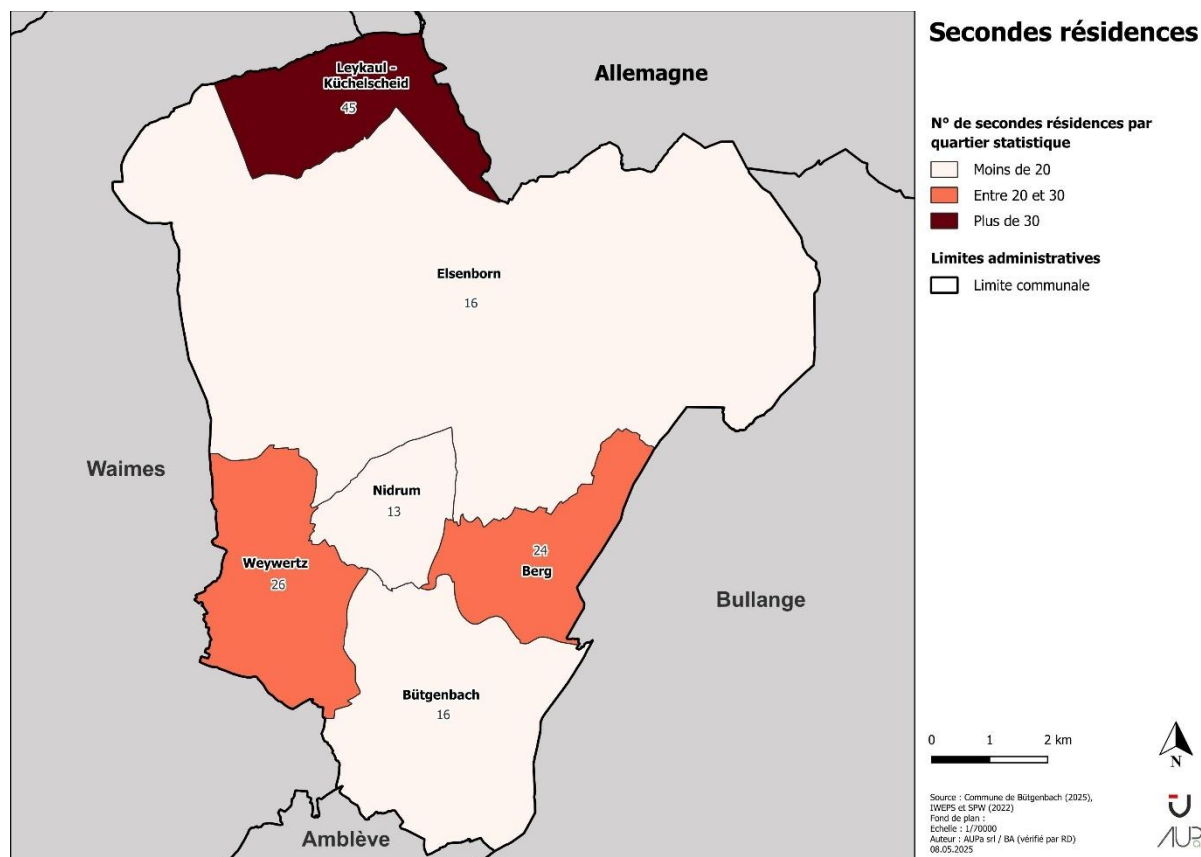


Figure 50 : Localisation des structures d'hébergement à Leykaul et Kùchelscheid



6.3.5 LES SECONDE RÉSIDENCES À BÜTGENBACH

Figure 51 Distribution des secondes résidences par quartier statistique



La répartition des secondes résidences varie sensiblement d'une localité à l'autre. Leykaul et Küchelscheid concentrent le plus grand nombre d'entre elles, en grande partie en raison de leur proximité avec la frontière allemande, qui renforce leur attractivité. À l'inverse, les villages de Nidrum, Bütgenbach et Elsenborn comptent chacun moins de 20 secondes résidences, témoignant d'une moindre pression en la matière.

Si ces chiffres constituent des indicateurs de l'attractivité touristique et résidentielle de la commune, ils peuvent également être porteurs d'effets négatifs. En effet, la présence importante de secondes résidences peut accentuer la pression foncière, faire grimper les prix de l'immobilier et favoriser la vacance de logements, en particulier en dehors des périodes touristiques.

Le principal problème dans cette partie du territoire communal — Leykaul et Küchelscheid — réside dans le déséquilibre entre le nombre de secondes résidences et celui des résidences principales. En effet, la proportion très élevée de logements occupés à titre secondaire y dépasse largement celle des habitations principales, ce qui soulève des enjeux importants en matière de cohésion sociale, de dynamisme local et de gestion du foncier.

Les cartes qui suivent montrent la localisation des secondes résidences au sein des différentes localités.

Figure 52 Les secondes résidences à Leykaul et Küchelscheid

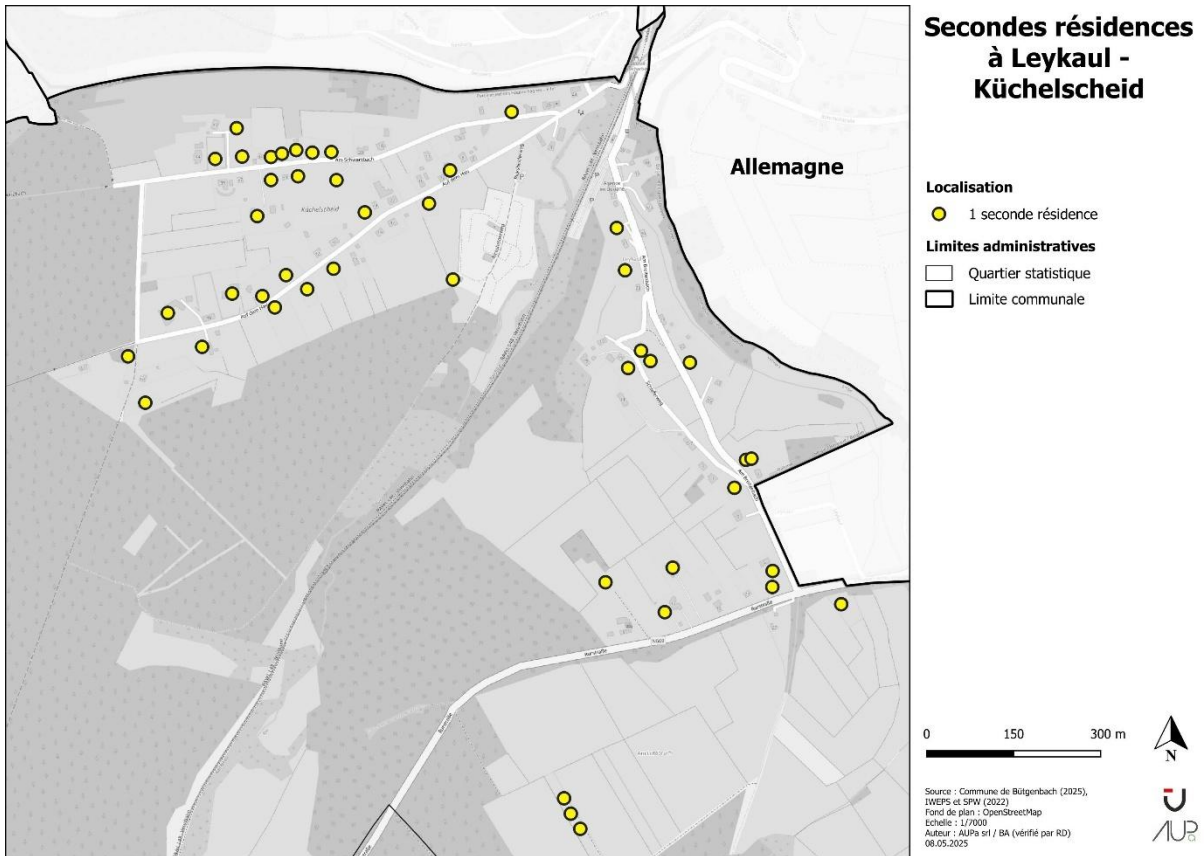


Figure 53 Les secondes résidences à Berg

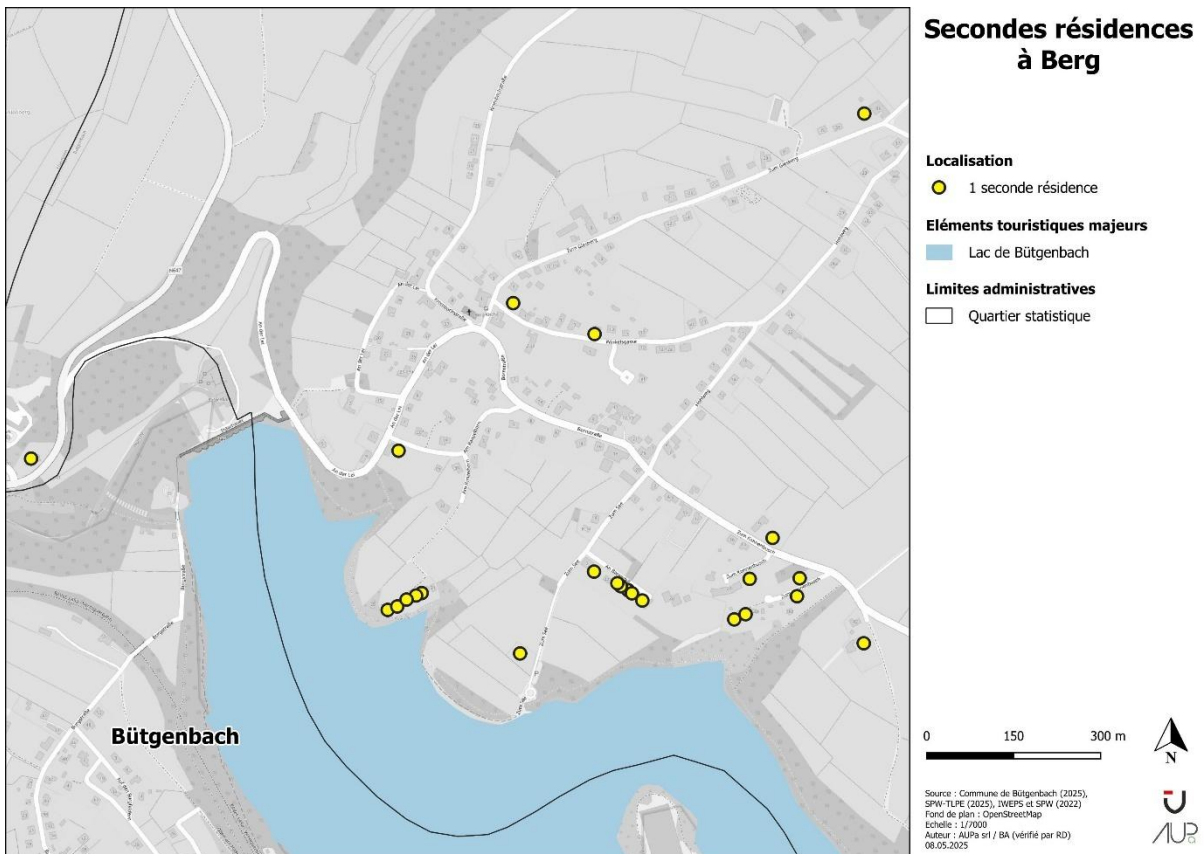


Figure 54 Les secondes résidences à Bütgenbach

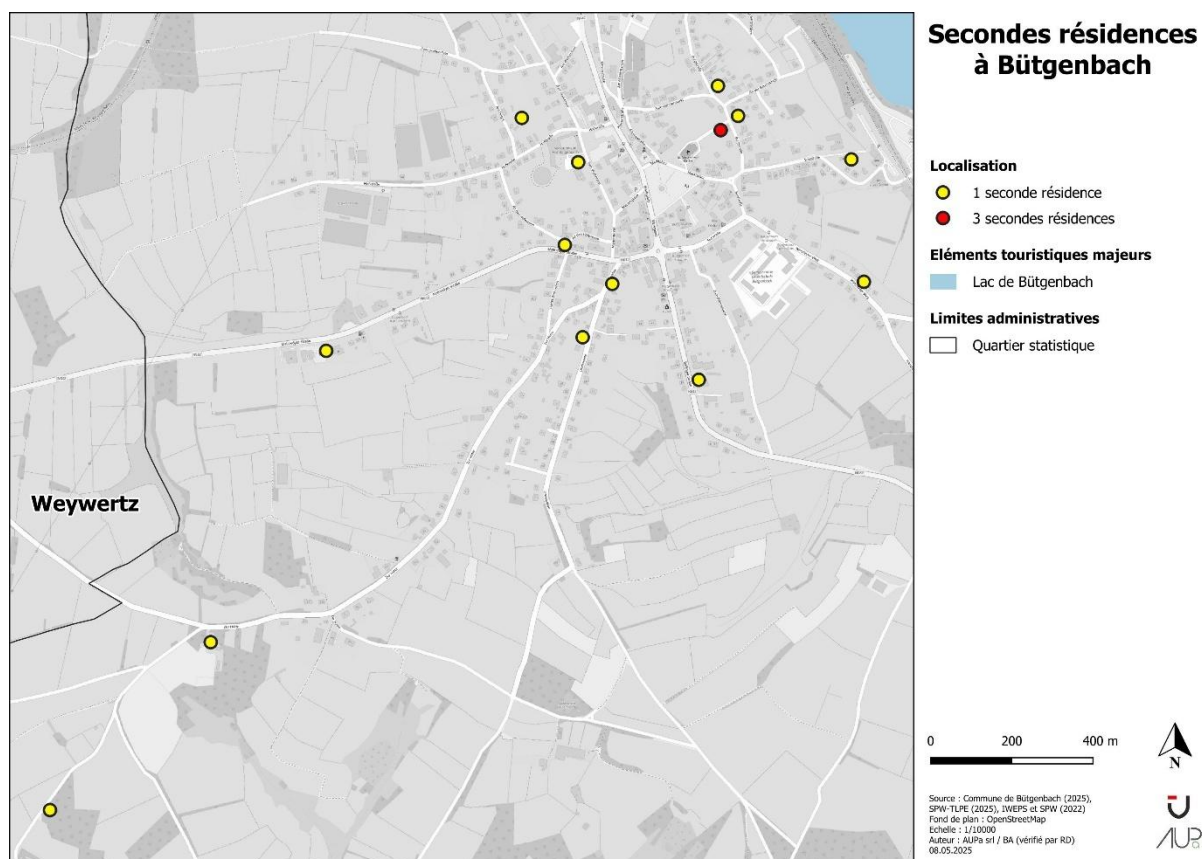


Figure 55 Les secondes résidences à Elsenborn

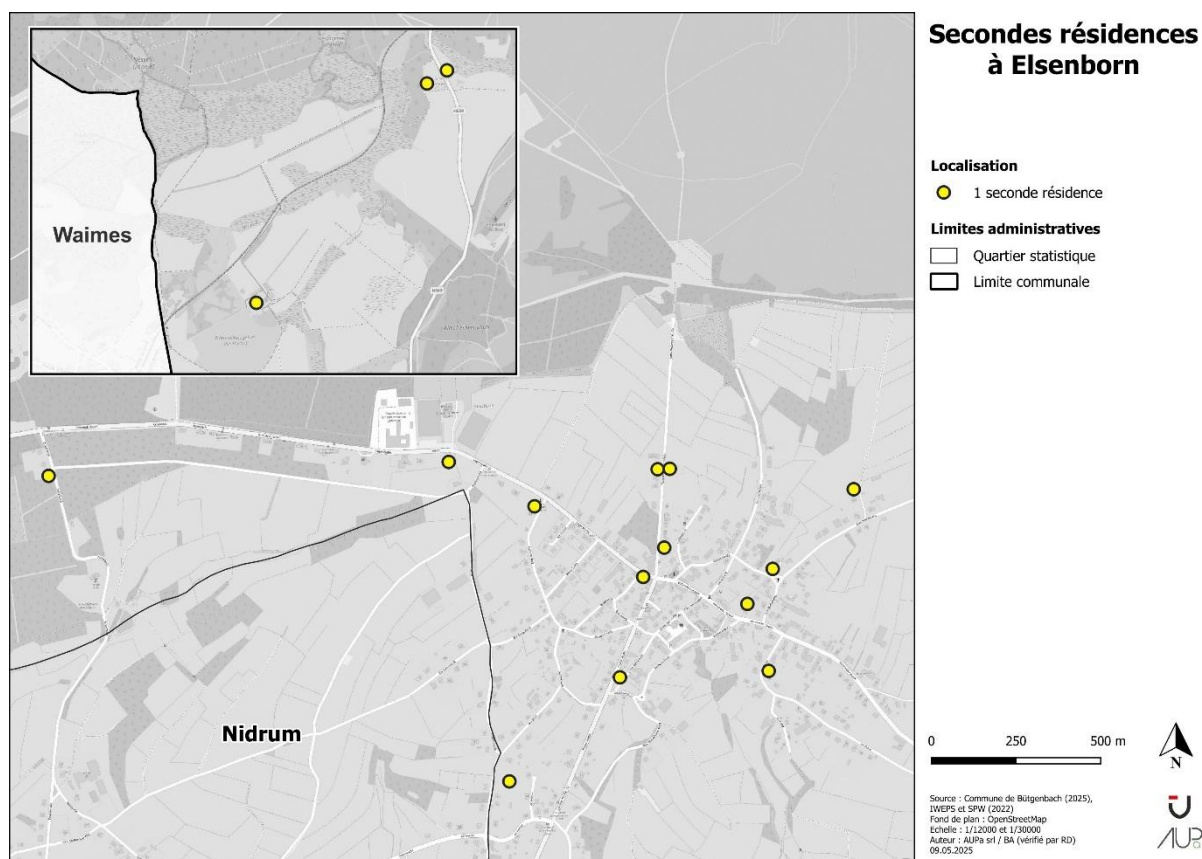
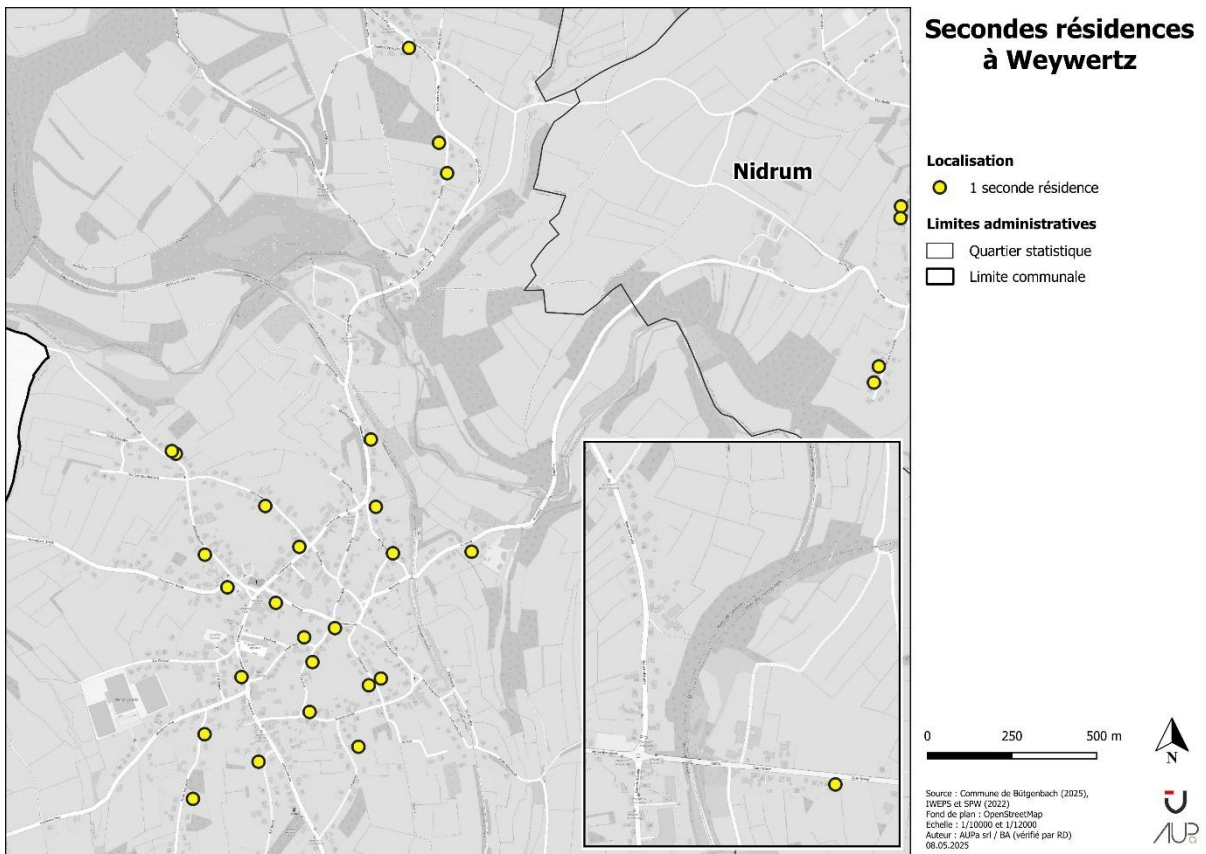


Figure 56 Les secondes résidences à Nidrum



Figure 57 Les secondes résidences à



6.3.6 RAPPORT ENTRE RÉSIDENCES PRINCIPALES/RÉSIDENCES SECONDAIRES/ APPARTEMENTS DE VACANCES

Le but ici est de mettre en avant le rapport, par localité, du nombre des résidences principales, des résidences secondaires ainsi que appartements de vacances.

Tableau 10 : Résidences principales, résidences secondaires et appartements de vacances par village

	N° de résidences principales	% de résidences principales	N° de secondes résidences	% de secondes résidences	N° d'appartements de vacances	% d'appartements de vacances	Total résidences
Bütgenbach	700	90%	16	2%	59	8%	775
Berg	166	86%	24	12%	4	2%	194
Elsenborn	420	94%	16	4%	9	2%	445
Leykaul-Küchelscheid	50	46%	45	41%	14	13%	109
Nidrum	378	96%	13	3%	1	0%	392
Weywertz	698	95%	26	4%	11	1%	735
Total	2412	91%	140	5%	98	4%	2650

En analysant la répartition des différents types de résidences (voir les graphiques ci-dessous), on constate que les localités de Leykaul et Küchelscheid présentent une vocation touristique nettement plus marquée que les autres villages de la commune. En effet, la part des secondes résidences (41 %) additionnée à celle des appartements ou maisons de vacances (13 %) dépasse celle des résidences principales (46 %). Ce phénomène est unique à ces localités, puisque dans les autres villages de la commune, les résidences principales représentent généralement plus de 90 % du total des logements. On remarque que l'entité de Bütgenbach compte un nombre relativement important de maisons de vacances (59), bien que cela ne représente que 8 % du total des résidences.

À Berg, la proportion de secondes résidences est élevée (12 %) par rapport aux autres villages, où ce taux se situe généralement entre 3 et 4 %, à l'exception de Leykaul et Küchelscheid, qui présentent des valeurs nettement supérieures (41%).

Figure 58 : Pourcentage par typologie de résidence à Bütgenbach

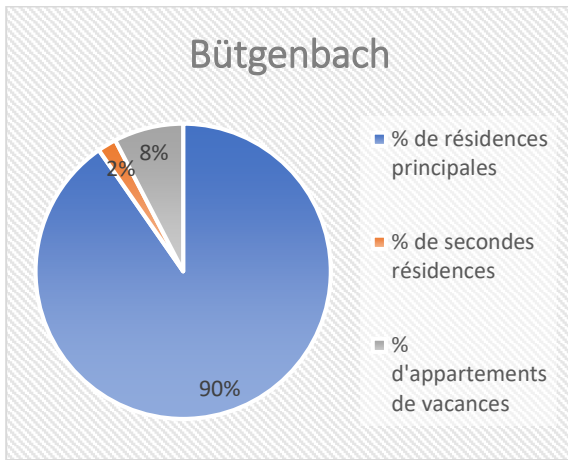


Figure 59: Pourcentage par typologie de résidence à Weywertz

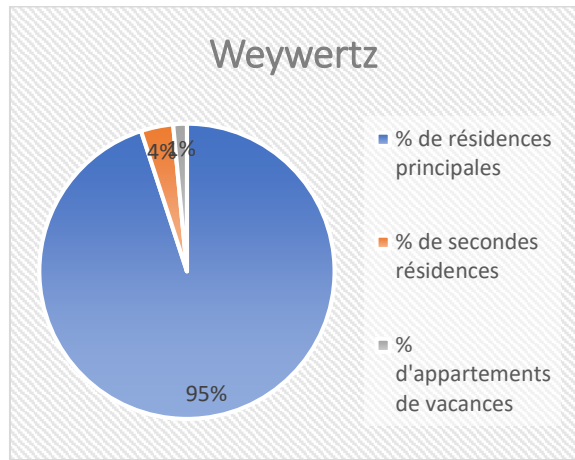


Figure 51 : Pourcentage par typologie de résidence à Berg

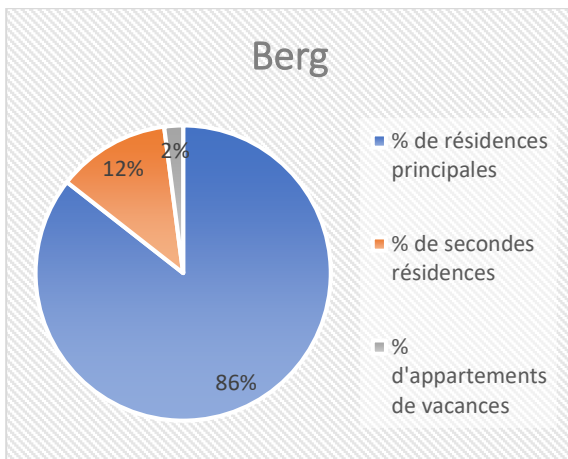


Figure 60: Pourcentage par typologie de résidence à Elsenborn

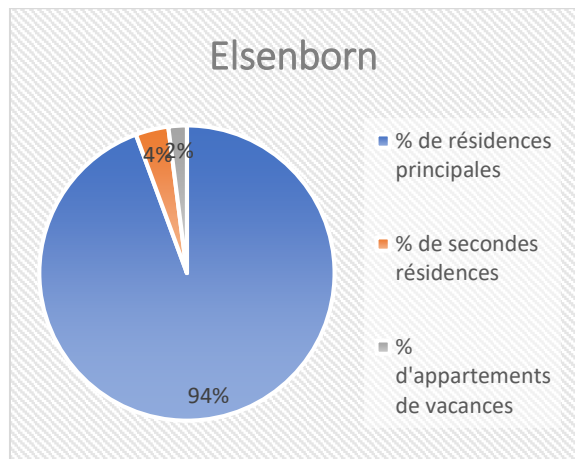


Figure 61 : Pourcentage par typologie de résidence à Nidrum

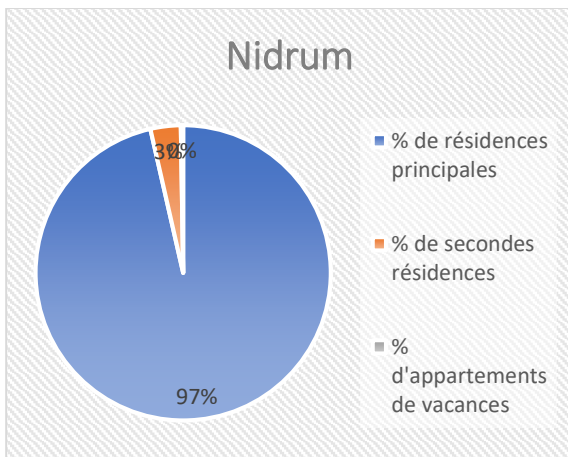
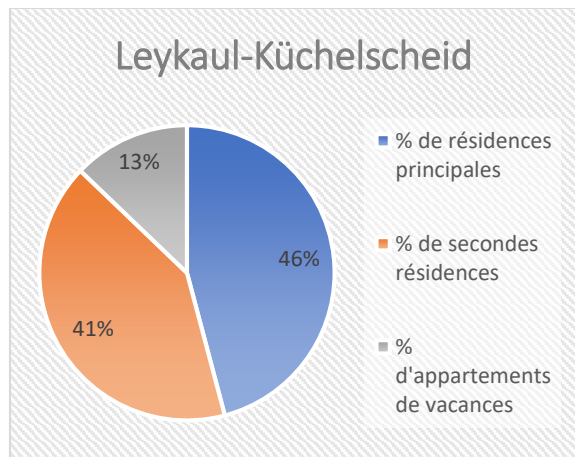


Figure 62 : Pourcentage par typologie de résidence à Leykaul-Küchelscheid



6.3.7 ATTRACTIONS TOURISTIQUES

La commune de Bütgenbach dispose d'un office du tourisme (Tourist Info Bütgenbach), situé dans le centre, à proximité immédiate de la place du Marché (Marktplatz), son rôle est d'orienter les visiteurs au sujet des activités à faire au sein de la commune. Qu'il s'agit d'itinéraires de randonnée et de vélo, hébergements, gastronomie, excursions, etc.

La commune offre une variété d'attractions touristiques mêlant nature, histoire et activités sportives. Voici un aperçu des principales attractions

6.3.7.1 LAC DE BÜTGENBACH

Ce lac artificiel de 120 hectares est idéal pour la baignade, le kayak, la voile, le paddle et la pêche. Sur la rive, la plage de sable « VENNtastic Beach » offre patageoire, îlots de détente, trampoline et terrain de beach volley.

Actuellement, le lac de Bütgenbach est largement accessible au public tout au long ce qui le rend soumis à différents problèmes de gestion en période estivale (ex : nuisances sonores, absence d'infrastructure sanitaires, campement sauvage, etc...). Toutefois, au niveau du domaine de Worriken, il y a une clôture et la réalisation d'une plage privative avec accès payant. La plage a été aménagée dans les années 70 par le syndicat d'initiative et un projet de réaménagement est en cours (phase concours).

6.3.7.2 CENTRE SPORTIF ET TOURISTIQUE DE WORRIKEN

Le centre est ouvert tant aux familles qu'aux écoles, aux clubs sportifs et autres associations. Il offre 48 chalets de vacances, un camping, différents logements pour groupes de 20 à 58 lits, de nombreuses salles de sports et de terrains extérieurs ainsi qu'une piscine couverte de 25 m.

Plus récemment, un parcours de cordes accessibles aussi bien aux juniors qu'aux adolescents ou à leurs parents ont été construits. Depuis 2008, une plage a été aménagée qui a connu un franc succès dès son ouverture vu la qualité de ses aménagements.

6.3.7.3 SITES CULTURELS ET HISTORIQUES

Église Saint-Étienne : Construite en 1932 dans un style néo-roman, elle abrite des éléments historiques tels que des pierres tombales du XVI^e siècle et des fonts baptismaux du XIII^e siècle.

Hof Bütgenbach : Ancienne ferme-château du XV^e siècle, ce monument historique protégé accueille aujourd'hui des expositions temporaires.

Maison Kirch : Cette maison a servi de quartier général aux forces alliées lors de l'offensive des Ardennes en 1944-45. Un mémorial y rend hommage au général Dwight D. Eisenhower.

Viaduc de Bütgenbach : Ancien viaduc ferroviaire offrant une vue panoramique sur la vallée de la Warche, il est aujourd'hui intégré à un sentier de randonnée.

6.3.7.4 HERBA SANA - LE JARDIN DE LA SANTÉ DES LABORATOIRES ORTIS

Le jardin des plantes médicinales d'Ortis. Aménagé sur un terrain de 2 hectares, Herba Sana rassemble plus de 120 plantes médicinales ainsi qu'un large espace sauvage dédié à la flore typique du biotope des Hautes Fagnes. D'une longueur d'1 km, la balade didactique serpente entre les différents espaces et vous emmène à la découverte du rôle extraordinaire des plantes médicinales sur la préservation de la santé.

6.3.7.5 RANDONNÉES ET BALADES :

La région propose de nombreux sentiers de randonnée se trouvent sur le territoire communal :

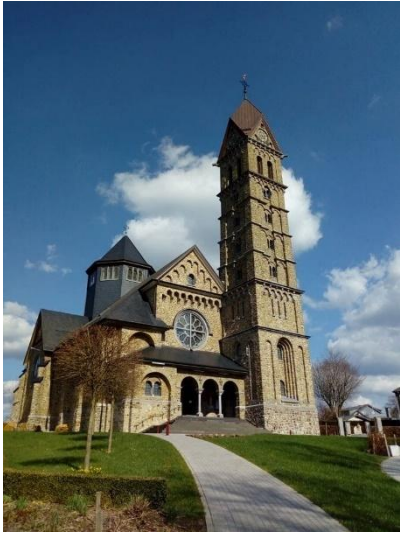
Sentier didactique Mausheck : Ce sentier de 1.1 kilomètres, situé près du viaduc de Bütgenbach, Sentier didactique balisé traversant une chênaie, des prairies semi-humides et des zones humides, offrant un panorama sur la vallée de la Warche. Le parcours serpente à travers un petit bois en bordure de rivière. Au printemps, les prés humides situés en face se parent de milliers de jonquilles en fleurs. Pour des raisons de protection de ces milieux naturels sensibles, aucun aménagement supplémentaire du sentier n'est possible.

Parcours de trail bleu / rouge / noir – Bütgenbach

Plusieurs parcours de trail, en offrant des terrains variés, des vues spectaculaires et des défis sportifs. Chaque couleur propose un parcours et une difficulté singulière (11, 15 et 35 km).

D'autres parcours :

- Venntrologie – Étape 6 : De Robertville à Bütgenbach (11,9 km)
- GR 56 – Étape Malmedy – Bütgenbach (22,8 km)
- GR 56 – Étape Robertville – Bütgenbach (13,1 km)
- GR 56 – Étape Bütgenbach – Losheimergraben (18,6 km)
- Kids on Tour – Les plaisirs de la forêt et de l'eau
- Ovelo – Autour du lac de Bütgenbach



Dans l'ordre d'apparition des images :

Le centre sportif et touristique de Worriken © ostbelgien.eu

Le jardin de la santé des laboratoires ORTIS © outdooractive.com

La plage « VENNtastic Beach » © ostbelgien.eu

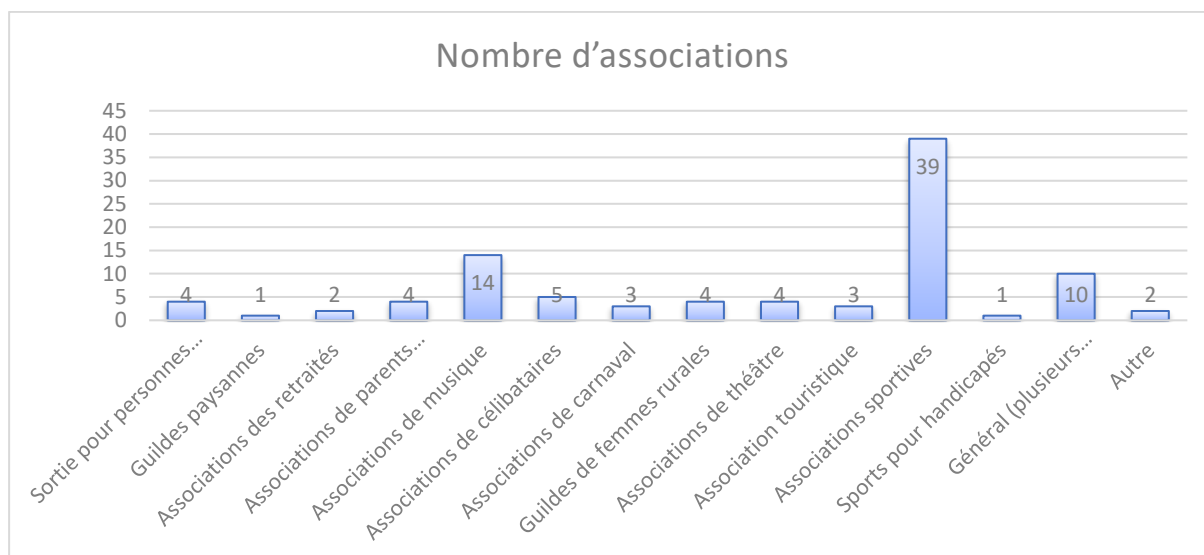
Eglise de Saint-Etienne © Bütgenbach.info

Sentier didactique Mausheck © ostbelgien.eu

6.4 VIE ASSOCIATIVE, CULTURELLE ET SPORTIVE

La commune de Bûtgenbach dispose d'un réseau important d'associations qui œuvrent dans plusieurs domaines. Le tableau suivant détaille les catégories d'associations présentes sur le territoire communal.

Figure 63 Nombre d'associations/clubs par secteur d'activité



Le tableau montre que la catégorie sportive représente la majorité en termes de nombre d'associations présentes sur le territoire communal (39).

La commune de Bûtgenbach bénéficie d'un tissu associatif particulièrement dynamique et diversifié. Ce réseau d'associations joue un rôle central dans la vie sociale, culturelle et sportive du territoire, en rassemblant un grand nombre de citoyens autour d'activités variées.

Les données disponibles en provenance de la commune mettent en évidence la forte vitalité du secteur sportif, qui regroupe à lui seul 3 246 membres. Ce chiffre témoigne non seulement de la popularité du sport au sein de la population, mais aussi de l'engagement des habitants dans des pratiques collectives régulières. Cette dynamique contribue à renforcer la cohésion sociale, la santé publique et l'animation locale.

Parallèlement, le secteur culturel rassemble 833 membres, ce qui reflète une implication notable dans des activités telles que la musique, le théâtre, les arts visuels ou encore le patrimoine. Ces associations culturelles enrichissent la vie communautaire et permettent l'expression de la diversité des talents locaux.

L'ensemble de ces chiffres souligne une forte implication citoyenne dans la vie associative, faisant de Bûtgenbach une commune où la participation, le bénévolat et le lien social occupent une place essentielle. Cette richesse associative constitue un atout majeur pour le développement local, tant sur le plan social que culturel.

La liste détaillée des clubs et associations, classés par catégorie, ainsi que le nombre d'adhérents dans les associations sportives et culturelles, sont joints en annexe.

Nous rajoutons en annexe également la liste des bâtiments communaux avec leur affectations. La liste contient 60 bâtiments avec les types de contrat ou d'accord juridique lié au bâtiment.

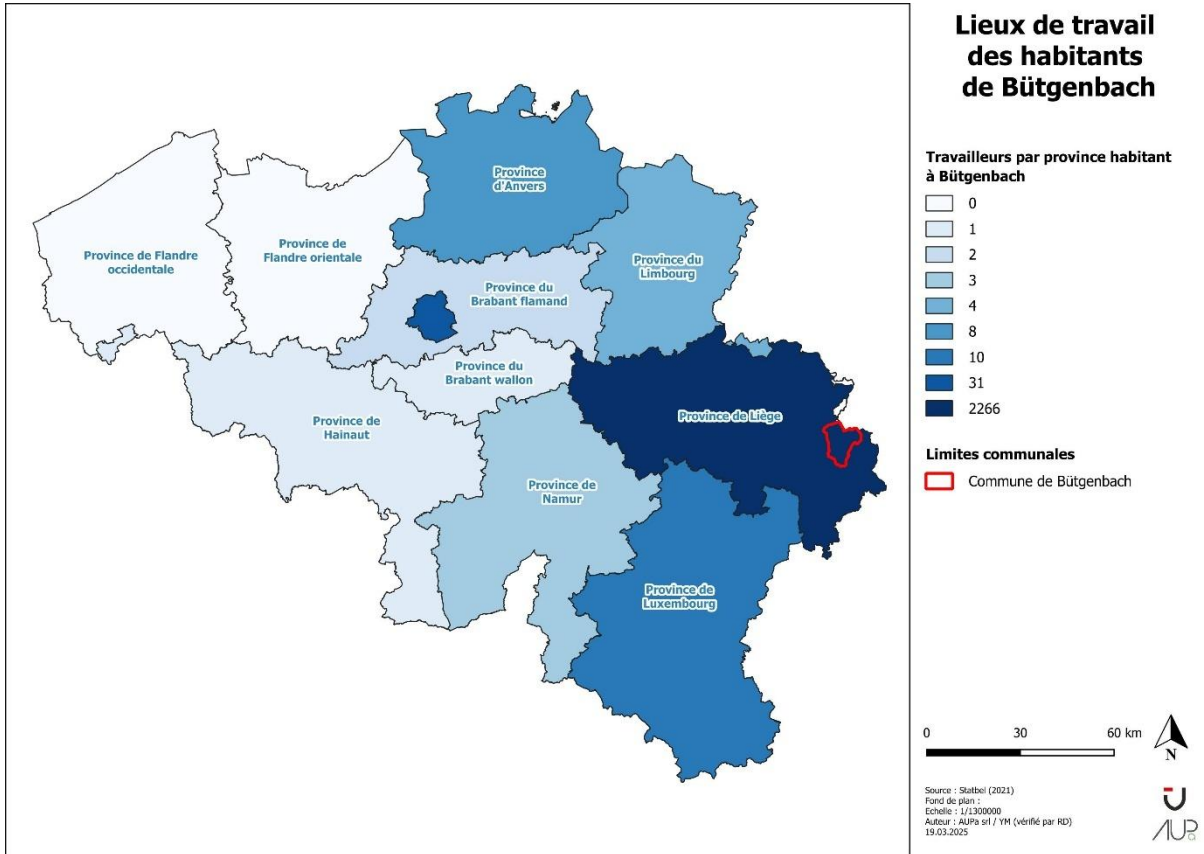
6.5 CONCLUSION PARTIELLE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation de la population (solde migratoire positif et augmentation de la part des non belges) • Taux élevé d'étrangers : diversité • Un territoire propice au développement du secteur du tourisme • Une variété dans les typologies de structure d'accueil (hôtels, maisons, appartements de vacances et camping) • La présence du pôle touristique et sportif important dans la région « Worriken » 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution du solde naturel • Stagnation des naissances et vieillissement progressif • Une disparité de distribution de la population Nord/Sud • Un déséquilibre quant à la distribution des structures dédiés au tourisme (Leykaul et Kùchelscheid, connaissent une pression

7. Mobilité

7.1 LIEU DE TRAVAIL DES HABITANTS DE BÜTGENBACH

Figure 64 Lieux de travail des habitants de Bütgenbach



Une majorité des habitants travaillent au sein de la Province de Liège, Une part non négligeable sont des travailleurs transfrontaliers.

Une remarque notable réside dans le fait qu'il existe des habitants qui travaille en région Bruxelles-capitale se trouvant à 150Km de la commune de Bütgenbach (E42 accessible à hauteur de Malmédy)

7.2 PLAN COMMUNAL DE MOBILITÉ

En 2004, la commune de Bütgenbach s'est inscrite dans une dynamique transfrontalière à travers l'élaboration d'un Plan Communal de Mobilité dans le cadre du projet de l'Eifel. Si cette démarche constituait une avancée notable à l'époque, le document n'est aujourd'hui plus en phase avec les réalités actuelles.

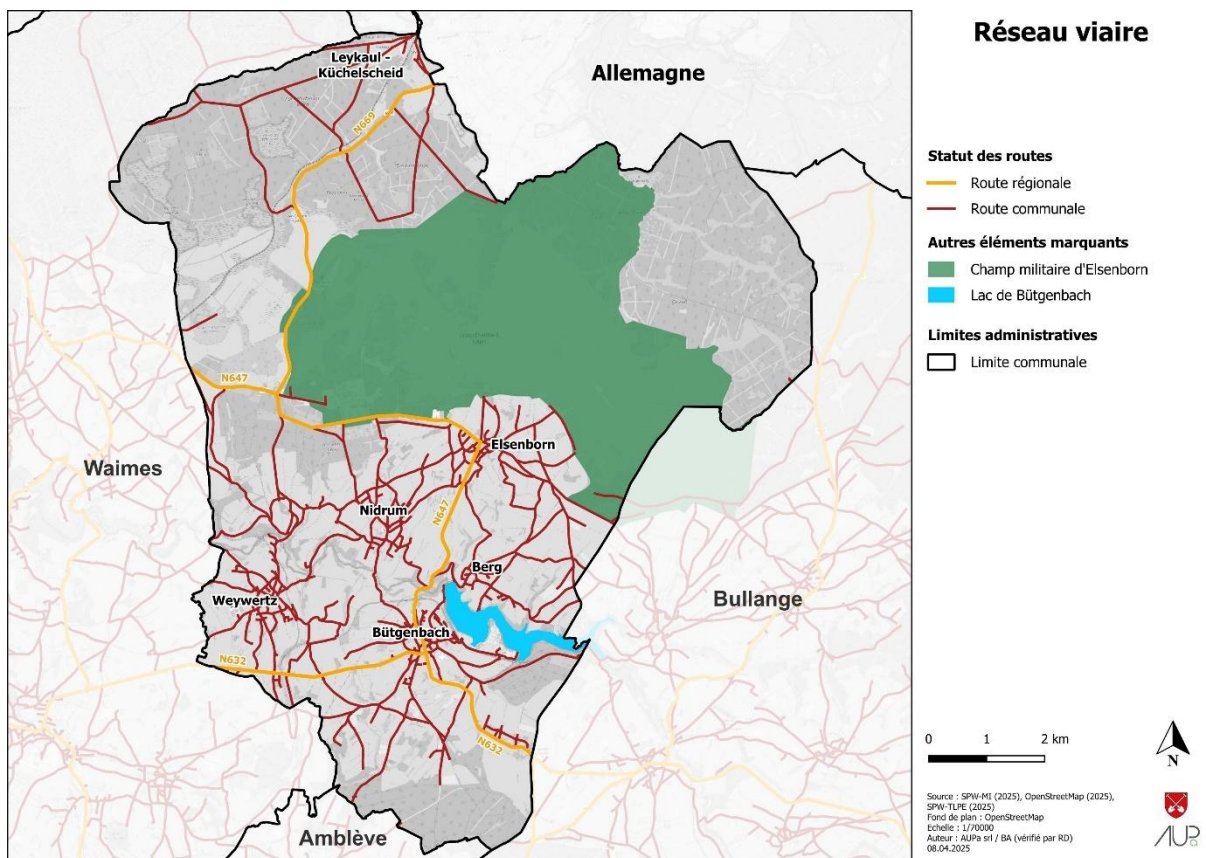
Il apparaît nécessaire que la commune engage une nouvelle réflexion en vue de l'élaboration de son propre Plan Communal de Mobilité (PCM). Un tel outil, actualisé et ciblé sur les spécificités locales, permettrait de définir une vision stratégique claire, cohérente avec les cadres régional et transfrontalier, tout en répondant aux défis de la mobilité durable.

7.3 RÉSEAU VIAIRE ET AMÉNAGEMENTS ROUTIERS

La commune de Bütgenbach est structurée par trois voiries régionales principales qui assurent des connexions à la fois Est-Ouest et Nord-Sud. La N647 relie le Plateau des Hautes Fagnes, depuis Mont Rigi et la RN68, au centre de la commune en passant par Sourbrodt et Elsenborn. La N632 traverse quant à elle la commune d'ouest en est, reliant l'E42 (via Malmedy et la RN62) à la frontière allemande de Losheimergraben, en desservant successivement Waimes, Bütgenbach et Büllingen. À hauteur du lieu-dit Domaine, elle croise la N692, qui permet de rejoindre le village d'Amel et la ville de Sankt-Vith. Enfin, la N669 relie le camp militaire d'Elsenborn à Kalterherberg, en Allemagne, en traversant la zone boisée du Rurbusch. Ces routes régionales constituent l'ossature du réseau viaire de la commune.

La partie sud de la commune (la plus urbanisée) est parsemée de routes communales reliant entre eux villages et hameaux.

Figure 65 : Réseau viaire de Bütgenbach



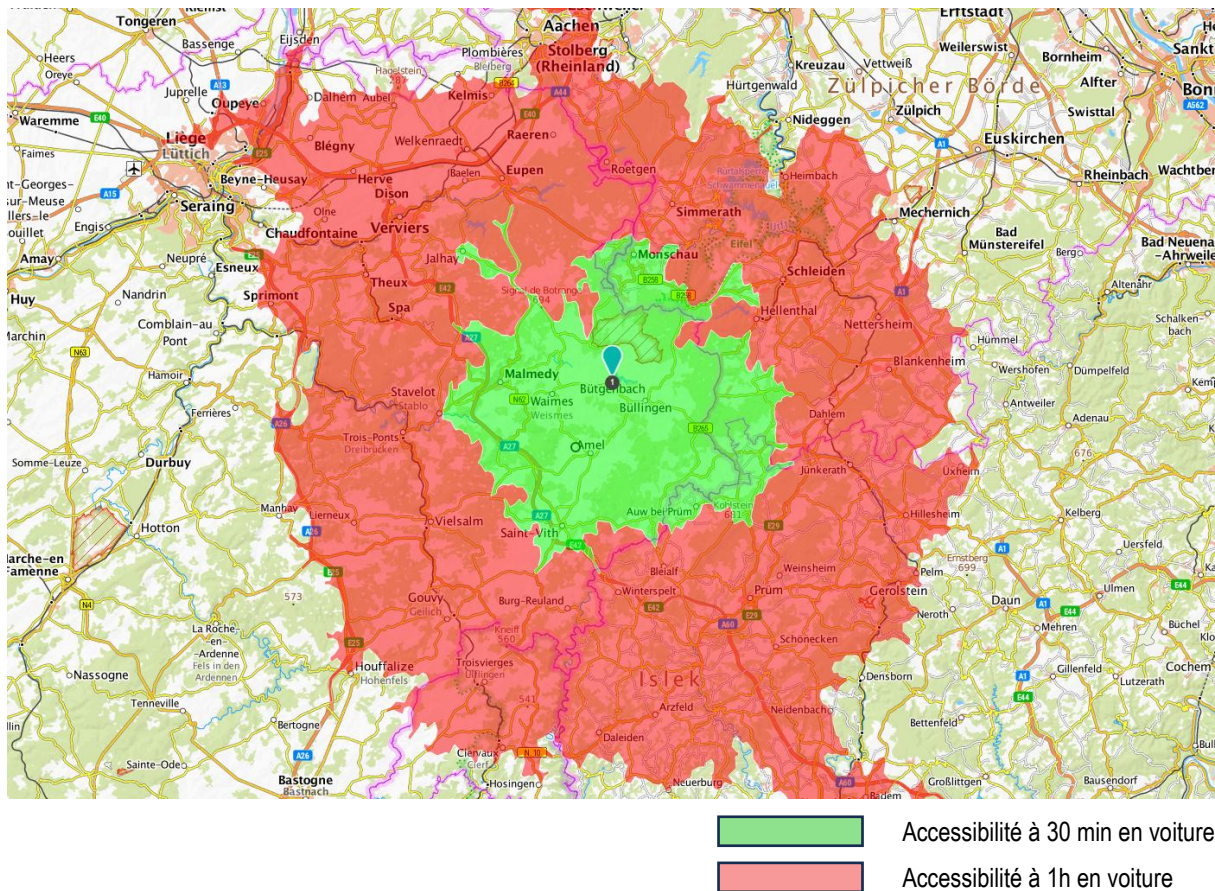
En moyenne, nous pouvons estimer que les villes suivantes sont accessibles à partir du village de Bütgenbach dans un temps de :

- Eupen : 34 minutes-voiture,
- Verviers : 40 minutes-voiture,
- Aachen : 65 minutes-voiture
- Malmedy : 17 minutes-voiture,

- Liège : 60 minutes-voiture,
- Monschau : 23 minutes-voiture
- Sankt Vith : 23 minutes-voiture.

L'ensemble des villages de la commune est donc relativement bien connectée grâce à ce réseau de routes régionales et communales relativement dense et à la présence de la connexion à l'autoroute à Malmedy, joignable en 20 minutes.

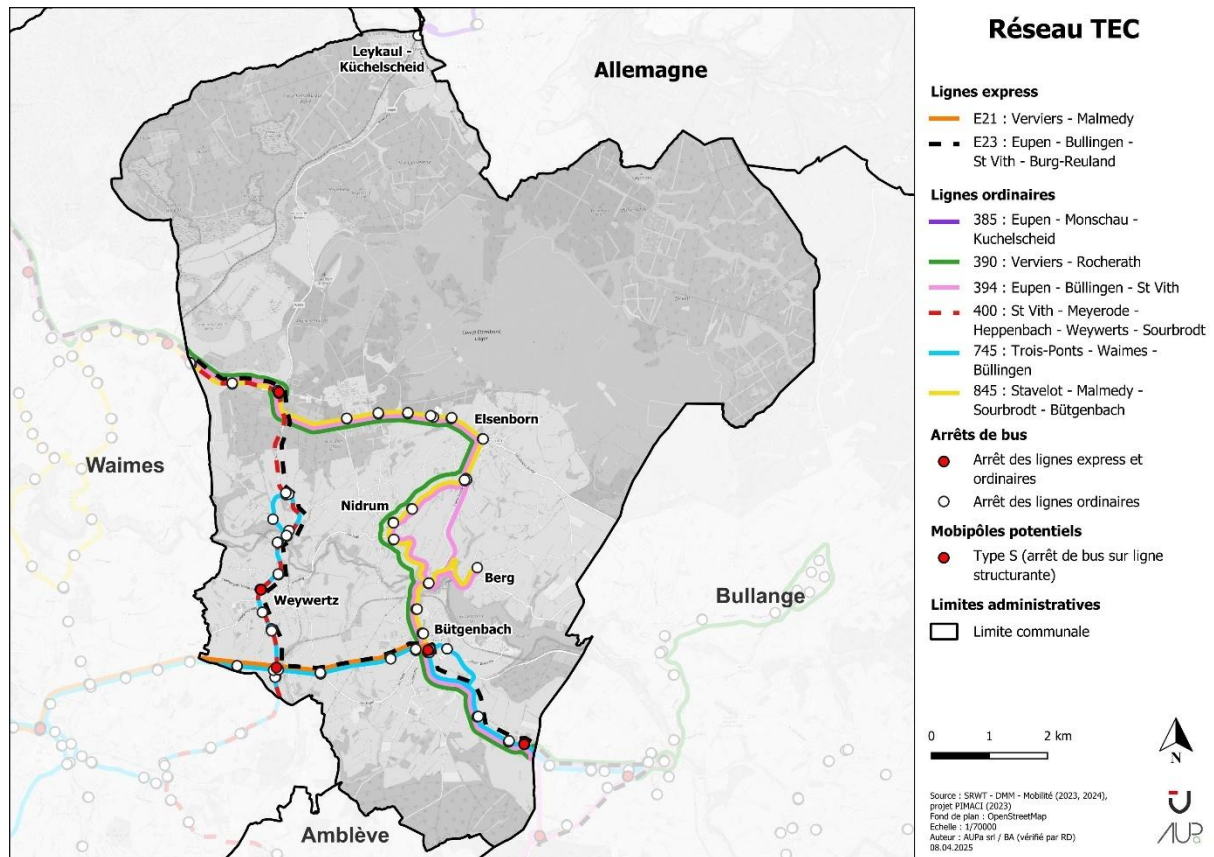
Figure 66 : Accessibilité en voiture (30 et 60 minutes)



©Openrouteservice

7.4 TRANSPORTS PUBLICS

Figure 67 Réseau de transport en commun TEC



Concernant la desserte de transport en commun, le bus est présent sur le territoire de Bütgenbach (TEC) avec ces deux types de lignes, expresses et ordinaires. On décompte deux lignes expresses qui sont :

- E21 entre Verviers et Malmédy
- E23 qui relie: Eupen-Bullingen-St Vith et Burg-Reuland

Six lignes ordinaires du réseau TEC, permettent la liaison entre les villages de la communes et les communes limitrophes.

N° de la ligne TEC	Desserte
Ligne 385	Eupen-Monschau-Kuchelscheid
Ligne 390	Verviers-Rocherath
Ligne 394	Eupen-Büllingen-St Vith
Ligne 400	St Vith-Meyerode-Heppenbach-Weywerts-Sourbrodt
Ligne 745	Trois-Ponts – Waimès – Büllingen
Ligne 845	Stavelot – Malmédy – Sourbrodt - Bütgenbach

On remarque que, malgré la présence de nombreuses lignes de bus TEC, la commune de Bütgenbach présente un manque de connexions en transport en commun entre le sud et le nord de son territoire.

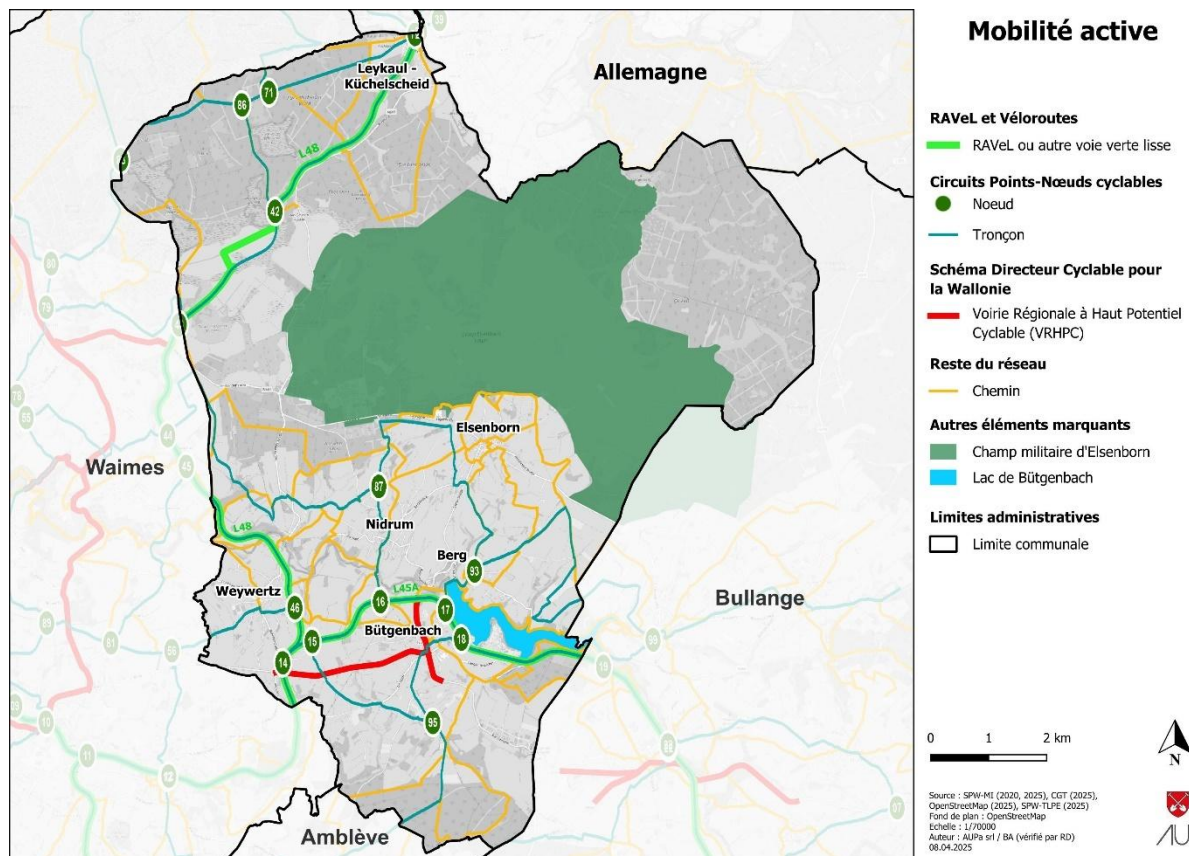
Un élément notable réside également dans la présence de points identifiés comme des mobipôles potentiels de type S (arrêts de bus situés sur une ligne structurante). Les mobipôles sont des points de connexion situés sur le réseau structurant, conçus comme des hubs physiques où convergent différentes offres et infrastructures de mobilité. Ils constituent des lieux d'accès privilégiés à une offre de transport qualitative et performante.

Cette offre, ainsi que les aménagements qui l'accompagnent, peut prendre des formes variées et est adaptée en fonction du contexte local et des besoins spécifiques du territoire.

7.5 MODE DOUX

7.5.1 MOBILITÉ ACTIVE ET CYCLABILITÉ

Figure 68 : Réseaux de mobilité active



La commune de Bütgenbach présente un potentiel important pour le développement de la mobilité active, en particulier à travers le réseau cyclable structurant et les nombreux cheminements existants. L'analyse cartographique du territoire met en évidence plusieurs composantes clés qui permettent d'identifier les atouts et les leviers d'action pour une stratégie cohérente de mobilité douce.

Tout d'abord, la présence d'une Voie Régionale à Haut Potentiel Cyclable (VRHPC) constitue un élément structurant du réseau. Qui relie le centre de Bütgenbach au sud de Weywertz. Cette voie, identifiée

comme prioritaire dans le Schéma Directeur Cyclable de la Wallonie, permet d'envisager des connexions efficaces entre les villages et représente un support stratégique pour renforcer l'usage du vélo au quotidien.

Par ailleurs, la commune est bien intégrée dans le réseau cyclable points-nœuds, qui se déploie autour des villages de Nidrum, Berg, Bütgenbach et Elsenborn. Ce réseau, combiné aux tronçons cyclables qui relient les différents nœuds, offre une bonne lisibilité pour les cyclistes et facilite les déplacements loisirs ou utilitaires dans un maillage souple et accessible.

Un autre élément essentiel de l'analyse est la présence de chemins secondaires (représentés en jaune sur la carte), qui quadrillent l'ensemble du territoire communal. Bien que souvent non aménagés spécifiquement pour la marche ou le vélo, ces itinéraires peuvent constituer une base solide pour développer une stratégie de marchabilité locale. Ils permettraient de relier les villages entre eux ainsi que les équipements de proximité, tout en assurant une alternative sûre à la voirie automobile.

Figure 69 : Tronçon à Zum Giesberg



Figure 70 : Chemin à Bornstraße



Figure 71 Point nœud à Lindenallee

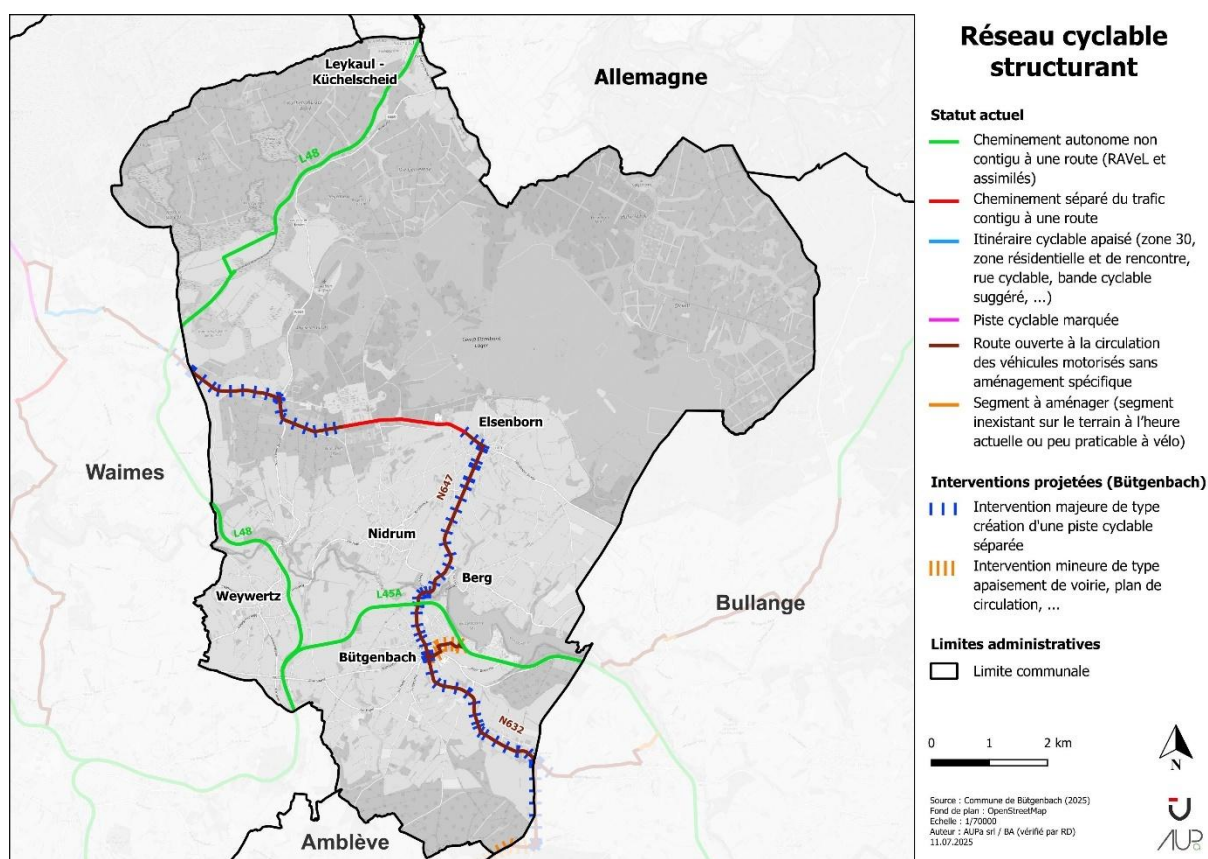


Figure 72 Voirie régionale à haut potentiel cyclable le long de la N632



7.5.2 RÉSEAU CYCLABLE STRUCTURANT

Figure 73 Réseau cyclable structurant à la commune de Bütgenbach



La carte du réseau cyclable structurant vient en complément de celle du réseau de mobilité active. Elle permet d'établir un état des lieux du réseau cyclable structurant de la commune. Les données, fournies par la commune, permettent également de mettre en évidence le statut projeté du réseau ainsi que les interventions nécessaires pour améliorer celui-ci.

L'intervention la plus importante, identifiée comme majeure sur la carte, consiste en la création d'une piste cyclable séparée le long de la N632. Celle-ci traverse la zone d'activité Zur Domäne, assure ensuite la liaison entre les localités de Bütgenbach et Elsenborn via la N647, et connecte ensuite la commune de Bütgenbach à celle de Waimes. À l'heure actuelle, cette route nationale est classée comme « route ouverte à la circulation des véhicules motorisés sans aménagement spécifique ».

Figure 74 Trier str. (N647)



Figure 75 N632 le long de Zur Domäne



Un lien est également à créer entre le centre de la localité de Bütgenbach et le RAVeL, à hauteur du lac

de Bütgenbach. Les interventions nécessaires à la réalisation de ce tronçon sont considérées comme mineures (apaisement de la voirie, ajustements du plan de circulation, etc.).

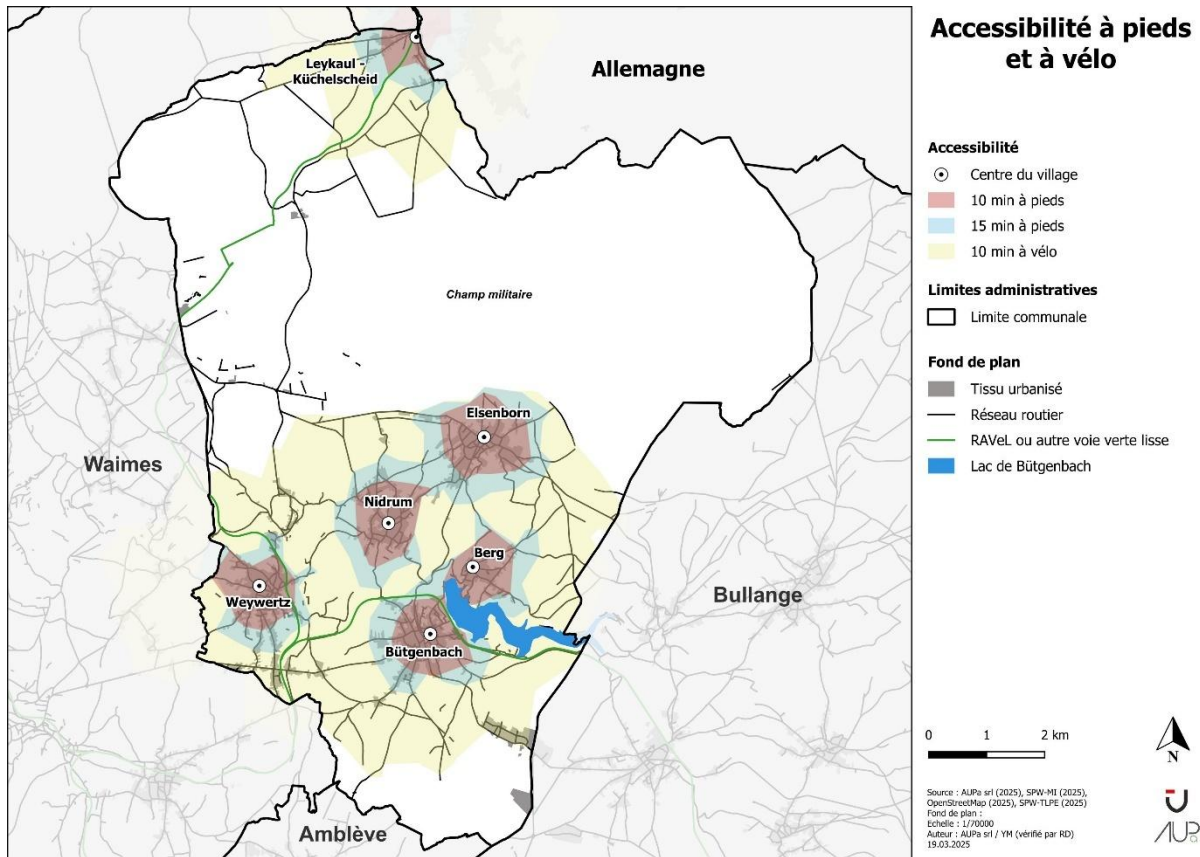
Figure 76 Liaison entre de Bütgenbach et RAVeL



7.5.3 ACCESSIBILITÉ À VÉLO ET À PIEDS

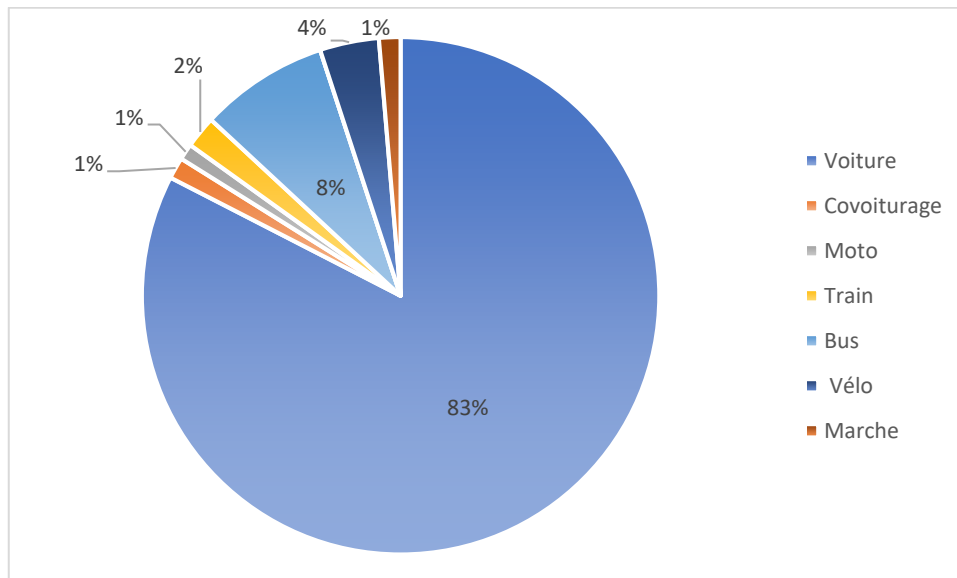
Il semble essentiel, en complément de l'usage des Bus comme moyen de transport en commun, de prendre en compte la qualité de la marchabilité et de la cyclabilité au sein de la commune de Bütgenbach. En effet, encourager l'utilisation des modes doux et des transports en commun permet de réduire la dépendance à la voiture, contribuant ainsi à une mobilité plus durable et moins polluante.

La carte ci-dessous illustre l'accessibilité à pied et à vélo à partir des centres villageois sur de courtes distances (10 à 15 minutes). En effet, depuis ces centralités, il est possible de parcourir l'ensemble du village concerné. Il est également possible de couvrir le territoire des villages du sud de la commune en 10 minutes à vélo, en prenant comme repère les différents centres villageois. Cela démontre un potentiel significatif pour l'utilisation du vélo, qui pourrait aider à réduire l'autosolisme.



7.5.4 PART MODALE DANS LES DÉPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Figure 77 : parts modales dans les déplacements domicile-travail



L'analyse de la part modale après celle des infrastructures existantes à Bütgenbach révèle une forte dépendance à la voiture individuelle, qui représente 83 % des déplacements domicile-travail. Malgré la présence d'un réseau cyclable structuré — avec notamment une Voie Régionale à Haut Potentiel Cyclable (VRHPC), des itinéraires RAVel, et des circuits points-nœuds — la part du vélo reste faible (4 %), ce qui met en évidence un décalage entre le potentiel d'aménagement et les usages réels.

De même, la marche (1 %) est très peu pratiquée, probablement en raison du manque de continuité piétonne, de l'absence d'aménagements sécurisés dans les villages, et d'une culture automobile dominante. Ces constats suggèrent la nécessité d'un renforcement de la stratégie de mobilité active, tant en matière d'aménagements que de sensibilisation et d'incitation au changement de comportement.

Figure 78. RAVeL



7.6 CONCLUSION PARTIELLE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une bonne accessibilité motorisée grâce au réseau routier (régional et communal)• La plus grande partie des habitants travaillent au sein de la province de Liège• Deux types de lignes TEC (expresse et ordinaire)• Un réseau de mobilité douce diversifié (RAVeL, VRHPC, Points nœuds)	<ul style="list-style-type: none">• Une forte dépendance à la voiture individuelle• Manque de liaison Nord-Sud (transport en commun)• Un taux faible de déplacement avec les modes actifs

8. Annexes cartographiques au 1/10000^{ème}

Carte 1 – Plan de secteur

Carte 2 – Caractère inondable

Carte 3 – Occupation du sol

Carte 4 - Outils d'aménagement du territoire

Carte 5 - Risques et contraintes

Carte 6 – Structure urbaine et territoriale et espace public structurant

Carte 7 – Patrimoine bâti et non bâti

Carte 8 - Terrains non urbanisés en zone d'habitat au Plan de secteur

Carte 9 – Propriétés publiques

Carte 10 – Structure bâtie

9. Annexes

Annexe 1 – Rapport annuel (2022) du développement rural de la commune de Bütgenbach.

Annexe 2 - Liste des associations dans la commune de Bütgenbach

Annexe 3 - Associations sportives et culturelles avec nombre d'adhérents

Annexe 4 - Liste des bâtiments communaux avec leurs affectations

10. Liste des Acronymes

SDER : Schéma de Développement de l'Espace Régional

SDT : Schéma de Développement du Territoire

PdS : Plan de Secteur

PCM : Plan Communal de Mobilité

SOL : Schéma d'Orientation Local

PCA : Plan Communal d'Aménagement

PASH : Plan d'Assainissement par Sous Bassin Hydrographique

PUM : Plan urbain de Mobilité de l'Agglomération de Liège

DRIGM : Direction des Risques Industriels, Géologiques et Miniers

SPW : Service Public de Wallonie

RIP : Réunion d'Information Préalable

CoDT : Code de Développement Territorial

EIE : Étude d'Incidence Environnementale

GTI : Groupe Transversal Inondations

GISER : Gestion Intégrée Sol – Érosion - Ruissellement

SPW : Service Public de Wallonie

SPGE : Société Publique de Gestion de l'Eau

11. Liste des Figures

Figure 1 : Armoirie de Bütgenbach.....	9
Figure 2 Nouvelle identité visuelle et un nouveau Logo	9
Figure 3. Les grandes étapes du précédent PCDR (2003-2021)	13
Figure 4. Statut des fiches-projets.....	14
Figure 5. Statut des fiches-projets.....	16
Figure 6. Illustration de la mise en œuvre de l'ODR.....	16
Figure 7. Répartition du territoire selon l'utilisation du sol	19
Figure 8. Occupation du sol	20
Figure 9 : Utilisation des sols	22
Figure 10 : Caractère inondable.....	23
Figure 11. La zone économique mixte avant et après révision du plan de secteur	26
Figure 12. Plan de secteur	28
Figure 13. Outils d'aménagement du territoire	31
Figure 14. Terrains non urbanisés pour l'habitat au Plan de secteur	33
Figure 15. Risque et contraintes	36
Figure 16. Patrimoine bâti et non bâti	37
Figure 17 Structure bâtie de Bütgenbach.....	47
Figure 18 Structure bâtie de Weywertz	47
Figure 19 Structure bâtie d'Elsenborn.....	48
Figure 20 Structure bâtie de Berg	48
Figure 21 Structure bâtie de Nidrum	49
Figure 22 Structure bâtie de Leykaul-Küchelscheid.....	49
Figure 23. Positionnement de la commune.....	54
Figure 24 : Carte de structure territoriale	57
Figure 25. Relief de Bütgenbach.....	63
Figure 26. Évolution de la population de Bütgenbach	76
Figure 27 Solde naturel.....	77
Figure 28 Solde migratoire	77
Figure 29 Part des non-belges.....	77

Figure 30. Pyramide des âges	78
Figure 31. Taux d'accroissement de la population	79
Figure 32. Évolution de la part de la population	80
Figure 33. Population par secteur statistique	81
Figure 34 Equipements, commerces et services de la commune	84
Figure 35 Equipements, commerces et services à Bütgenbach et Berg	85
Figure 36 Equipements, commerces et services à Elsenborn	86
Figure 37 Equipements, commerces et services à Nidrum	86
Figure 38 Equipements, commerces et services à Weywertz.....	87
Figure 39 : Nombre d'arrivées touristiques et nuits par commune	88
Figure 41 : Nombre d'établissements d'hébergements	89
Figure 42 : Nombre de lits.....	90
Figure 43 : Distribution des structures d'hébergements touristique.....	91
Figure 44 : L'offre en hébergement touristique	91
Figure 45 Distribution des Airbnb au sein de la commune	92
Figure 46 : Localisation des structures d'hébergement à Bütgenbach et Berg	93
Figure 47 : Localisation des structures d'hébergement à Weywertz	94
Figure 48 : Localisation des structures d'hébergement à Elsenborn.....	94
Figure 49 : Localisation des structures d'hébergement à Nidrum	95
Figure 50 : Localisation des structures d'hébergement à Leykaul et Küchelscheid	95
Figure 51 Distribution des secondes résidences par quartier statistique	96
Figure 52 Les secondes résidences à Leykaul et Küchelscheid	97
Figure 53 Les secondes résidences à Berg.....	97
Figure 54 Les secondes résidences à Bütgenbach.....	98
Figure 55 Les secondes résidences à Elsenborn.....	98
Figure 56 Les secondes résidences à Nidrum	99
Figure 57 Les secondes résidences à.....	99
Figure 58 : Pourcentage par typologie de résidence à Bütgenbach.....	101
Figure 59: Pourcentage par typologie de résidence à Weywertz	101
Figure 60: Pourcentage par typologie de résidence à Elsenborn.....	101
Figure 61 : Pourcentage par typologie de résidence à Nidrum	101

Figure 62 : Pourcentage par typologie de résidence à Leykaul-Küchelscheid	101
Figure 63 Lieux de travail des habitants de Bütgenbach.....	108
Figure 64 : Réseau viaire de Bütgenbach	109
Figure 65 : Accessibilité en voiture (30 et 60 minutes).....	110
Figure 66 Réseau de transport en commun TEC.....	111
Figure 67 : Réseaux de mobilité active	112
Figure 68 : Tronçon à Zum Giesberg	113
Figure 69 : Chemin à Bornstraße	114
Figure 70 Point nœud à Lindenallee	114
Figure 71 Voirie régionale à haut potentiel cyclable le long de la N632	115
Figure 72 Réseau cyclable structurant à la commune de Bütgenbach	115
Figure 73 Trier str. (N647).....	116
Figure 74 N632 le long de Zur Domäne	116
Figure 75 Liaison entre de Bütgenbach et RAVeL	117
Figure 76 : parts modales dans les déplacements domicile-travail	118
Figure 77. RAVeL	119

12. Liste des Tableaux

Tableau 1. Liste des fiches-projets « réalisées »	14
Tableau 2. Chiffres clés de l'occupation du sol	20
Tableau 3. Superficie du territoire affectée aux zones urbanisables	25
Tableau 4. Caractéristique des ZACC.....	25
Tableau 5. Liste des zones Natural 2000	38
Tableau 6. Liste des monuments et sites classés	39
Tableau 7 La liste des propriétés publiques et privées à Bütgenbach	51
Tableau 8. Synthèse de l'organisation spatiale et éléments structurants.....	56
Tableau 9. Évolution de la population par Secteur statistique (2017-2023)	81
Tableau 10 : Résidences principales, résidences secondaires et appartements de vacances par village	100

13. Bibliographie

Documentation

- Schéma de Développement Territorial de la Wallonie (2024).
- Plan de Mobilité Transfrontalier de l'Eifel (2003)
- La densification des tissus urbanisés en Wallonie : Opportunités pour leur qualification, CPDT (2013)

Site internet

- Walonmap
<https://geoportail.wallonie.be/home.html>
- GoogleMap
<https://www.google.be/maps>
- Commune de Butgenbach
<https://butgenbach.be/>
- Biodiversité Wallonie
<https://biodiversite.wallonie.be/>
- Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique
<https://www.iweeps.be/>
- L'office belge des statistiques
<https://statbel.fgov.be/>
- Cellule GISER
<https://www.giser.be/>
- La chaîne des terres
<https://www.chainedesterrils.eu/>
- Inondations en Wallonie
<https://inondations.wallonie.be/>
- L'Union des Villes et Communes de Wallonie (UVCW)
<https://www.uvcw.be/>
- Guide bâtiment durable
<https://guidebatimentdurable.brussels/>